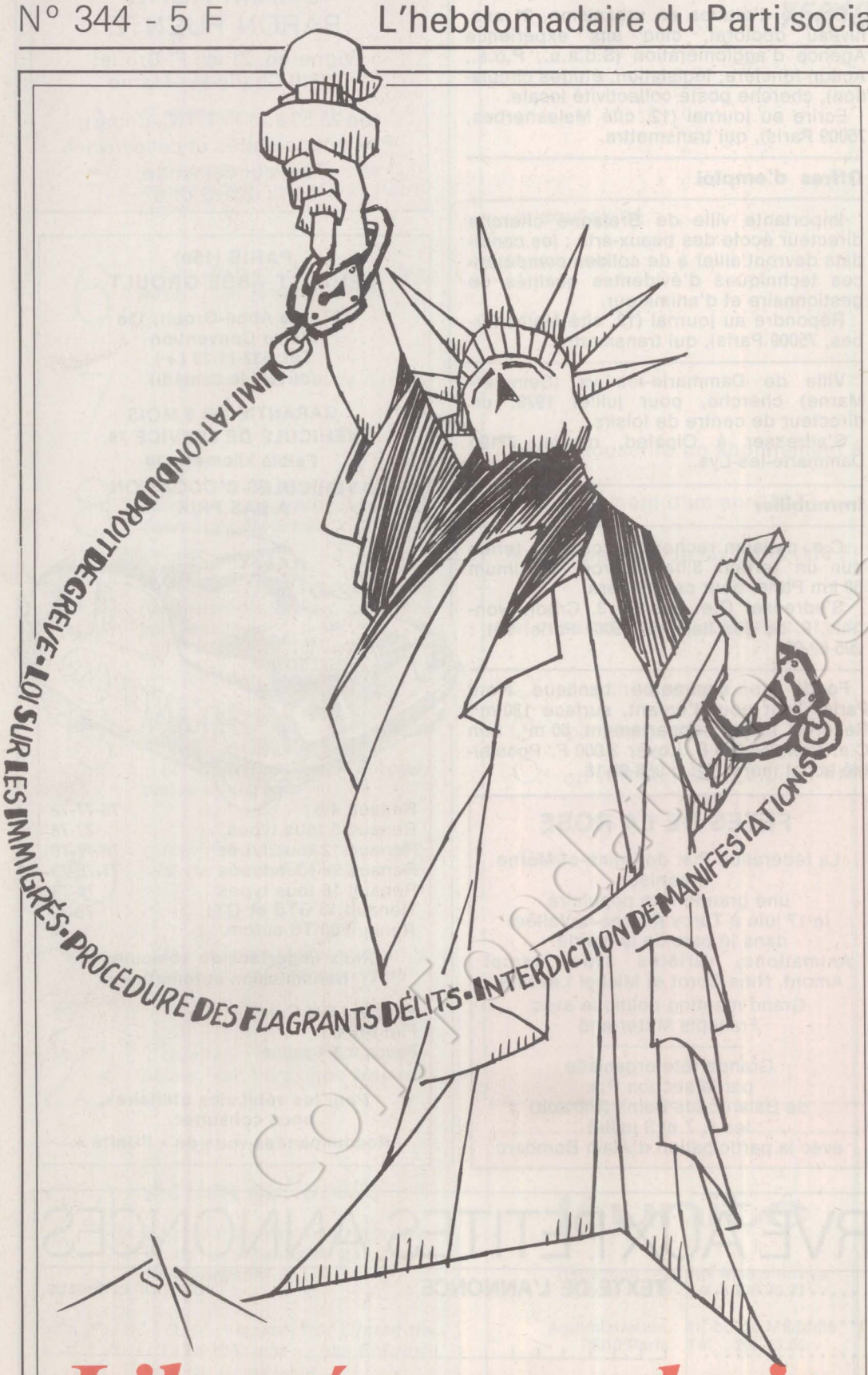
l'unité

N° 344 - 5 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 15-21 juin 1979



Libertés: une droite molle de plus en plus musclée

Elections européennes: 41 contre 40 !

Le pape de l'autre Europe

Nicaragua: insurrection à Managua

PETITES ANNONCES

Service Petites Annonces au journal, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris. Renée Skoblinsky : 878-40-73.

Tarifs petites annonces	*La ligne H.T.*	*La ligne T.T.C.*
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	*22 F*	*25,87 F*
Demandes d'emploi	*12 F*	*14,11 F*
Immobilier	*18 F*	*21,17 F*
Divers	*18 F*	*21,17 F*

LA NOUVELLE REVUE SOCIALISTE

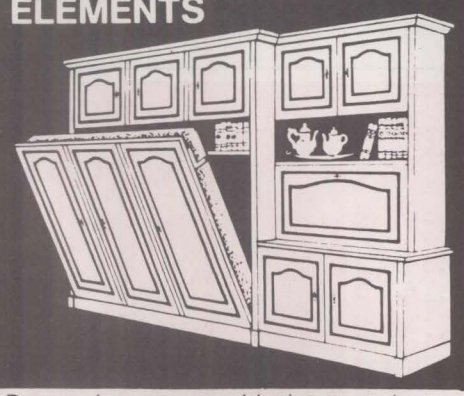
12, cité Malesherbes, 75009 Paris

n° 40, avril-mai 1979

DOSSIER TELEMATIQUE

Abonnement un an 115 F
Etudiant/chômeur 95 F

CAPÉLOU
ÉLÉMENTS



De nombreuses combinaisons sont possibles avec nos ensembles
Rangement, armoires-lits, bibliothèques droites ou décalées, secrétaires, vitrines alcôves. La plupart de vos problèmes de places peuvent être facilement résolus. Nos éléments sont traités en VÉRITABLE BOIS (latté) style ou contemporain, chêne, acajou, merisier ou laqué. CRÉDIT FACILE.

CAPÉLOU
37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE ■ PARIS 11e
Métro Parmentier ■ Parking assuré
TÉL. 357.46.35

Demande d'emploi

Chargé d'études en urbanisme, 31 ans, niveau doctorat, cinq ans expérience Agence d'agglomération (S.d.a.u., P.o.s., Action foncière, législation, études circulation), cherche poste collectivité locale.

Ecrire au journal (12, cité Malesherbes, 75009 Paris), qui transmettra.

Offres d'emploi

Importante ville de Bretagne cherche directeur école des beaux-arts : les candidats devront allier à de solides compétences techniques d'évidentes qualités de gestionnaire et d'animateur.

Répondre au journal (12, cité Malesherbes, 75009 Paris), qui transmettra.

Ville de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) cherche, pour juillet 1979, un directeur de centre de loisirs.

S'adresser à Olpafed, mairie, 77190 Dammarie-les-Lys.

Immobilier

C.e. parisien recherche corps de ferme sur un terrain 3 ha environ, maximum 60 km Paris, pour centre aéré.

S'adresser C.e. agence 3, Crédit lyonnais, 9, bd des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 295-69-00.

Fonds de commerce banlieue Nord Paris, Tout pour l'enfant, surface 130 m². Réserve 130 m², appartement 80 m², bon C.a. Prix 350 000 F. Loyer 3 000 F. Possibilité achat murs. Tél. : 988-99-18.

FÊTES DE LA ROSE

La fédération P.s. de Seine-et-Marne organise
une grande fête populaire
le 17 juin à Torcy (Marne-la-Vallée)
dans le parc de la mairie.
Animations, variétés avec Marcel Amont, Nina Corot et Michel Léveillé.
Grand meeting politique avec François Mitterrand

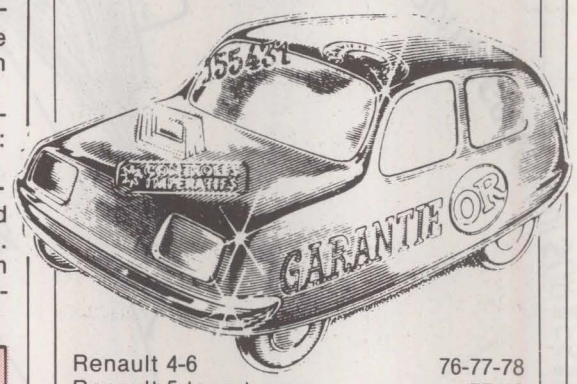
Grande fête organisée
par la section P.s.
de Balaruc-les-Bains (Hérault)
les 6, 7 et 8 juillet
avec la participation d'Alain Bombard

Directement du producteur
CHAMPAGNE BARON FUENTE
Vigneron, 21 av. F.-Drouet
02310 Charly-sur-Marne

de 23,50 à 28 F (T.T.C. départ)
Prix pour comités et collectivités
Tarif sur demande.
Tél. : (23) 82.01.97

PARIS (15e)
RENAULT ABBÉ-GROULT
107, rue Abbé-Groult, 15e
Métro Convention
Tél. 532-71-20 (+)
(ouvert le samedi)

GARANTIE OR 6 MOIS
VÉHICULE DE SERVICE 79.
Faible kilométrage
VÉHICULES D'OCCASION A BAS PRIX



Renault 4-6	76-77-78
Renault 5 tous types	77-78
Renault 12 tous types	76-77-78
Renault 14 tous types	77-78-79
Renault 16 tous types	76-79
Renault 18 GTS et GTL	78-79
Renault 30 TS autom.	76

Choix important de véhicules à transmission automatique

Peugeot 604 Cuir TA	76
Fiat Polski	76
Peugeot 304 coupé	74

Pour les véhicules utilitaires, nous consulter.
Recommandez-vous de « l'Unité ».

BULLETIN RÉSERVÉ AUX PETITES ANNONCES

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
..... **Tél. :** .....

1. Ecrivez votre texte sans aucune abréviation et comptez votre nombre de lignes. Trois lignes au minimum (40 signes par lignes blancs compris).
2. Reportez-vous au tarif, en haut de page, et calculez le montant en fonction du prix unitaire de la ligne. L'adresse ou la domiciliation au journal sont à inclure dans votre nombre de lignes.
3. Joignez un chèque bancaire, un mandat-lettre ou un virement postal trois volets correspondant au montant final. Libellez votre titre de règlement à l'ordre de « l'Unité ».

TEXTE DE L'ANNONCE : voir tarif ci-dessus

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325

sommaire

4 **France**

Elections européennes : 41 contre 40 !, par Guy Perrimond

6 *Socialistes de tous les pays..., par Antoine Violet*

7 *L'éditorial de Claude Estier*

8 *Libertés : la droite molle de plus en plus musclée, par Jean-Loup Reverier*

9 *Collectivités locales : l'abandon giscardien, par Marcel Debarge*

18 **Monde**

Le pape de l'autre Europe, par Jean Offrédo

20 *Iran : le pays aux cent shérifs, par Ahmad Faroughy*

22 *Nicaragua : insurrection à Managua, par Francis Pisani*

23 *Québec : péquistes et étapisme, par Véronique Neiertz.*

24 **Action culturelle**

La politique de la terre brûlée et de l'euthanasie, par Jean-Paul Liégeois

32 *Bercy : empêcher Chirac de « faire vinaigre », par Frédérique de Gravelaine*

Photos et dessins

A.f.p. (page 5), Barrigue (pages 6, 7), Bordeclerc (pages 11, 21), Coureuil (page 24), Démoulin (page 9), Pascal Lebrun (pages 5, 20, 25, 26, 32), Pym (pages 12, 25), Sygma (pages 8, 18, 20, 21), Solo (pages 1, 19, 23, 28, 30), Viva (page 9).

Bulletin d'abonnement à retourner 41, boulevard de Magenta 75010 PARIS

Je soussigné.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- abonnement d'un an (180 F) ○
- abonnement de six mois (110 F) ○

et vous adresse la somme correspondante

○ par chèque bancaire

○ par chèque postal

○ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source

Date Signature

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Nicole Chaillot, Guy Perrimond.

REDACTION
Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Nicole du Roy, Georges Frameries, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins. Gilberte Muller, Véronique Neiertz, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Reverier, Gabrielle Rolin, Gilbert Sans, Maurice Seveno, Antoine Violet, Maryse Wolinski.

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

SECRETARIAT DE REDACTION
Eugène Simongiovanni (révision), Mauricette Duchemin (maquette).

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Cannella

PHOTOS
Pascal Lebrun

PUBLICITE
Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73.

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Coordination : Ofres, 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris.
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité
Directeur de la publication : Claude Estier.

Fondation Jean-Jaurès

Elections européennes : 41 contre 40 !

QUARANTE et un contre quarante. Exprimé en élus, le rapport de force gauche-droite mesuré dimanche dernier pour les élections au Parlement européen s'énonce simplement : P.s. 22, P.C. 19, soit 41 élus. U.d.f. 25, R.p.r. 15, soit 40 élus. Car le scrutin proportionnel, écartant les écrans dressés par le scrutin de circonscription, rend plus simples les comparaisons, permet de mettre à jour, avec fidélité, les tendances profondes de l'électorat. La leçon doit être retenue. Et il est naturel que depuis dimanche dernier les commentateurs aient « oublié » ces deux chiffres. Ils marquent à la fois l'échec présidentiel — la « majorité » étant minoritaire — et la bonne tenue de la gauche dans un scrutin difficile, marqué par une mainmise rarement atteinte du Pouvoir sur les moyens d'information.

Et que l'on n'invoque pas à ce propos la barre — injuste — des 5%. Compte tenu des scores de dimanche, la répartition des sièges à la proportionnelle intégrale aurait donné les résultats suivants : P.s. 20 élus ; P.c. 17 ; extrême gauche 2 ; U.d.f. 23 ; R.p.r. 13 ; J.j.s.s. 1 ; Malaud 1 ; écologistes 3 ; extrême droite 1. Ce qui correspond aux mêmes rapports de forces, même si une « majorité » ne se dessine pas : P.s. plus P.c. : 37 ; U.d.f. plus R.p.r. : 36. Ou P.s. plus P.c. plus extrême gauche : 39 ; U.d.f. plus R.p.r., plus J.j.s.s. plus Malaud : 38. Pour que la gauche et la droite se retrouvent à égalité, il faudrait que cette dernière « reconnaisse » l'extrême droite — aveu intéressant ! Quant aux écologistes, il leur faudrait choisir, exercice douloureux mais salutaire.

Mais on n'en est pas là. La barre des 5% existe et le taux d'abstention (39,07% contre 17,22% en mars 1978) et des blancs ou nuls (3,23% contre 1,99% aux dernières législatives) distord suffisamment les résultats pour que les interrogations viennent d'ailleurs. Car, visiblement, les Français ont boudé l'Europe plus que les partis. La comparaison avec l'Italie est à cet égard révélatrice. Pour les Italiens, et quelle que soit la famille politique à laquelle ils se raccrochent, l'Europe est voisine. Dans le pays d'émigration, Hambourg ou Longwy ne sont pas des terres inconnues. 1 700 000 travailleurs immigrés travaillent en Europe et, pour eux, la Communauté est une garantie : ils y ont un statut différent des Turcs, des Maghrébins ou des Africains. Puis, avec le temps, cette fréquentation, même difficile, a conforté l'ouverture culturelle d'une bourgeoisie qui, depuis longtemps, a appris à vivre dans un pays à plusieurs capitales. Ce n'est pas un hasard si l'Italie, malgré la qualité de ses écrivains, est le pays d'Europe où l'on traduit le plus de livres. Et il n'est pas indifférent de se souvenir que dans la péninsule le nationalisme ne fut jamais de gauche. Tout cela permet de comprendre, bien plus que « la fascination de la richesse », la réaction des Italiens. Et, par comparaison, de déchiffrer la réticence des électeurs français.

Car, pour eux, l'Europe a beau être un marché, c'est d'abord l'étranger. Or, une vieille tradition française montre que l'on n'a jamais passionné les électeurs avec la politique extérieure.

Campagne ambitieuse, pédagogique

Il n'est pas inutile de s'interroger sur un tel phénomène. Car les Français, pris dans les mille difficultés d'une économie vacillante, n'ont pas fait le lien entre différents niveaux de réalité. Et les partis, grands ou petits, n'ont pas pu, n'ont pas su ou pas voulu, selon les cas, les aider à prendre conscience. Le P.s., pour sa part, avait choisi de mener une campagne ambitieuse, pédagogique. Mais peut-être n'a-t-il pas réussi à sortir d'un certain académisme, croyant qu'il suffisait de dire pour convaincre. Ses efforts les plus méritoires — des colloques, des textes — n'ont guère eu d'impact sur le grand public : certes, une partie de ses militants ont plus appris sur les inégalités, la crise, la situation de la femme, par exemple, qu'en une année de fréquentation assidue des réunions de section. Mais ce cercle était étroit. Trop étroit. Coincé entre la démagogie et les faux-semblants des autres listes, il était difficile pour le P.s. de donner à son discours l'autonomie suffisante pour que ses efforts atteignent leurs buts. Cela explique en partie sa stagnation.

Les comparaisons avec des élections antérieures sont délicates. La seule possible concerne les législatives de mars 1978. Il y a un peu plus d'un an, les candidats socialistes avaient recueilli 22,6% des suffrages et les radicaux de gauche 2,1%. Ce qui faisait un total de 24,7%.

Dimanche dernier la liste du P.s., avec 23,58%, a donc accusé un recul de 1,1%. Les motifs de ce tassement sont multiples. Il est possible — des analyses plus fines, faites par circonscription, sont nécessaires — qu'une partie de l'électorat du M.r.g. n'ait pas résisté aux difficultés, à l'éclatement du Mouvement après le départ de son président Robert Fabre. Par département, cette déperdition est difficilement mesurable. Pourtant, si l'on examine une carte où sont portés les reculs socialistes, elle coïncide — en partie, puisque le M.r.g. a une implantation locale — avec celle où sont indiqués les points forts du Mouvement et, également, avec celle où l'abstention a été la plus élevée : le Sud-Ouest, le Midi méditerranéen et une bande constituée par les départements situés à l'est du Rhône, de la Saône, et aboutissant en Lorraine.

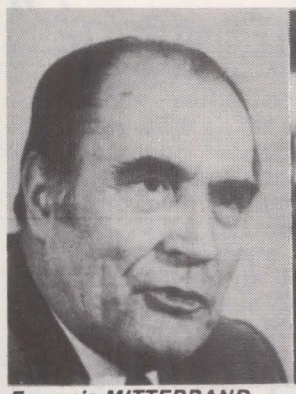
Cela dit, il est difficile de préciser l'analyse. Certes, trois des départements bretons poursuivent leur progression, le P.s. y améliorant une fois de plus son score. Mais, au total, il y parvient dans une trentaine de départements aussi différents que l'Aude, le Var, la Vendée, la Seine-Maritime, l'Oise ou le Bas-Rhin. La suggestion — fort peu désintéressée — faite ici ou là dans la grande presse de lire les résultats du P.s. en fonction de la « couleur » de la fédération, de tenter de trouver un électorat aux tendances plutôt qu'au parti est tout aussi peu réaliste : qu'il s'agisse des succès ou des revers, ils sont partagés. Et, de surcroît, c'est avoir d'un parti une image assez étrange que de croire qu'une campagne électorale se mène en fonction d'une tendance. C'est également imaginer que l'électorat a les oreille plus fines que les militants...

Il est plus important de prendre conscience d'un phénomène dont la répétition permet à la fois de mesurer les évolutions futures et les limites des résultats actuels. Depuis plusieurs élections, les sondages indiquent, à quelques semaines du scrutin, un score « avantageux » pour le P.s. Puis, peu à peu, les « prévisions » baissent, pour, à la veille de l'élection refléter... les résultats.

Deux hypothèses. Ou bien la structure des sondages n'est pas fiable et les instituts, par tâtonnement et recoupement, corrigent, peu à peu leurs estimations — et les lire a peu d'intérêt. Ou bien il existe effectivement un électorat « potentiel », qui exprime à un mois d'un scrutin

La composition de l'Assemblée européenne

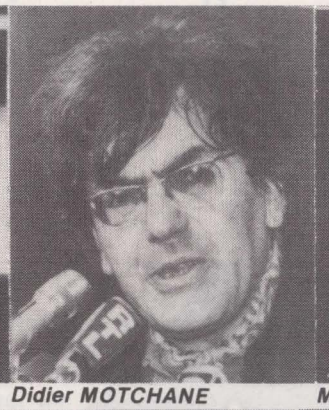
	Communistes	Socialistes	Libéraux	Démocrates-chrétiens	Conservateurs	Démocrates européens de progrès	Divers
France (81)	19	22	12	7		15	6
Allemagne (81)		35	4	42			
Italie (81)	24	15	3	30			9
Grande-Bretagne (81)		18			62		1
Pays-Bas (25)		9	4	10			2
Belgique (24)		7	4	10			3
Luxembourg (6)		1	2	3			
Danemark (16)		5	3	4	2	1	5
Irlande (15)		3				6	2
TOTAL	43	115	32	106	64	22	28


François MITTERRAND


Pierre MAUROY

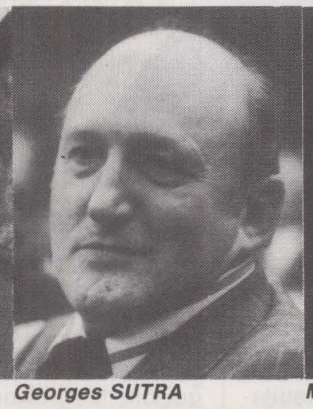

Edith CRESSON


Gilles MARTINET


Didier MOTCHANE


Maurice FAURE (M.r.g.)


Gérard JAQUET


Georges SUTRA


Marie-Claude VAYSSADE


Françoise GASPARD


Georges SARRE


Charles-Emile LOO


Jean OEHLER

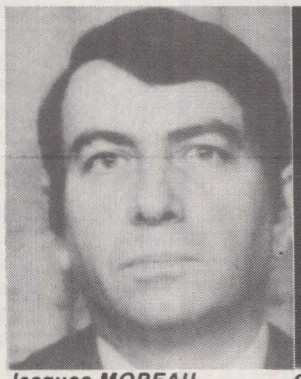

Charles JOSSELIN


Daniel PERCHERON


Gisèle CHARZAT


Claude ESTIER


Yvette ROUDY


Jacques MOREAU


SCHWARTZENBERG(M.r.g.)

LES ELUS SOCIALISTES A L'ASSEMBLEE EUROPEENNE


Jacques DELORS


Yvette FUILLET

une intention de voter socialiste, puis, peu à peu, hésite et bascule.

Si la seconde hypothèse est juste, cela signifie que, pour des raisons diverses, le P.s. n'est pas encore arrivé à convaincre cette partie de l'électorat qui voudrait bien... mais n'ose pas. Certes, à chaque élection on peut trouver de bonnes raisons pour expliquer ce mouvement : indifférence à l'égard de l'Europe, virulence du Parti communiste, crainte de l'échec, propagande mal adaptée. L'essentiel n'est pourtant pas dans ce catalogue. Si 4 ou 5% de l'électorat annonce un mois avant une élection qu'il votera socialiste, le problème posé au P.s. est de le « retenir », d'ôter ses craintes ou de conforter son adhésion. Cela suppose, entre autres, un renforcement de l'action militante. Car, devenu parti de masse, le P.s. n'a plus que cette ressource pour grandir : militer.

L'élection du 10 juin apporte d'autres enseignements de taille, en particulier sur la majorité. Et tout d'abord sur la mosaïque U.d.f. Pour les deux leaders de la droite, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, l'enjeu de ces élections n'avait rien à voir avec l'Europe. Pour le président de la République, il importait que la nébuleuse qui le soutient devienne la « majorité de la majorité ». Pour ce faire, rien n'a été économisé. Ni les moyens ni les hommes. Raymond Barre directement et Giscard d'Estaing, à la marge, en abusant des moyens audiovisuels, ont pesé de tout leur poids. Le résultat est pourtant décevant. L'U.d.f. a doublé le R.p.r., a grandi à ses dépens ; cependant, non seulement le résultat global — le total des deux listes — n'est pas à la hauteur de leur espoir, mais celui de la liste Veil — véritable liste officielle —, avec 27,55% des voix, ne permet pas au gouvernement de parler haut et fort. Son score est de 5% inférieur à celui obtenu par Giscard au premier tour de l'élection de 1974 ; et, surtout, sur les 6,37% perdus par le R.p.r., une partie seulement a été récupérée dimanche par l'U.d.f. L'« hégémonie » du Pouvoir sur son électorat n'a été guère assurée.

Pour Chirac, les résultats sont encore plus décevants : le rééquilibrage de la majorité a pour lui deux inconvénients majeurs. Tout d'abord son autonomie — toute relative — va être encore plus limitée : le temps des agressions verbales va sans doute prendre fin. Et le R.p.r. ne pourra pas faire l'économie d'une crise interne, la démission de Pierre Juillet et de Marie-France Garraud, ses « conseillers », étant un premier signe. Car se jouent entre les deux formations de droite, dès aujourd'hui, les candidatures aux prochaines élections où les désignations sont faites en fonction du rapport de forces La faiblesse nouvelle du R.p.r. va donc pousser quelques députés sortants à la



conciliation, d'autres à l'affrontement. Dans les semaines qui viennent, Chirac va devoir s'occuper de tout autre chose que de la Ville de Paris...

Quant au P.c., il ne recueille pas les fruits de ses efforts. Son nationalisme, venant renforcer le nationalisme de parti, lui avait fait espérer, en coagulant tous les mécontentements, retrouver des pourcentages passés et atteindre les 22 %. Avec 20,57 % il progresse de 0,02 %. On a envie d'écrire que le crime ne paie pas...

Régionalement, à l'exception de l'Hérault, par exemple, où le poids personnel d'Emmanuel Maffre-Baugé a pu aider, même les régions viticoles ou sidérurgiques n'ont pas répondu aux espoirs qu'y avait placés le P.c.f. Dans l'Aude, il progresse de 0,6% ; le P.s. aussi. En Moselle, il perd 2,7% ; le P.s. 0,7%. Et à Paris, le P.s. creuse l'écart, distance un peu plus le P.c.f. En un mot, l'opération survie a réussi ; mais, en se « bloquant » dans un antisocialisme primaire, qui conduit Georges Marchais à ne retenir de ce scrutin qu'une « réduction » de l'écart qui sépare son parti du P.s., le P.c.f. continue à s'enfermer sur un terrain qui lui rend malaisés des succès futurs.

Tout cela est bien loin de l'Europe. Mais comment éviter que les premières — et les plus importantes — analyses ne portent pas sur les rapports de forces internes, même si le motif de la consultation le permet mal ? Ce qui explique, par exemple, que les socialistes s'interrogent aujourd'hui davantage sur les rapports avec leur électorat, sur leur propagande, sur leur activité militante que sur le rôle de leurs députés au Parlement européen.

Et ces questions vont plus loin que l'émiettement des voix potentielles sur les « petites listes ». Le score de celles-ci, pour remarquable qu'il soit, n'est pas exceptionnel. Les écologistes et les trotskistes, par exemple, ont eu rarement l'occasion d'être présents partout lors d'une élection. Ils ont bénéficié dimanche de cette circonstance. On peut admettre qu'une partie de leurs suffrages vont, lorsqu'ils ne peuvent pas s'exprimer directement, au P.s. Mais il convient de relativiser ce mouvement. Tout d'abord en prenant conscience de la fragilité de leurs résultats : si pour les échéances futures le P.s. peut espérer retrouver une fraction de ces électeurs, les gains qu'il devra enregistrer pour forcer le destin — et les communistes — lui imposent de gagner aussi, et davantage, ailleurs. Là se trouve l'une des principales questions posées par ces élections.

GUY PERRIMOND

Socialistes de tous les pays...

Dans ce nouveau Parlement européen qui tiendra sa séance inaugurale le 17 juillet à Strasbourg, le groupe des socialistes et des sociaux-démocrates sera bien le plus nombreux. Il sera également le seul à compter des représentants de chacun des neuf pays. Mais, avec un effectif de 115 à 120 députés (il peut encore recueillir l'adhésion de trois ou quatre « divers »), il représentera à peine 30 % des 410 membres de la nouvelle Assemblée, alors que l'on aurait pu espérer qu'il atteigne au moins le tiers du total. En ajoutant les 43 sièges des communistes italiens et français et quelques autres « divers », l'ensemble de la gauche ne dépassera pas les deux cinquièmes des voix. C'est bien une Assemblée de centre-droit que viennent d'élire les électrices et les électeurs des neuf pays de la Communauté, ceux du moins qui ont fait l'effort d'aller voter et qui ont été plus de 85 % en Italie mais moins de 32 % en Grande-Bretagne.

C'est précisément le scrutin britannique qui est, pour l'essentiel, à l'origine de l'écart entre les prévisions faites pour l'effectif du groupe socialiste et la réalité telle que la font apparaître les résultats.

Le mode de scrutin adopté en Grande-Bretagne pour cette première élection européenne (maintien du système majoritaire à un tour mais avec 81 circonscriptions géantes) a outrageusement favorisé le parti conservateur qui, avec un déplacement de voix de l'ordre de 5 %, s'est attribué les trois quarts des sièges (60 sur 81), les travaillistes se trouvant réduits à 17, auxquels se joindra sans doute l'un des élus d'Irlande du Nord, tandis que le parti libéral, avec 12 % des suffrages exprimés, se trouve totalement exclu de la représentation britannique. Le parti de James Callaghan a souffert également de la règle du non-cumul, qui a fait qu'aucun de ses parlementaires vedettes n'était candidat. La seule personnalité connue, Barbara Castle, ancien ministre, a été bien élue — mais elle a été l'un des rares leaders du parti à prendre au sérieux ces élections et à mener une campagne active.

Les sociaux-démocrates allemands ont été, eux aussi, distancés par les chrétiens-démocrates, mais dans une proportion nettement moindre et qui ne permet nullement de tirer des conclusions quant à l'affrontement qui se produira l'an prochain entre les deux partis pour les élections législatives. Willy Brandt se retrouve à la tête d'un groupe de 35 élus, ce qui est d'ailleurs exactement conforme à ses prévisions. Parmi ces élus, une dizaine de moins de quarante ans, dont plusieurs anciens responsables des « Jusos », ce qui laisse prévoir un certain « gauchissement » de la représentation S.p.d. à Strasbourg. Les députés S.p.d. seront les plus nombreux au sein du groupe socialiste (suivis des socialistes français), tout comme les 42 élus de la C.d.u. et de la C.s.u. formeront la fraction la plus importante du groupe démocrate-chrétien, largement avant les Italiens.

En Italie, en effet, la Démocratie chrétienne a subi un nouveau tassement,

comme d'ailleurs le P.c.i., ce qui a en définitive profité, davantage qu'aux élections législatives de la semaine précédente, aux partis du centre-gauche, notamment au P.s.i. et au P.s.d.i. Ceux-ci enverront donc respectivement 11 et 4 représentants au groupe socialiste de Strasbourg, parmi lesquels, élu au titre du P.s.i., un Italien de fraîche date dont la présence ne passera pas inaperçue : l'ancien directeur de Radio-Prague, Jiri Pelikan. Avec 24 élus contre 19 au P.c.f., le P.c.i. dominera le groupe communiste d'autant plus qu'il envoie à Strasbourg des leaders de poids comme Enrico Berlinguer, Giorgio Amendola, Gian Carlo Pajetta, Sergio Segre et l'ancien commissaire de Bruxelles, Altiero Spinelli.

Parmi les petits pays, il n'y a guère qu'en Irlande où les travaillistes ont remporté un net succès aux dépens du parti gouvernemental, qui pâtit gravement d'une situation économique et sociale difficile.

En Belgique, si les socialistes flamands du B.s.p. ont maintenu leur position sans pouvoir empêcher l'incontestable succès personnel du social-chrétien Léo Tindemans, les Wallons du P.s.b. connaissent un nouveau recul et, au total, la Belgique ne comptera dans sa représentation à Strasbourg que sept socialistes sur vingt-quatre.

60 femmes sur 410 membres

Aux Pays-Bas, les abstentions, relativement fortes pour un pays réputé très pro-européen, ont nui aux socialistes, qui reculent de plus de trois points par rapport aux dernières élections et n'auront que neuf représentants sur vingt-cinq auxquels s'ajouteront peut-être les deux élus du mouvement « Démocrates 66 », proches, semble-t-il, des radicaux de gauche français.

Au Luxembourg, où la droite l'emporte à la fois aux élections nationales et européennes, le Parti socialiste ouvrier n'aura qu'un seul représentant.

Au Danemark, enfin, où la population reste profondément divisée sur l'appartenance du pays à la C.e.e., les sociaux-démocrates n'ont que trois élus, les treize autres se répartissant sur huit formations politiques, y compris le Parti communiste qui a un élu sur la liste de Front national anti-Marché commun.

A noter que dans plusieurs pays, notamment en Allemagne et en Belgique, tout comme en France, les écologistes ont recueilli des résultats substantiels, sans obtenir la moindre représentation en sièges. Les radicaux italiens — élus, eux, grâce à une proportionnelle intégrale — ont eu plus de chance à cet égard. Ils envoient notamment siéger à Strasbourg le grand écrivain Leonardo Sciascia.

On observera enfin que la nouvelle Assemblée de Strasbourg compte un peu plus de 60 femmes sur 410 membres, dont 17 Françaises. C'est la liste du Parti socialiste français qui, avec six élus sur vingt-deux, compte la plus forte proportion de femmes parmi ses représentants, le plus grand nombre aussi, à égalité avec le S.p.d., qui en a aussi six mais sur 35, et les conservateurs britanniques, fraction en définitive la plus nombreuse, mais qui n'a que six femmes sur 60 élus !

ANTOINE VIOLET

l'éditorial de Claude Estier

Un succès pour personne

Si l'on veut bien dépasser les premiers commentaires « à chaud » et affiner l'analyse pour en tirer des enseignements sérieux, les élections européennes — en France — ont ceci de particulier qu'elles ne constituent un succès pour personne. Si le triomphalisme est, dans la plupart des cas, de mauvais aloi, il est clair que, cette fois-ci, il n'est pas de mise.

Ces élections ne sont pas un succès pour l'Europe. Près de 15 millions de Français inscrits sur les listes électorales ont montré, en s'abstenant ou en votant blanc ou nul, qu'ils ne se sentaient pas concernés par le sujet même de la consultation. Il était visible tout au long de la campagne que l'idée européenne ne motivait pas plus les citoyens de notre pays que ceux de la plupart des autres Etats membres de la C.e.e. C'est la preuve, s'il en fallait une, que l'Europe s'est construite jusqu'à présent loin des peuples. Mais, pour tous ceux qui croient en la nécessité d'une construction communautaire, c'est un sérieux sujet de préoccupation.

Les élections du 10 juin ne sont pas un succès pour le pouvoir giscardien, compte tenu, en particulier, des énormes moyens mis en œuvre pour tenter d'entraîner une opinion réticente. Que la liste conduite par Simone Veil soit arrivée en tête ne suffit pas à dissimuler le fait qu'avec 27,55% le parti présidentiel est loin de retrouver et le résultat obtenu par le candidat Valéry Giscard d'Estaing au premier tour de 1974 et les indications annoncées jusqu'au dernier moment par les sondages, à savoir un pourcentage situé entre 30 et 32%, qui était aussi celui attendu par l'Elysée et l'Hôtel Matignon. Que seulement cinq millions et demi d'électeurs sur trente-cinq millions d'inscrits se soient prononcés pour la liste officielle, c'est-à-dire pour la politique gouvernementale, n'autorise guère Giscard et Barre à pavoiser. Il semble bien d'ailleurs qu'après des premières déclarations de circonstance, relayées comme de coutume par les plus zélés des commentateurs de télévision, ils se gardent bien de le faire.

Le scrutin de dimanche n'est évidemment pas un succès pour Jacques Chirac, qui en est même, sans aucun doute, le principal vaincu. L'étonnant est que le chef du R.p.r. ait pu penser que la campagne qu'il a menée, chauvine, outrancière et pleine de contradictions, allait lui permettre de marquer des points. En permettant au parti giscardien, largement minoritaire dans le pays, de devenir pour la première fois « majoritaire dans la majorité », Chirac se ferme encore davantage des issues qui étaient déjà sérieusement obstruées. Sans doute a-t-il souvent prouvé dans le passé sa capacité à rebondir ; mais un tremplin de 16 % le lui permettra moins facilement que les 23 % qu'il avait encore obtenus l'an dernier. Affaire à suivre.

Il faut beaucoup d'hypocrisie au Parti communiste pour crier victoire à partir de résultats qui représentent simplement le strict maintien — en pourcentage — de ceux des législatives de l'an dernier. Plus d'un million et demi de voix de moins qu'en mars 1978, cela montre en outre que, contrairement à une idée répandue, le Parti communiste est atteint par l'abstention au moins autant que les autres formations. Sans doute la direction du P.c.f. pouvait-elle craindre un recul plus net encore. C'est ce qui l'avait d'ailleurs conduite, particulièrement dans les dernières semaines, à développer une campagne massive, très personnalisée sur Georges Marchais et exploitant au maximum des éléments extérieurs, tels que la présence sur la liste communiste d'Emmanuel Maffre-Beaugé, supposé entraîner les foules dans le Languedoc. Tout cela pour aboutir à une totale stagnation ! Pas étonnant, donc, que le principal motif de satisfaction retenu par le bureau politique se situe au niveau de l'écart de voix entre le P.c.f. et le P.s.

Nous n'avons à aucun moment, depuis dimanche soir, cherché à dissimuler que les élections européennes ne sont pas non plus un succès pour le Parti socialiste. François Mitterrand a souligné, dès lundi, que nous avions rencontré de réelles difficultés à mobiliser notre électorat. Le thème même de l'Europe et les sensibilités différentes qu'il suscite chez les socialistes constituaient a priori une première difficulté. Une autre venait de la position du parti (« Oui à l'Europe, mais à une autre Europe ») qui, faisant appel au raisonnement, était plus malaisée à expliquer que les thèmes démagogiques du P.c.f. ou simplistes de la liste Veil. Enfin, le P.s. a sans doute souffert plus que d'autres de la présence « nationale » des listes écologistes et trotskistes, qui ont donc pu mobiliser un électorat dont il a été maintes fois constaté qu'en l'absence de candidat dans telle ou telle circonscription il se reporte partiellement sur le Parti socialiste.

Ces raisons ne sauraient empêcher la nécessaire réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre au P.s. de mieux mobiliser la partie encore fluide d'un électorat potentiel qui est sensiblement plus nombreux que son électorat réel. Mais les résultats du 10 juin n'autorisent nullement le développement d'une campagne interne — immédiatement répercutée à l'extérieur — visant à mettre en cause la direction du parti comme si le congrès de Metz ne s'était pas achevé sur des décisions claires dégageant une majorité et une minorité. Ceux qui s'engagent imprudemment dans cette voie oublient au passage que dans ce scrutin — qui n'a, en fin de compte, guère été favorable aux partis socialistes et sociaux-démocrates de l'Europe des Neuf — le P.s. français est encore celui qui a le mieux tenu le choc.

Quoi qu'en pensent certains, l'heure n'est pas aux règlements de comptes. L'immense majorité des militants n'ont aucune envie de recommencer le congrès et jugeront sévèrement ceux qui prendraient la responsabilité de diviser le parti alors que, devant les assauts conjugués qu'il subit, il a plus que jamais besoin d'unité pour l'action.

Libertés : une droite molle de plus en plus musclée

NUL n'est censé ignorer la loi. L'enseignement primaire et secondaire se garde bien, cependant, de donner les rudiments juridiques nécessaires à la formation d'un citoyen à part entière. Dans ces conditions, les neuf dixièmes des Français ignorent leurs droits. Faut-il s'en étonner ? Cela en rend la violation plus aisée.

On nous rebat les oreilles avec la France « terre des droits de l'homme et patrie de la liberté ». Sans omettre de rappeler, quand point le doute, le principe sacré de la séparation des pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif. Ainsi la France resterait-elle une démocratie exemplaire, enviée du monde entier.

Certes, si l'on considère les pays du bloc soviétique, l'Extrême-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine, les régimes bafouant les droits et libertés les plus élémentaires ne manquent pas. On peut toutefois s'interroger sur le sens et l'intérêt de telles comparaisons. Plutôt que de mettre en parallèle le géant de la démocratie que nous prétendons être et les Pygmées en cette matière — comme si les démocraties occidentales n'avaient pas de lourdes responsabilités dans la prolifération des dictatures du tiers monde, pour ne pas parler du rôle de la France dans l'Empire centrafricain —, pourquoi ne pas s'interroger sur l'évolution de notre propre système ?

Craint-on que la duplicité giscardienne ne saute trop ostensiblement aux yeux ? Les propos empreints de libéralisme du chef de l'Etat ne suffisent pas à masquer les pratiques contraires qui se développent sous son septennat. Si le mot « liberté » revient souvent dans la bouche du gouvernement, c'est le plus souvent à propos de celle des prix.

Pour ce qui est des véritables libertés, on assiste, au contraire, à un lent grignotage. A telle enseigne que les partis de gauche, l'extrême gauche, les grandes confédérations ouvrières et la Fen, de nombreux syndicats et organisations qui touchent au monde de l'information, de la justice et même de la police ont été amenés à s'inquiéter d'empiétements successifs sur les libertés au cours des mois écoulés.

L'offensive la plus forte paraît engagée contre le droit de manifestation. Face à une situation sociale catastrophique qui continue de s'aggraver, que fait le gouvernement de Raymond Barre ? Il accentue simultanément le matraquage des esprits — par un renforcement du contrôle de l'information — et celui des boîtes crâniennes de ceux qui osent protester.

Pour ce faire, un scénario est mis en œuvre. Le 23 mars, la C.g.t. organise une grande manifestation des sidérurgistes de toute la France sous forme d'une marche sur Paris, à laquelle se joignent certaines unions locales C.f.d.t. A la fin de cette manif, des provocateurs — parmi lesquels sont infiltrés des policiers en civil — se livrent à des actes de vandalisme qui laissent indifférent pendant longtemps l'imposant dispositif policier. Le service d'ordre de la C.g.t. réussit à interpeller l'un des casseurs. Il se révèle être le policier Le Xuan.

Aussi, lorsque pour conclure les protestations du Cid-Unati, des P.m.e. et de quelques personnalités montant en épingle un ras-le-bol des victimes des casseurs, le ministre de l'Intérieur propose (avec l'accord de Valéry Giscard d'Estaing) au Conseil des ministres du 28 mars d'interdire les manifestations dans le centre des villes « si elles ne présentent pas des garanties absolues de sécurité », la ficelle paraît un peu grosse. Ce projet provoque un tollé immédiat, et Giscard d'Estaing recule aussitôt.

Pour faire oublier le rôle douteux, le 23 mars, de certains policiers en service, le gouvernement joue alors les pick-pockets criant « au voleur ».

Christian Bonnet sanctionne d'un blâme Claude Toulouse, secrétaire général du syndical C.g.t. de la police, qui a dénoncé les provocations policières. Il accentue en même temps sa tentative de limiter la liberté syndicale des fonctionnaires de police. En quoi il fait l'unanimité des organisations concernées contre lui.

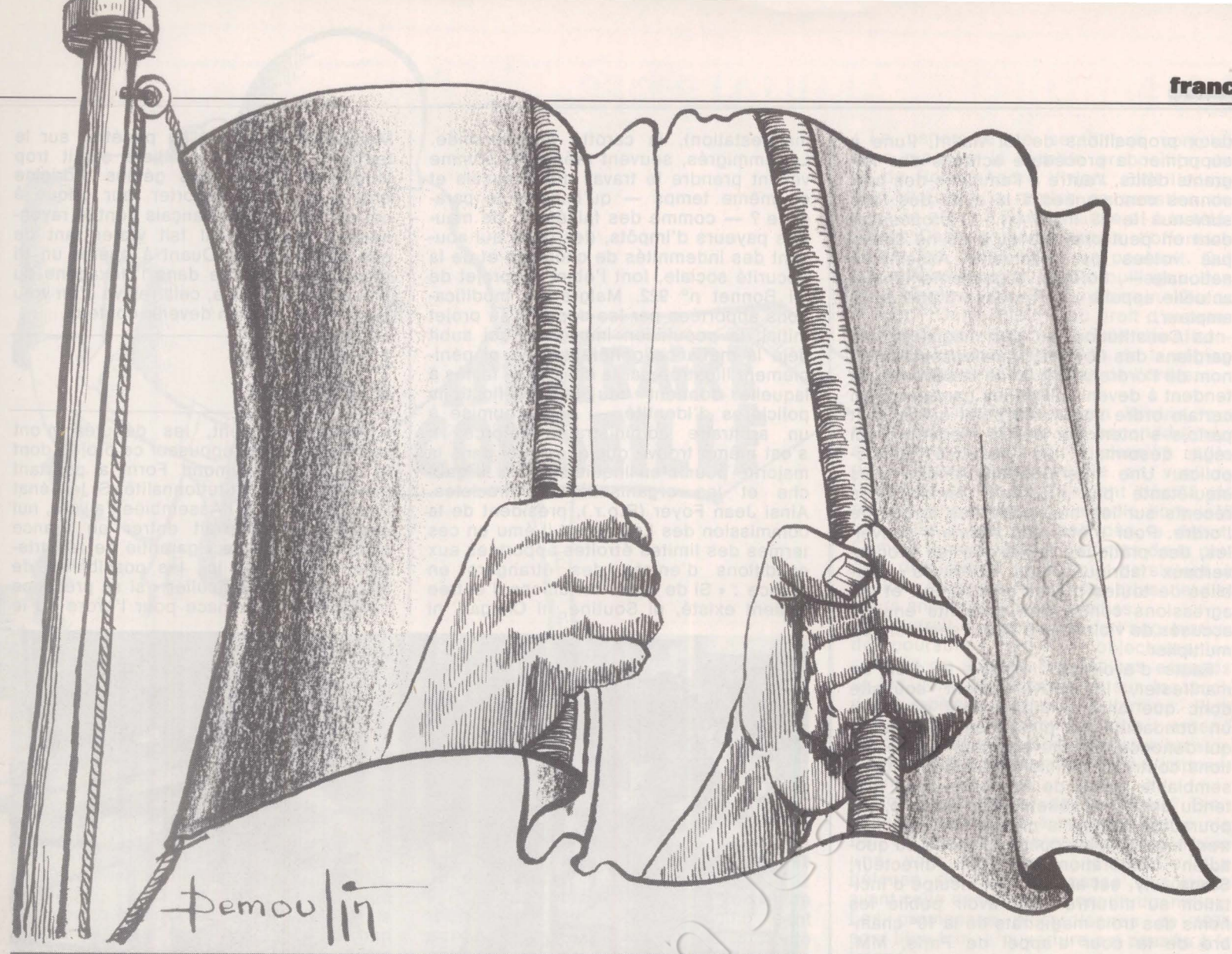
Le garde des Sceaux ne sera pas en reste. Certains jeunes gens, dont plusieurs mineurs, ont été interpellés le 23 mars et à l'issue de la manifestation du 1er mai.

Prises d'otage

La conjugaison de la procédure de flagrants délits (pour les majeurs) et de la loi anti-casseurs permet, sur la base de témoignages policiers fabriqués, de prononcer de très lourdes peines de prison contre plusieurs de ces jeunes gens. Tout indique pourtant que certains d'entre eux sont innocents des faits qu'on leur reproche. Mais tel n'est pas, semble-t-il, le point sur lequel la « Justice » avait à se prononcer. Elle a fait fi de ce que le doute doit bénéficier à l'accusé. Elle a feint d'ignorer que la liberté provisoire (surtout dans un cas comme celui du jeune Thomas P., mineur de seize ans incarcéré depuis plus d'un mois) doit être la règle et le maintien en détention l'exception. Placé sous les ordres d'Alain Peyrefitte, le parquet a bien montré quel était l'enjeu. Ses appels a minima contre des sanctions déjà lourdes et critiquées, son opposition à des mises en liberté qui n'entravaient pas le fonctionnement de la Justice prouvent qu'il s'agissait bien de faire des « exemples ». L'exemplarité de la Justice française n'a rien à gagner à ces pratiques qu'au nom du P.s. Pierre Joxe assimile à des prises d'otage (voir l'Unité n° 342). Peyrefitte a beau chercher à détourner le problème, invoquer l'indé-



Affrontements à Denain, entre C.r.s. et sidérurgistes.





« Chasse au faciès » dans le métro.

pendance des magistrats, leur honneur et la difficulté de leur tâche rendue plus ardue encore par les attaques dont ils seraient l'objet, c'est bien de son attitude à lui qu'il est d'abord question. Surtout lorsqu'il prétend que ces jeunes détenus bénéficient de conditions de détention pratiquement idéales. Ceux-ci, en déclenchant dimanche dernier à Fleury-Mérogis une grève de la faim qui a cessé le lendemain, ont, au contraire, manifesté qu'ils réclamaient toujours le statut politique. Réponse de l'administration pénitentiaire : elle les a éparpillés, dans la nuit du 11 au 12 juin, dans différentes prisons, comme la Santé, Melun, Rouen, etc. Cependant, les premiers de ces jeunes détenus ont déjà bénéficié d'une libération conditionnelle qui confirme à quel point le garde des Sceaux s'est fourré dans une sale affaire.

Quoi qu'il en dise, il est aussi parfaitement légitime de s'interroger sur le fonctionnement d'une Justice rendue « au nom du peuple français ». Le Syndicat de la magistrature et plusieurs organisations d'avocats ont d'ailleurs été les premiers à alerter l'opinion sur ce qui se fait aujourd'hui en son nom.

Les juges ne tiennent-ils compte que des témoignages policiers, même les plus douteux — les exemples sur ce point abondent —, sans retenir les témoignages qui les contredisent ? N'écoutent-ils la défense que d'une oreille distraite ? Prononcent-ils des sanctions très lourdes, malgré un doute persistant, contre des « délinquants » primaires ? Bah, semble dire Peyrefitte, cela mettra un peu de plomb dans la cervelle de ces jeunes gens ! Que diable allaient-ils faire dans ces manifs ?

Tout est donc clair. Même si le P.s. a eu raison de déposer la semaine dernière

deux propositions de loi visant, l'une à supprimer la procédure actuelle des flagrants délits, l'autre à l'amnistie des personnes condamnées à la suite des faits survenus le 23 mars (1) —, proposition dont on peut craindre qu'elles ne soient pas votées par l'actuelle Assemblée nationale —, l'offensive gouvernementale actuelle appelle une réponse d'une autre ampleur.

La Constitution fait des magistrats les gardiens des libertés. Insidieusement, au nom de l'ordre public et de la sécurité, ils tendent à devenir plutôt les gardiens d'un certain ordre social. Au point qu'on peut parfois s'interroger sur la hiérarchie qui régit désormais les relations justice-police. Une interrogation rendue plus inquiétante par plusieurs témoignages récents sur les méthodes des forces de l'ordre. Pour n'être pas vraiment nouvelles, des pratiques telles que les procès-verbaux fabriqués, les « preuves » établies de toutes pièces a posteriori et les agressions contre des passants ensuite accusés de violences à agent semblent se multiplier.

Faute d'avoir pu interdire le droit de manifester, le gouvernement souhaite donc que chaque manifestant devienne un condamné en puissance. Malheur à qui dénonce ce mauvais coup. Les sanctions contre le policier Toulouse, l'invraisemblable rappel de Peyrefitte à un prétendu devoir de réserve des avocats, les poursuites contre la presse libre qu'illustrent les multiples condamnations du quotidien « Libération » — son directeur, Serge July, est aujourd'hui inculpé d'incitation au meurtre pour avoir publié les noms des trois magistrats de la 10e chambre de la cour d'appel de Paris, MM. Kopp, Leclache et Moene, qui se sont prononcés sévèrement le 1er juin sur le sort de jeunes manifestants condamnés —, tout indique que la volonté gouvernementale de reprise en main n'est pas près de cesser.

La méthode du bouc émissaire a également servi contre les travailleurs immigrés. Après le bâton (l'offensive anti-manifestation), la carotte empoisonnée. Les immigrés, souvent présentés comme venant prendre le travail des Français et en même temps — qu'importe le paradoxe ? — comme des fainéants, de mauvais payeurs d'impôts, des gens qui abusent des indemnités de chômage et de la Sécurité sociale, font l'objet du projet de loi Bonnet n° 922. Malgré les modifications apportées par les députés au projet initial, la population immigrée, qui subit déjà la méfiance généralisée — si péniblement illustrée par la chasse au faciès à laquelle donnent lieu les vérifications policières d'identité —, sera soumise à un arbitraire administratif renforcé. Il s'est même trouvé quelques voix dans la majorité pour s'en inquiéter avec la gauche et les organisations antiracistes. Ainsi Jean Foyer (R.p.r.), président de la commission des Lois, s'est-il ému en ces termes des limites étroites apportées aux conditions d'entrée des étrangers en France : « Si de telles conditions d'entrée avaient existé, ni Soutine, ni Chagall, ni Modigliani n'auraient pu pénétrer sur le territoire français. » La liste serait trop longue à dresser des génies d'origine étrangère venus apporter leur brique à cet édifice culturel français dont le rayonnement international fait vibrer tant de nos compatriotes. Quant à opérer un tri préalable à l'entrée dans l'Hexagone du bon grain de l'ivraie, cela relève d'un vœu pieux au point d'en devenir douteux.

L'ouverture à la trappe

Malheureusement, les députés n'ont pas jugé bon de repousser ce projet, dont le socialiste Raymond Forni a pourtant dénoncé l'inconstitutionnalité. Si le Sénat l'adoptait tel que l'Assemblée l'a voté, nul étranger ne pourrait entrer en France sans présenter de « garantie de rapatriement ». Une fois ici, les possibilités de l'expulser, en particulier « si sa présence constitue une menace pour l'ordre ou le



Travailleurs immigrés jetés hors d'un foyer.

L'abandon giscardien

par Marcel Debarge

LES projets se suivent et se ressemblent. Il en est ainsi de celui sur la réforme des collectivités locales pensé par le pouvoir giscardien. Après la privatisation de l'énergie, après les attaques successives contre le service public — démantèlement de l'O.r.t.f., restructuration de la S.n.c.f., des P.t.t., selon la nouvelle notion de service concurrentiel —, la réforme des collectivités locales vient orchestrer cette nouvelle donne libérale.

Après la longue plainte des élus, devant la crise reconnue des finances locales, on se serait plu à imaginer que les pouvoirs publics trouvent d'autres solutions.

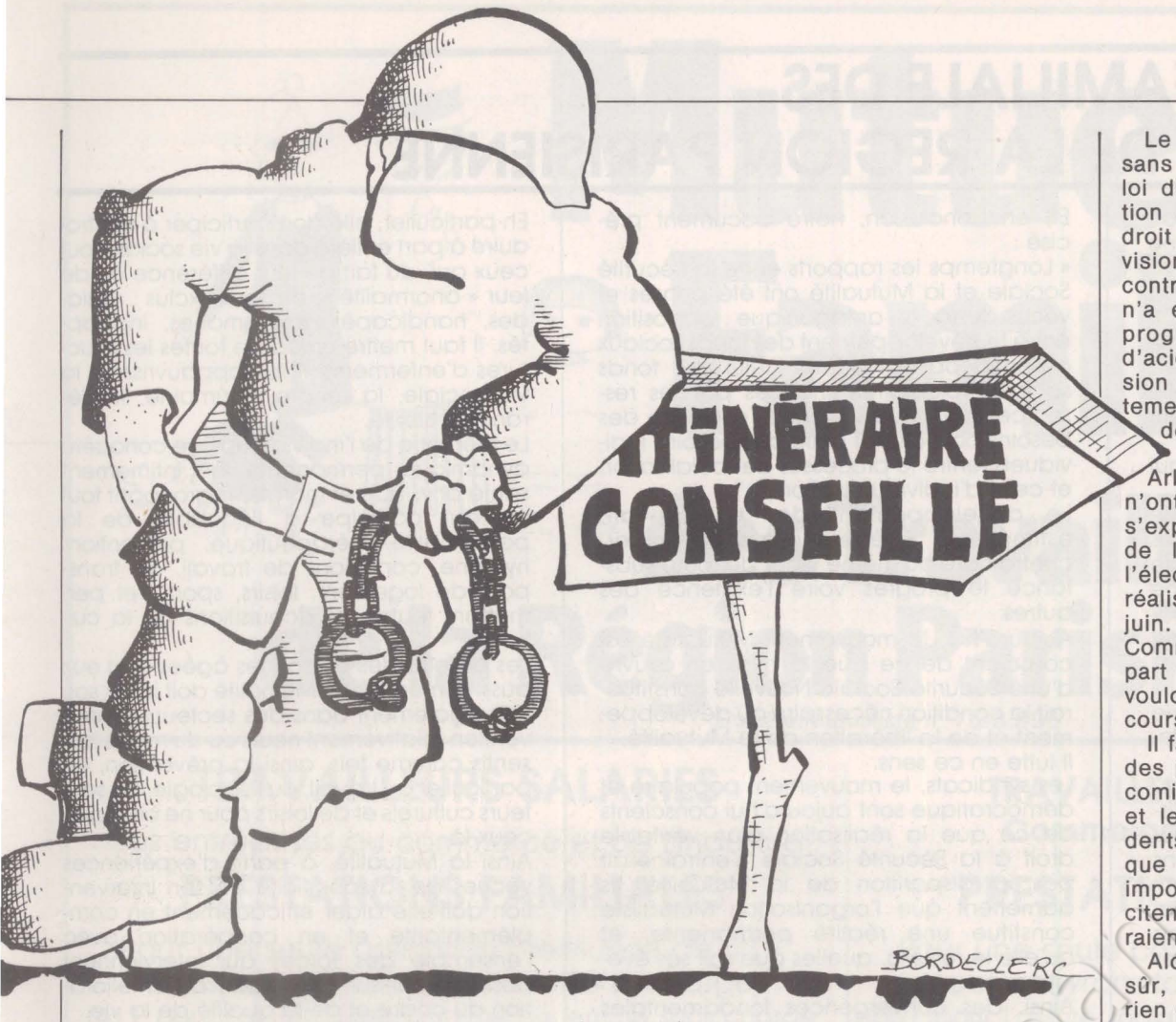
Cela n'a pas été le cas, et les élus continuent de se plaindre. Dans le projet gouvernemental, on cherchera vainement la décentralisation, la reconnaissance de la région, les moyens réels de faire vivre les communes de France. Mais on trouvera une volonté politique de ne pas modifier les rapports entre le pouvoir central et les collectivités. Le centralisme technocratique s'en tire à cet égard somme toute assez bien, et la mise en place d'un nouveau mécanisme de l'économie locale s'inscrit parfaitement dans la restructuration capitaliste française, opérant par ces nouveaux ciseaux de l'inflation et du chômage.

Les propos tenus par le président de la République à Thann, le 14 mai, au cours de son voyage alsacien, devant les élus du Haut-Rhin sont sans ambiguïté quant aux véritables intentions du régime. Il suffit de le citer : « Tout indique que nous allons connaître encore longtemps un climat international incertain et une compétition économique dure dans un monde dangereux, dans un monde qui change ; la France a besoin d'un Etat solide, respecté et donc allégé ; l'Etat doit être allégé des tâches que les collectivités locales peuvent accomplir mieux que lui... »

Les mesures les plus adaptées à cet objectif sont connues : la privatisation, l'abandon du service public et le refus de décentralisation. Le prix de l'autonomie communale est affiché : une plus grande dépendance à l'égard du privé.

Comment adapter un peu mieux la gestion communale aux normes de la privatisation ? Tout d'abord, la procédure de redressement financier pour les communes en déficit oblige celles-ci à réaliser un emprunt dit exceptionnel à court ou moyen terme. Quant aux divers services entretenus par les communes ou leurs groupements, il pourra être fait appel à des sociétés pour en assurer la gestion.

Le service public est donc sérieusement mis en cause. L'Etat se désengage. Il reporte ses obligations sur les collectivités locales, ses retards et ses incapacités étant ainsi endossés par les communes et les départements. On octroie surtout ce qui a été longtemps négligé : c'est ainsi qu'un secteur comme la santé scolaire, où les crédits furent inexistants, le manque d'équipements notoire, sera géré par les collectivités. Le transfert des formes d'aides sociales, effectué selon des critères de voisinage, sera lourd pour les finances locales. Simone Veil annonce un ralentissement de dépenses, alors que



crédit public » — comme de participer à une manifestation syndicale un 1er mai, peut-être ? —, sont si blancs qu'en réalité son sort dépendra du bon vouloir de la police. Enfin, si cette dernière juge bon d'expulser des immigrés, ils pourront être détenus dans des locaux style Arenc ne relevant pas de l'autorité judiciaire.

Ce projet, inadmissible en soi, est d'autant plus scandaleux que le gouvernement sait bien que le problème de l'immigration et celui du chômage n'ont rien du phénomène des vases communicants. Selon Raymond Forni, le départ de 150 000 immigrés ne libérerait même pas 13 000 emplois.

Réunis la semaine dernière à l'occasion d'une rencontre nationale, cinq cent soixante prêtres-ouvriers ont protesté contre l'adoption du projet n° 922 par les députés en première lecture. « Nous dénonçons, ont-ils dit, cette politique des petits paquets qui, de circulaires en décrets et de décrets en lois, s'attaque sans cesse aux travailleurs immigrés sans jamais poser en clair et dans son ampleur la place de l'immigration dans notre société française. »

Le panorama ne serait pas complet sans rappeler la récente proposition de loi de Robert-André Vivien, dont l'adoption aboutit à la remise en question du droit de grève à Radio-France et à la télévision. Dans le même temps, l'offensive contre les radios libres se poursuit. Qui n'a entendu parler des brouillages des programmes de Radio-Lorraine-Cœur d'acier ? Cette atteinte au droit d'expression avait provoqué en mai de vifs affrontements entre la population de la région de Longwy et les forces de l'ordre.

Arlette Laguiller et Alain Krivine, qui n'ont disposé que de 257 secondes pour s'exprimer sur les ondes, dans le cadre de la campagne officielle en vue de l'élection du 10 juin, avaient décidé de réaliser une émission de radio libre le 8 juin. Elle a été brouillée dès le début. Comme le sont les programmes de la plupart des radios libres qui persistent à vouloir, à travers la France, briser le discours anesthésiant des médias.

Il faudrait encore parler de l'aggravation des poursuites contre les objecteurs, les comités de soldats, les anciens engagés et les collectifs d'enquête sur les accidents mortels survenus à l'armée. Plus que jamais, la « grande muette » entend imposer le silence. Ses méthodes ne suscitent pas les protestations qui s'imposeraient.

Alors, que penser de tout cela ? Bien sûr, le giscardisme à la sauce Barre n'a rien du fascisme. Il n'en prend pas moins une voie musclée, inquiétante. La défense du système passe désormais avant celle des libertés constitutionnelles. Les promesses giscardiennes de 1974 sont bien loin. L'ouverture est passée à la trappe !

JEAN-LOUP REVERIER

(1) Le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, la Fédération nationale de l'Union des jeunes avocats, le Comité des physiciens français, la Ligue des droits de l'homme, le P.c.f., la C.g.t. et plusieurs autres organisations réclament également cette amnistie.

---

l'aide aux P.m.i., aux personnes âgées, connaissent un véritable gonflement de celles-ci. Le prix de journée et le surplus de dépenses dus au suréquipement de certains hôpitaux constituent encore un exemple de ce type de transfert. Mais à qui reviendra-t-il d'assurer le freinage de ces aides ? Aux collectivités.

Tout se passe ainsi : les secteurs qui sont du ressort de l'Etat pour le financement en raison de la solidarité nationale incombent aux collectivités.

En matière scolaire, l'Etat oriente la politique par les crédits, et les collectivités locales n'ont qu'à faire au mieux.

En abandonnant le contrôle de la carte scolaire au conseil général, l'Etat fait d'une pierre deux coups : il se désengage financièrement et fait cautionner ce désengagement par les élus locaux. Avec les bourses pour l'enseignement secondaire, qui vont revenir au département, il est à craindre qu'on retourne à une forme de discrimination entre différents enseignés, par une sorte de loi de l'offre et de la demande. Il est quand même étonnant aussi que le gouvernement choisisse de transférer les charges du transport scolaire au moment précis où la politique de regroupement risque de multiplier les besoins en ce domaine. Une volonté politique de classe accompagne donc cette démarche.

Le projet tendrait à alléger les contrôles administratifs. En pratique, l'allégement ne fait que rendre plus opérant le fonctionnement de la tutelle. Car le contrôle financier se renforce. Les communes en difficulté devront présenter un plan de redressement financier ; si le préfet refuse ce plan, les élus perdent du même coup la maîtrise du budget. Le contrôle est même doublé : des comités interdépartementaux présidés par un magistrat de la Cour des comptes exerceront aussi un contrôle.

Dans les domaines essentiels (intervention en matière industrielle et commerciale de l'administration communale), toute délibération reste soumise à l'approbation préalable du préfet.

Le préfet continue à concentrer d'ailleurs dans ce projet les pouvoirs de délégué du gouvernement et ceux d'exécutif du département.

Quant à la dotation globale d'équipement, quel en est l'objet ? La commune va se substituer à l'Etat dans les arbitrages en matière d'équipement. Il s'agit d'un marché de dupes, dans la mesure où aucune garantie de la progression de la dotation globale d'équipement n'existe dans le projet. La dotation globale de fonctionnement est indexée sur la T.v.a., alors qu'aucun mécanisme d'indexation n'est prévu par la D.g.e. En fait, la D.g.e. consacre l'insuffisance déjà régnante des subventions sectorielles. Quant aux modalités de la globalisation, elles ne sont pas connues.

Les équipements nationaux ne font pas partie du champ d'intervention de la dotation globale d'équipement.

Cette forme de désengagement de l'Etat est bien l'application d'une logique politique, qui, dans l'assaut de libéralisme et de privatisation qu'elle laisse à la société, vient de rejeter au large de l'Histoire la planification française.

Et si l'on parlait de l'indemnisation des élus locaux, au nom de quelle interprétation de la démocratie des maires ou adjoints salariés ne bénéficieraient-ils pas des mêmes droits selon leur appartenance à une entreprise de plus ou de moins de dix salariés ? Quant au personnel communal, il voit certains de ses avantages, comme la sécurité de carrière, tourner en risque.

Au total, cette réforme des collectivités locales à travers le désengagement de la puissance publique conduit à sa perte ce qui fut une conquête démocratique : le service public.

L'économie de marché prend la direction des collectivités locales et fera organiser par les communes la sélection au lieu de la solidarité.

LA MUTUELLE FAMILIALE DES TRAVAILLEURS DE LA REGION PARISIENNE

A cette question, la réponse n'est pas forcément simple. L'Unité a rencontré Mme Adrienne PIVARDIERE, Présidente de la Mutuelle Familiale des Travailleurs de la Région Parisienne.

Question : Qu'est-ce-que la Mutuelle Familiale ?

Réponse : Comme son nom l'indique, elle est familiale, mais elle couvre également les personnes seules.

Cest une Mutuelle interprofessionnelle qui a son siège 10, Rue Dieu, Paris 10e.

Avec la seule cotisation du chef de Famille, son conjoint, ses enfants, ses ascendants reconnus à charge au titre de la Sécurité Sociale (ou de la personne seule), recevront les prestations de maladie, chirurgie, hospitalisation, etc ... ainsi que les prises en charge pour les soins dans les établissements conventionnés.

Si la conjointe seule est mutualiste, elle ouvre les droits aux prestations pour elle-même et ses enfants.

Ainsi donc une seule cotisation familiale ou personne seule pour la couverture des risques : Remboursement selon l'option pour les soins dentaires, soins médicaux, soins de spécialistes, radios, la prothèse dentaire, chirurgie, hospitalisation, médecine, maternité, maisons de repos, les frais d'analyse, l'orthopédie, les lunettes et les frais pharmaceutiques.

Décès : Frais funéraires.

Adhérent de l'Union des Mutuelles de Travailleurs de la Région Parisienne, elle participe pleinement à l'enrichissement des grandes orientations de la Mutualité des Travailleurs car comme le souligne son document du 3ème Congrès d'Evian.

« La Fédération Nationale des Mutuelles de Travailleurs s'est placé dès sa création dans la perspective tracé par le législateur de 1945. Elle a pris en compte les valeurs qu furent à l'origine de la naissance du Mouvement Mutualiste Français. Elle a voulu les enrichir grâce aux progrés accomplis, les faire fructifier dans le mouvement Mutualiste tout entier.

Ce n'est donc pas de l'extérieur mais à partir d'une expérience partagée par l'ensemble des Mutualistes que la F.N.M.T. développe sa réflexion et contribue à définir une doctrine Mutualiste pour notre temps.

A ce titre, la Fédération Nationale des Mutuelles de Travailleurs a adopté, lors de son troisième congré, les 8, 9 et 10 Juin 1978 à Evian son document d'orientation. Celui-ci tente de saisir les données les plus fondamentales et permanentes du Mouvement Mutualiste Français. Il veut servir de référence pour une longue période.

A son congrès d'Evian, la Fédération Nationale des Mutuelles de Travailleurs à d'autre part, conformément à l'orientation ainsi définie, adoptée un large éventail de propositions concrètes.

Elle concerne les libertés mutualistes, la démocratie mutualiste, les réalisations mutualistes, enfin, tout ce qui peut rendre plus efficace l'activité du mouvement.

Ces propositions doivent en particulier promouvoir une réforme destinée à enrichir le code de la Mutualité.

Elles évoquent des thèmes concrets sur lesquels peuvent se consolider l'unité et se développer la capacité d'action immédiate du Mouvement Mutualiste Français. »

Et, en conclusion, notre document précisé :

« Longtemps les rapports entre la Sécurité Sociale et la Mutualité ont été pensés et vécus de façon antagonique : opposition entre le développement des fonds sociaux collectifs obligatoires et celui des fonds sociaux volontaires financés par les ressources individuelles, entre l'évolution des besoins collectifs et celle des besoins individuels, entre le processus de socialisation et celui d'individualisation.

Le développement des uns devait, estimait-on, « nécessairement » limiter, contraindre ou même vider de toute substance le progrès voire l'existence des autres.

Aujourd'hui, le mouvement Mutualiste est conscient de ce que la mise en œuvre d'une Sécurité Sociale Nouvelle constituerait la condition nécessaire du développement et de la libération de la Mutualité.

Il lutte en ce sens.

Les syndicats, le mouvement populaire et démocratique sont aujourd'hui conscients de ce que la réalisation d'un véritable droit à la Sécurité Sociale n'entraînerait pas la disparition de la Mutualité. Ils admettent que l'organisation Mutualiste constitue une réalité permanente, et qu'elle le restera, quelles que soit ses évolutions.

Ainsi, des convergences fondamentales apparaissent, qui permettent un développement sans précédent de la coopération, à égalité et en toute indépendance, entre le mouvement Mutualiste et les autres formes d'organisation volontaire et démocratique de notre pays et tout particulièrement avec le mouvement syndicale. Cette évolution oblige à jeter un regard neuf sur l'avenir de la Sécurité Sociale, sur celui de la Mutualité et sur leurs relations.

Les mesures contenues dans la plateforme Santé/Sécurité Sociale de Juillet 1974, la nationalisation de l'industrie pharmaceutique et des compagnies d'assurances privées, demeurent des objectifs qui permettraient de répondre aux besoins les plus urgents et de mettre en route une dynamique nouvelle.

L'ensemble de la Population Française, grâce à l'action combinée de la Sécurité Sociale et de la Mutualité, bénéficierait alors de la « gratuité » des soins, d'une garantie de ressources élevées, d'un accès aux soins très améliorés, d'une démocratisation poussée de la protection sociale.

Sur ces bases, l'intervention multiforme de la Mutualité pourrait se développer considérablement.

C'est dans l'activité quotidienne, dans des réalisations concrètes répondant aux besoins et aux possibilités les plus actuelles de la grande masse des mutualistes que la Mutualité doit gagner en nombre d'adhérents, en puissance, en capacité d'intervention, pour avancer vers ces objectifs et cet avenir.

Dès à présent, l'utilisation des capacités et du patrimoine mutualiste tels qu'ils existent ou se créent doit permettre d'œuvrer concrètement pour une nouvelle stratégie du droit à la santé.

Cette stratégie doit contribuer à la conquête individuelle et collective de la santé, au libre aménagement des temps, des cadres et des modes de vie, à la promotion de rapports de meilleur qualité entre les hommes.

En particulier, elle doit participer à réintroduire à part entière dans la vie sociale tout ceux qui, du fait de leur différence ou de leur « anormalité », en sont exclus : malades, handicapés, toxicomanes, inadaptés. Il faut mettre en cause toutes les structures d'enfermement qui appauvrissent la vie sociale, la rendre inhumaine, intolérante et stérile.

Le bien-être de l'individu est une conquête dynamique, permanente liant intimement santé physique et morale, regroupant tout ce qui participe à l'équilibre de la personnalité—thérapeutique, prévention, hygiène, conditions de travail, de transport, de logement, loisirs, sports—et permettant toutes les acquisitions de la culture.

Les besoins des personnes âgées sont eux aussi immenses. La Mutualité doit jouer son rôle également dans des secteurs d'intervention relativement neufs ou du moins ressentis comme tels, ainsi la prévention, en particulier au travail, ou l'écologie, les secteurs culturels et de loisirs pour ne citer que ceux là.

Ainsi la Mutualité, à partir d'expériences vécues de la spécificité de son intervention doit-elle aider efficacement en complémentarité et en coopération avec l'ensemble des forces qui interviennent positivement sur ce terrain, à l'amélioration du cadre et de la qualité de la vie.

L'intervention de la Mutualité dans cet immense champ, loin de transférer des charges nouvelles sur les budgets des mutualistes, doit faire progresser la conscience et l'action pour que des moyens à tout niveau et en particulier du niveau des pouvoirs publics soient dégagés à hauteur des nécessités actuelles.

Ce devenir de la Mutualité n'est pas tracé d'avance.

Tout dépendra des libertés plus ou moins grandes avec lesquelles la Mutualité pourra intervenir et de ses capacités à être en permanence le grand mouvement dont notre peuple a besoin.

A partir de son histoire, de ses traditions, de ses valeurs, grâce à son unité, à sa diversité, à son expérience, à sa démocratie et son patrimoine matériel et humain, le mouvement mutualiste peut jouer un rôle actif, progressiste dans notre pays.

Mais il n'y a pas de fatalité.

Tout dépend de la manière dont ces qualités seront, ou ne seront pas, utilisées, rendues fécondes, par les mutualistes eux-mêmes.

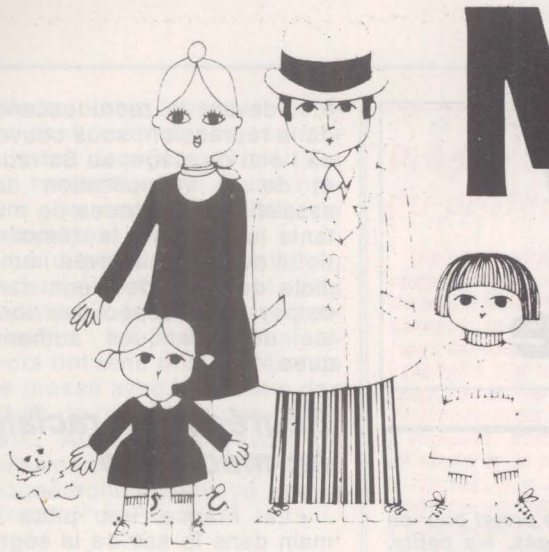
En 1945, le mouvement mutualiste français a, pour une large part, manqué l'histoire.

Aujourd'hui, plus fort, plus uni, plus indépendant, plus actif, plus conscient, il y a, s'il cultive ses qualités essentielles, la possibilité de participer pleinement à cette histoire.

Il n'est pas douteux qu'il doit à cet effet considérablement faire progresser en lui et hors de lui ces qualités. Il doit pouvoir mettre en cause tout ce qui, en son sein, peut conduire à réduire la participation à égalité, de chaque mutualiste et de sa famille, de chaque société.

La Fédération Nationale des Mutuelles des Travailleurs n'a qu'une ambition : mettre au service de l'ensemble du mouvement mutualiste français, auquel elle appartient et participe pleinement, toutes ses capacités de réalisation, de réflexion et d'action. »

Communiqué



Mutuelle Familiale des Travailleurs de la Région Parisienne

Société Mutualiste n° 75-3.995

TRAVAILLEURS SALARIES

des entreprises du commerce et de l'industrie

PRESTATIONS FAMILIALES

Pour une seule cotisation mensuelle de 58 F
nous couvrons toute la famille à charge
(41 F pour l'assuré social homme ou femme sans charge de famille).

Remboursement intégral du ticket modérateur

au tarif conventionnel de la Sécurité Sociale ou prise en charge
valable dans plus de 200 centres de soin

Maison de repos

pendant 30 jours par an
20 % du tarif de la Sécurité Sociale

Pour l'adhérent et la famille à charge hospitalisation médicale et chirurgicale

Remboursement du Ticket modérateur et Gratuité dans les Hôpitaux de Paris (Assistance Publique) et cliniques conventionnées

Prime de naissance : 200 F
Mariage : 120 F
Départ Service Militaire : 120 F
Forfait cure : 500 F

Optique : 200 F
Décès : convoi environ : 2.250 F
Forfait décès : 500 F
Enfant mort-né : 100 F

Consultations	Spécialistes	Orthopédie
Visites	Analyses	Soins dentaires
Pharmacie	Radios	Chirurgie
Lunetterie	Radioscopie	Radiothérapie
Services auxiliaires		Radiologie

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

envoyer ce bulletin à la
MUTUELLE FAMILIALE, 10, Rue Dieu—75010 PARIS

NOM .....

PRENOMS .....

ADRESSE .....

.....

Siège Social : 10, Rue Dieu, 75010 PARIS
Tél. 202.60.80—C.C.P. Paris 4967-07

TRAVAILLEURS NON SALARIES

Commerçants, Artisans, etc ...

PRESTATIONS FAMILIALES

Pour une seule cotisation mensuelle de 90 F
nous couvrons toute la famille à charge
(65 F pour l'assuré social homme ou femme sans charge de famille)

Remboursement intégral du ticket modérateur

au tarif conventionnel de la Sécurité Sociale ou prise en charge
valable dans plus de 200 centres de soin

Maison de repos

pendant 30 jours par an
20 % du tarif de la Sécurité Sociale

Pour l'adhérent et la famille à charge hospitalisation médicale et chirurgicale

Remboursement du Ticket modérateur et Gratuité dans les Hôpitaux de Paris (Assistance Publique) et cliniques conventionnées

Prime de naissance : 200 F
Mariage : 120 F
Départ Service Militaire : 120 F
Forfait cure : 500 F

Optique : 200 F
Décès : convoi environ : 2.250 F
Forfait décès : 500 F
Enfant mort-né : 100 F

Consultations	Spécialistes	Orthopédie
Visites	Analyses	Soins dentaires
Pharmacie	Radios	Chirurgie
Lunetterie	Radioscopie	Radiothérapie
Services auxiliaires		Radiologie

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

envoyer ce bulletin à la
MUTUELLE FAMILIALE, 10, Rue Dieu—75010 PARIS

NOM .....

PRENOMS .....

ADRESSE .....

.....

Heures d'ouverture des guichets : tous les jours, sauf fériés
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30
Attention : le Samedi, fermeture à 11 h 45

O.F.R.E.S.

La répression en Amérique latine

La visite en France du président de la Colombie Julio Cesar Turbay Ayala rappelle à tous les démocrates la répression quotidienne dans toute l'Amérique latine.

Certes, la Colombie, contrairement à la plupart des pays latino-américains, connaît un système d'élections libres ; le président Ayala a été régulièrement investi le 7 août 1978. Le P.s. apprécie ce fait, si rare dans cette région.

Mais nous ne pouvons ignorer la violence constante qui s'abat contre l'opposition ouvrière et paysanne, en particulier la répression accentuée contre les Indiens de Cavca. Le Parti socialiste s'inquiète de ces atteintes aux droits de l'homme et à la démocratie ; il condamne le décret de septembre 1978 qui institue un « statut de sécurité » et qui renforce les pouvoirs militaires d'exception. Il appelle au rétablissement intégral de la démocratie en Colombie, en conformité avec l'esprit et la lettre de la Constitution officielle de ce pays.

Lionel Jospin a exprimé, d'autre part, l'inquiétude du P.s. devant la recrudescence de la répression, sous couvert de l'état de siège, au Salvador et de la multiplication des assassinats politiques de militants luttant pour la démocratie. Il demande la levée immédiate de l'état de siège dans ce pays et le respect des libertés démocratiques authentiques.

changer la vie politique

H.l.m. : le congrès de la survie

« Nous savons où nous voulons aller ; nous avons notre projet pour de longues années... Nous serons ceux sur qui les mal-logés, les petits, pourront compter. Malgré les mauvaises politiques » : ainsi Albert Denvers, président de l'Union des H.l.m., a-t-il conclu le congrès de Marseille. Pour l'occasion, les services parisiens de l'Union avaient mis leur prestige dans la balance. Ils l'ont emporté à une majorité honnête : 65,2 % des votants à ce congrès ont adopté le « projet H.l.m. » .

Concrètement, pour assurer sa survie, le mouvement a donc décidé de s'engager aux côtés des usagers et des collectivités locales, puisque l'Etat ne lui accorde plus de rôle privilégié et que la concurrence avec le privé ne tournerait pas à son avantage. Amorce d'une déontologie nouvelle, les organismes H.l.m. s'engagent à publier chaque année le compte rendu de leurs activités sociales et de la mise en œuvre d'une gestion plus proche des usagers.

Pour satisfaire les besoins des collectivités locales, les organismes d'une même région ou d'une même ville devront apprendre à travailler en commun pour présenter des programmes complets. « La participation, c'est un certain partage du pouvoir ; la coopération entre organismes, la discipline en matière de gestion... tout cela n'est pas simple ; ça coûte. Mais c'est le prix à payer pour que cette institution poursuive sa mission », annonce Robert Lion, directeur général de l'Union.

En effet, les oppositions ont été vives, au congrès. Ceux qui craignent la centralisation et la mainmise de Paris sur les organismes, ceux qui voient d'un mauvais œil le risque d'avoir des comptes à rendre, ceux qui acceptent mal de bousculer leurs habitudes...

Ségrégation raciale en médecine

« La France est prise la main dans le sac de la ségrégation raciale », écrit « le Progressiste », hebdomadaire du Parti progressiste martiniquais, à propos de la manière dont se déroule la sélection pour les études médicales des étudiants des D.o.m. En effet, les étudiants antillo-guyanais subissent comme les métropolitains le concours très sélectif de la première année de médecine dans les universités de Toulouse, Bordeaux et Montpellier. Mais, pour tous les Antillais qui réussissent, qu'ils soient dix, vingt ou trente, seules cinq places sont attribuées ! Et pas question pour eux, comme pour les métropolitains qui n'ont pas réussi le concours mais qui sont bien placés, d'accéder aux études de chirurgie dentaire. Ainsi vient d'en décider le ministère des Universités.

Alors, le gouvernement français, pas raciste ?

F.r. 3 : une grille qui broie

Nouveau conflit à F.r. 3 Aquitaine. Après celui qui avait opposé un journaliste à la direction, voici un an et demi, quatre animateurs de radio sont aujourd'hui victimes de l'entrée en vigueur de la nouvelle grille des programmes. Elaborée unilatéralement par la direction et imposée au personnel le 18 mai, cette grille réduit de 50 % le temps de travail de ces animateurs. Et leurs salaires d'autant. Par

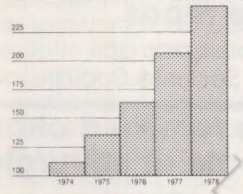
Appel aux militants pour empêcher le « numéro deux » mondial de l'informatique de licencier abusivement quatre-vingts travailleurs. Ce texte est à envoyer à André Giraud, ministre de l'Industrie.

« Je soussigné... ayant pris connaissance de la mesure de licenciement qui frappe quatre-vingts chercheurs du centre de la Burroughs à Pantin, conscient que la fermeture de ce centre constituerait une atteinte aux études et développements informatiques qui s'effectuent en France, demande l'annulation des licenciements et la préservation de cette équipe de recherche. »

L'exercice 1978 du Groupe Société Générale

Activité bancaire en France

Total du bilan (en milliards de francs)



Total du bilan : + 19,6 %
Le total du bilan de la Société Générale s'établit à F 248,1 milliards au 31 décembre 1978 contre F 207,5 milliards au 31 décembre 1977.

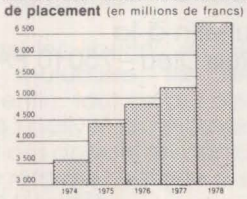
Dépôts de la clientèle : + 15 %
Au 2 janvier 1979 les dépôts ont atteint F 106,6 milliards contre F 92,7 milliards en janvier 1978.

Crédits à la clientèle : + 8,2 %
Le total des crédits accordés ressort au 2 janvier 1979 à F 85,6 milliards.

Activité financière

Une année faste

Actif des Sicav et des fonds communs de placement (en millions de francs)



Intersélection France, Sicav de la Société Générale admise au bénéfice de la détaxation de l'épargne investie, a recueilli **un demi-milliard** de francs.

Bénéfice consolidé : F 835 millions

Le total du bilan consolidé du groupe de la Société Générale au 31-12-1978 s'élève à **F 278,7 milliards.**
Le bénéfice consolidé de l'exercice atteint F 1 000,7 millions dont F 834,9 millions revenant à la Société Générale.

Au 31-12-1978, le groupe gérait un encours global de dépôts de F 137,3 milliards, tandis que ses engagements consolidés ressortaient à 129,8 milliards, pour des fonds propres consolidés de F 5,2 milliards.

Résultats de l'exercice

Le bénéfice net de l'exercice 1978 s'est établi à **F 662,9 millions** (dont F 227 millions de produits antérieurement taxés, provenant d'amortissements comptables anticipés), contre F 431,7 millions en 1977 (dont F 122,5 millions de profits exceptionnels d'exploitation étrangère).
Le montant du bénéfice disponible a été affecté aux réserves à concurrence de F 655,3 millions, et le solde reporté à nouveau.

Réévaluation des immobilisations

La réévaluation des immobilisations a porté sur les titres de filiales et participations, les terrains, les constructions et les travaux.
Elle a dégagé des plus-values de :
— F 974 millions sur les éléments non amortissables ;
— F 543,6 millions sur les éléments amortissables.

Nouvelle augmentation de capital

Le Collège a, d'autre part, décidé de procéder, par prélèvement sur les réserves, à une augmentation du capital social de F 74 649 600 par distribution d'actions gratuites, à raison de deux actions nouvelles pour 25 anciennes.
Au total les ressources propres. après réévalution et compte tenu des provisions ayant le caractère de réserves, ressortent à F 4,4 milliards.

Activité bancaire internationale

200 implantations dans 60 pays

La Société Générale a dirigé 1/3 des opérations de financement des exportations des biens d'équipement et a participé à 31 émissions internationales et à 48 opérations de crédits en Euro-devises.

Au niveau du réseau, la Société Générale a renforcé ses positions partout dans le monde, étendu son réseau en Amérique et **ouvert une succursale à New York.**

ailleurs, leurs contrats illimités sont devenus des contrats à terme depuis le 19 mai. Ce qui ressemble fort à une rupture de contrat du fait de l'employeur.

Le directeur de la station, Jacques Sol, n'ayant pas répondu à leur lettre recommandée, les quatre animateurs ont tenu une conférence de presse avec le soutien des partis de gauche et des syndicats. Auditeur imprévu : un huissier de justice muni d'un magnétophone envoyé par la direction de F.r. 3.

Accélération du programme nucléaire

Super-Phénix, à Malville, n'est pas près de fonctionner. Et pourtant, avant même que le prototype ait fait ses preuves, E.d.f. a commandé des études de « faisabilité » sur six surrégénérateurs de 1 500 MW. Novatome va rendre incessamment le résultat de ses cogitations. Une décision pourrait donc être prise par le gouvernement pendant l'été, d'autant qu'il semble convaincu de la nécessité d'accélérer le programme nucléaire.

Les premiers sites envisagés sont Saint-Etienne-des-Sorts, dans le Gard (près de Marcoule) et Sennecey-Boyer, en Saône-et-Loire. Mais d'autres sites où il était question d'implanter des 1 300 MW pourraient bien se voir chargés d'un surrégénérateur. C'est que les 1 300 MW ne tiennent pas toutes leurs promesses, en particulier du point de vue des coûts.

La fuite en avant continue...

Tout se visite

Des verreries, des chocolateries, un arsenal, une parfumerie, une centrale électrique, des usines, une tréfilerie ou une laiterie, des caves ou des fabriques de foie gras. Tout se visite, de nos jours.

C'est ce que démontre le guide du tourisme technique édité par la Société générale (Editions Solar). Symptôme des temps nouveaux, ce guide recense, région par région, toutes les coopératives, usines, fabriques, ainsi que les musées techniques. Une curiosité.

Liberté des prix incontrôlée

Cette fois-ci, le démantèlement est bel et bien entamé à la direction de la Concurrence et de la Consommation (ministère des Finances). La situation n'était déjà pas brillante (Cf. « l'Unité » n° 330). Aujourd'hui, il s'agit carrément de quatre cents suppressions d'emplois, qui concernent surtout les agents titulaires chargés du contrôle des prix sur le terrain. A Paris, la direction départementale des Prix perd plus du tiers de ses (maigres) effectifs. C'est d'autant plus grave que ce service a un travail accru du fait de la disparition complète de la police économique — qui dépendait, elle, de la Préfecture de Police. Les suppressions d'emplois ne sont d'ailleurs pas faites au hasard : les secteurs les plus touchés sont justement les régions à fort tissu industriel et commercial : à Nanterre et à Bobigny, par exemple, les effectifs sont réduits de moitié. On augmente, en revanche, ceux de Bar-le-Duc ou de Vesoul !

Les consommateurs ne s'y sont pas trompés : « Au-delà de la sollicitude apparente des pouvoirs publics, affirme l'Union des consommateurs de Paris, voilà démembrées les deux seules administrations capables d'agir efficacement pour la protection des consommateurs... »

Presse : les rustines du professeur Vedel

Hersant, vous avez entendu parler ? Le monsieur a fait du bruit, beaucoup de bruit. « On » insinuait de plus en plus haut que l'accroissement de son entreprise sur la presse mettait en péril le pluralisme. Le gouvernement devait réagir. Il l'a fait à son habitude en nommant un rapporteur. Au-dessus de tout soupçon. Entendez par là que son autorité universitaire fut mobilisée en cent trente pages et dix mois de survol pour laver le libéralisme giscardien de toute collusion ou complaisance avec Hersant, Hachette et consorts.

Rapport édifiant, présenté et adopté par le Conseil économique et social le 23 mai dernier.

Certes, il y a effondrement du nombre de titres et du tirage moyen quotidien à Paris (1 400 000 exemplaires de moins en huit ans). Il y a effritement en province. Les recettes publicitaires, poumons d'acier des journaux, s'effondrent à Paris (en huit ans, 20 % de perte en francs constants). Et, pour compenser, les hausses des prix se sont accélérées, ce qui a contribué au déclin.

Mais tout cela — d'après M. Georges Vedel, le rapporteur — n'est pas si grave. « Sauf exception, la situation des entreprises de presse ne paraît pas inquiétante. » Les propositions qu'il avance seront à la mesure de ce diagnostic optimiste.

Quant à la concentration, corollaire inéluctable de l'évolution économique « libérale », elle ne le gêne pas davantage, « puisqu'elle demeure limitée », au point qu'il suggère comme condition de survie du pluralisme et de la presse elle-même, une concentration « fonctionnelle » à base de coopération et non plus de domination. M. Vedel veut dire par là que la pétition de principe qu'il impose à son raisonnement (en économie libérale, tout entreprise doit être rentable ou disparaître) l'entraîne à imaginer des concentrations techniques qui n'auront pas d'effets (!) sur l'idéologie. Il précise d'ailleurs que « la concentration par zones géographiques est un fait acquis depuis de longues années, qui ne produit pas d'effets intolérables de monopole idéologique ». Pourquoi dans l'avenir en serait-il autrement ? Et pourquoi diable faudrait-il désormais les empêcher, alors que les lois du marché l'imposent ?...

Devant cette tolérance au difficilement tolérable, on ne peut qu'être heureusement surpris de trouver, parmi les objectifs que propose le rapporteur, le souci de préserver la presse de province contre une nouvelle concentration et de maintenir en survie le pluralisme de la presse parisienne. C'est là, on imagine, une générosité ou une concession d'école aux grands principes.

Ce qui frappe finalement dans ce rapport d'« expert », c'est son côté rustine. On se devait d'espérer que la saisine du Conseil économique et social sur la presse donnerait lieu à une projection à moyen terme, à une forme de réflexion qui dépasse le catalogue de recettes. M. Georges Vedel aura beau jeu de réfuter cet argument. On lui a demandé de traiter de la « gestion des entreprises de presse ». Et seulement de la gestion.

Excluant le passé, trop gênant pour certains intérêts, et l'avenir, pour éviter que tout projet ne puisse gêner les mêmes intérêts, on se contente de rappeler que l'ordonnance du 23 août 1944 n'était pas si mauvaise et qu'on pourrait bien songer à l'appliquer. On y ajoute quelques réformes des aides publiques, et en voilà assez pour l'imagination.

En réduisant les problèmes de l'information écrite à des questions de gros sous, M. Barre avait été astucieux par formation autant que médiocre par habitude. Ces « qualités » n'ont pas suffi. La situation de la presse quotidienne d'opinion est telle que, s'il veut la sauver, le rapport Vedel l'oblige à bouger.

Il reste que ces suggestions, aussi désuètes qu'elles nous paraissent, seront probablement jugées suffisamment audacieuses pour qu'elles demeurent en l'état.

G. D.

La campagne à la ville

Des jardins secrets à Paris, il en existe encore. Et aussi des « villas », étroites rues piétonnières où chaque pavillon a sa petite cour fleurie, son bout de potager... Ces vestiges de campagne oubliés par l'urbanisation intensive ont été photographiés, répertoriés par les équipes de quartier de l'association S.o.s.-Paris, qui organise une exposition intitulée « la Campagne à Paris » (tous les jours, sauf dimanche, à l'hôtel de Nesmond, 55, quai de la Tournelle, Paris 5e, jusqu'au 26 juin).

S.o.s.-Paris sollicite une protection efficace pour ces jardins, alors qu'actuellement le plan d'occupation des sols ne protège que les espaces verts de plus de 500 m².

Le Jour du Soleil approche

Prévu pour le 23 juin, il entraîne dans son sillage toutes sortes de manifestations. Ainsi, à Montpellier, sur le thème « agriculture et soleil », les Amis de la Terre, Nature et Progrès, l'Institut national de la recherche agronomique, les universités de la région, la municipalité et le conseil général organisent un forum les 21 et 22 juin. L'idée : l'agriculture est devenue un gouffre énergétique ; pourtant, le milieu rural offre un terrain idéal d'application du solaire et l'agriculture pourrait produire de l'énergie. (Renseignements : Amis de la Terre, 14 bis, rue de l'Arbalète, 75005 Paris.)

A Palaiseau, le Comité local pour la défense de l'environnement profite aussi de la circonstance. A la M.j.c., il organise, le 23 juin, une exposition-débat sur les énergies douces. (Patrick Jaquet ; tél : 014.29.32.)

La R.a.t.p., elle aussi, y va de sa petite exposition. Du 15 au 27 juin, peintures, sculptures, audio-visuel sur la civilisation égyptienne et chauffe-eau descendent à la station Auber.

Les projets de Nantes

Le journal municipal de Nantes vient de publier le dossier du plan quadriennal mis au point par la municipalité, après concertation avec la population et après que l'inventaire des besoins de la ville et de l'agglomération eut été dressé.

Quatorze grands projets ont été établis. Ils se traduiront par près de douze millions d'heures de travail, soit l'équivalent de 1 200 heures de travail durant cinq ans.

Les Nantais connaîtront, grâce à ce dossier, la politique que mènera la municipalité ces prochaines années.

Un exemple de gestion réellement au su et au vu de tous.

changer la vie sociale

La tour infernale

La tour Maine-Montparnasse : un danger pour ceux qui y travaillent.

L'Union départementale de Paris de la C.f.d.t. vient de publier cette semaine, dans une brochure financée par l'A.n.a.c.t., les résultats complets et commentés, étayés par diverses annexes (articles scientifiques, textes législatifs, témoignages) de son enquête Santé sur les répercussions de la climatisation et de l'éclairage artificiel sur la santé des travailleurs. Un constat établi à la suite d'enquête auprès de 2 500 salariés des tours-bureaux.

Au même moment, une grève se poursuit dans les sous-sols de la tour Maine-Montparnasse. Depuis douze jours, 40 des 44 travailleurs de la société Mainex, qui assure l'entretien de la tour, ont cessé le travail. Ils travaillent en permanence 42 heures par semaine entre le troisième et le septième sous-sol de la tour, dans les parkings. Leur revendication essentielle : réduction du temps de travail sans perte de salaire et une journée par mois pour travail pénible.

Ces travailleurs assurent l'entretien, le réglage et la surveillance de 25 hectares d'installation électrique, de chauffage, de climatisation, sans compter les sécurités anti-incendie. La tour Maine-Montparnasse, dans laquelle travaillent 5 000 personnes, est le plus gros client parisien d'E.d.f. Pour empêcher les grévistes d'être présents sur les lieux de travail, le patron a fait changer les serrures, empêchant ainsi les grévistes d'assurer la sécurité minimale et faisant courir des risques graves aux 5 000 salariés de la tour.

Un conflit qui est une illustration de plus des problèmes de travail et de vie que rencontrent les salariés dans les bureaux modernes. Conclusion des enquêteurs : bureaux modernes : paradis factices...

Thémis éclipsée

La récente décision du Commissariat à l'énergie solaire (Comes) de proposer l'abandon du projet C.n.r.s.-E.d.f. de centrale solaire Thémis, au mépris de toute concertation, vient illustrer les conséquences du « pilotage par l'aval » préconisé par le secrétaire d'Etat à la Recherche, Pierre Aigrain. L'argument avancé pour justifier cet abandon est le dépassement de 40 % de l'enveloppe budgétaire initiale, auquel s'ajoute l'argument commercial.

En vérité, le gouvernement s'apprête à sacrifier l'avenir et l'indépendance énergétique du pays aux exigences à court terme de l'industrie privée. En effet, les industriels du Céthel (Saint-Gobain et Babcok) chargés de la réalisation du projet ont toutes les raisons de se féliciter de la décision gouvernementale : leur « collaboration » au projet E.d.f.-C.n.r.s. leur a rapporté 8 millions de francs, ainsi que quatre années de recherche, sans aucune contrepartie. De plus, en augmentant leur devis dans des proportions exorbitantes, ils ont provoqué le dépassement budgétaire invoqué pour abandonner Thémis, ce qui leur a permis d'avancer leur projet Inti-800 en remplacement.

« Rien n'interdit de penser, estime le syndicat C.g.t. de la Recherche scientifique, qu'ils toucheront les 45 millions de francs affectés à Thémis pour 1979. Ainsi, les fonds publics et le potentiel public de recherche du C.n.r.s. et d'E.d.f. n'auront servi qu'à la promotion d'une centrale d'un intérêt technologique limité, mais rapidement commercialisable par l'industrie. »

Or, abandonner Thémis et les recherches sur cette filière signifie aggraver l'indépendance énergétique du pays. Abandonner Thémis, c'est la liquidation à terme d'équipes françaises de haut niveau dans un domaine de pointe où leur place est mondialement reconnue.

E.d.f. et le C.n.r.s. se sont remués comme des beaux diables pour proposer un autre projet : Thémis réduit : 216 miroirs au lieu de 350, 2 MW électrique au lieu de 3,5. Le gouvernement aurait mauvaise grâce à refuser celui-là. D'autant que les Américains préparent un projet analogue.

Chiffre choc et mesures dérisoires

Annoncée à grand fracas, il y a un an et demi à Blois — élections obligent —, la revalorisation des allocations familiales à 1 000 F par mois pour les familles de trois enfants qui bénéficient du complément familial doit intervenir au 1er juillet prochain et concerne environ 1 200 000 familles.

Un chiffre choc. Pour l'atteindre, le gouvernement a généreusement accordé une rallonge de 26 francs par mois, et de 62 francs aux autres familles de trois enfants qui ne bénéficient pas du complément familial. Elles verront ainsi leurs allocations familiales passer de 518,50 à 580 F.

Des mesures dérisoires, qui ont été annoncées encore une fois à la veille d'élections, et largement financées par la non-revalorisation de l'ensemble des allocations familiales. Une augmentation générale aurait dû intervenir au 1er janvier. Aujourd'hui, cela ne permet pas de compenser la dégradation du pouvoir d'achat subie par les familles ces dernières années.

Un tissu industriel mal trempé

Au lendemain des élections législatives de mars 1978, la direction d'Ugine Acier, filiale de P.u.k. (Pechiney-Ugine-Kuhlmann) annonçait la fermeture prochaine de son usine de Moutiers (Savoie), qui employait 450 personnes. Raisons invoquées : des problèmes à cause de l'emplacement de l'usine et les coûts induits, la mauvaise conjoncture sur le marché du ferro-chrome et les programmes de restructuration. Contre cette décision, les syndicats, la population et les élus locaux socialistes de la région entreprennent immédiatement de nombreuses actions pour empêcher un démantèlement qui devrait toucher directement ou indirectement plus de 1 500 emplois.

Alors que P.u.k. s'était engagé à reclasser son personnel dans d'autres usines, le processus de liquidation vient de commencer : 260 départs volontaires — plus ou moins forcés — ont été provoqués. Et, parmi les travailleurs licenciés, certains ont été embauchés dans d'autres unités dont l'activité, à terme, est partiellement condamnée. Aujourd'hui, les productions d'acier et de ferro-chrome de l'usine de Moutiers sont arrêtées.

Outre sur l'unité de Moutiers, la menace de suppression d'emplois pèse également sur les usines de P.u.k. à Ugine et Pomblière. Alors que P.u.k. continue à investir à l'étranger, plusieurs centaines de salariés se retrouveront bientôt sans travail.

Le conseil général à direction socialiste de la Savoie, inquiet de cette situation, vient de voter un texte demandant l'arrêt immédiat des mutations et le maintien de l'usine de Moutiers, en attendant le résultat d'un projet de reconversion de l'aciérie en atelier de fabrication de titane qui sauverait Pomblière, Moutiers et Ugine.

La lutte des travailleurs de la Tarentaise, disent les militants socialistes, doit aboutir, car ce combat est celui des millions de travailleurs qui veulent vivre, travailler et décider au pays. Il est aussi le combat pour le maintien d'un tissu industriel cohérent en France et pour le contrôle de multinationales dont la politique renforce le développement du capitalisme international.

Les C.e.t.e. victimes d'un éclatement

Après les élections de mars 1978 et l'éclatement du ministère de l'Equipement, des menaces importantes pèsent sur les C.e.t.e. (Centres d'études techniques de l'Equipement) : diminution des effectifs, mobilité imposée, atteintes au règlement, etc.

Le bilan des luttes menées depuis décembre 1978 dans cette branche ne manque pas d'intérêt. A l'époque, les syndicats nationaux — C.f.d.t., C.g.t. et C.g.c. — se retrouvaient en intersyndicale les 8 et 19 décembre ; un communiqué était distribué à tout le personnel.

Le 15 janvier se tenaient dans tous les C.e.t.e. des assemblées générales du personnel, qui regroupaient environ 2 400 agents. Après une nouvelle intersyndicale le 26 janvier, il était décidé de passer à l'action. Envois massifs de lettres par le personnel aux ministres et à la direction demandant l'ouverture de négociations. Grève de vingt-quatre heures le 12 février, en cas de non-réponse ou de réponse négative de la part du ministère.

Le ministère ne répond pas. Une grève a donc lieu le 12 février. Bilan de cette action : 55 % de manifestants. Dans toute la France, distributions de tracts, blocages de la cir-

culation dans les villes ou sur les autoroutes (occupation de péages d'autoroute et passage gratuit pour les automobilistes), manifestations et défilés, nombreuses réunions avec les directeurs de C.e.t.e., contacts avec des parlementaires.

Après cette journée, les trois organisations syndicales se retrouvent le 14 février pour faire le bilan et prévoir la suite à donner à ces actions.

F.o. s'associe à l'intersyndicale nationale du 2 mars, qui décide d'une grève pour le 15 mars avec manifestations à Paris, jour où les organisations syndicales sont reçues au ministère. Ce jour-là, encore plus de la moitié du personnel est en grève. Mais les discussions sont rompues, car les policiers bloquent une manifestation.

Le lendemain, le ministère envoie des télex aux directeurs pour démobiliser le personnel. L'intersyndicale riposte par un tract national le 22 mars. Depuis cette date, malgré les lettres envoyées aux ministres d'Ornano et Le Theule, les discussions ne sont pas reprises.

Aujourd'hui, les syndicats font le bilan. Plus de 70 % du personnel a été sensibilisé sur les deux grèves des 12 février et 15 mars. Et l'unité syndicale reste un élément essentiel (C.g.t., C.g.c. C.f.d.t., F.o.).

Stages nationaux d'été

Six stages nationaux du P.s. sont organisés cette année par le secrétariat national à la Formation.

On peut s'y inscrire dès maintenant en écrivant au secrétariat national à la Formation (stage), Parti socialiste, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris.

Envoyer sans tarder votre candidature. Par retour de courrier, vous recevrez toutes précisions.

- Du 2 au 7 juillet à Sommières (Gard) : Communication politique.
- Du 9 au 14 juillet à Aurillac (Cantal) : le Projet socialiste.
- Du 20 au 25 août à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) : Etre socialiste aujourd'hui (stage de base).
- Du 27 août au 1er septembre à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) : Approche socialiste de l'économie moderne.
- Du 27 août au 1er septembre à Hostens (Gironde) : Etre socaliste aujourd'hui (stage de base).
- Du 3 au 8 septembre à Abondance (Haute-Savoie) : A la recherche d'un nouvel internationalisme.



Les grèves chiffrées

Selon le ministère du Travail, au cours de l'année 1978, les conflits du travail localisés ont affecté 3 116 établissements, occupant au total 1 414 588 salariés. Les effectifs en grève se sont élevés à 496 252, et on a compté 1 982 960 journées individuelles perdues. Ces conflits ont touché quatre établissements sur mille, ont concerné 4 % des effectifs salariés totaux. C'est pour préserver l'emploi, ou pour refuser des mesures de licenciements, qu'ont eu lieu les trois principaux conflits de l'année 1978, dans la sidérurgie, la construction navale et la construction électrique et électronique. Dans ces trois branches, l'indicateur (nombre de journées perdues pour cent salariés de la branche) s'est élevée respectivement à 49,123 et 31, alors qu'il n'atteint que 16 pour l'ensemble des branches. Parallèlement, on constate que ce même indicateur (rapporté à la région et non plus à la branche) atteint des valeurs au-dessus de la moyenne dans le Nord (22 journées pour 100 salariés), en Lorraine (19 journées pour 100 salariés), en Provence-Côte d'Azur (30 journées pour 100 salariés).

D'une façon plus large, l'activité revendicatrice est demeurée plus soutenue dans les secteurs secondaires (et singulièrement dans les biens d'équipement) que dans le secteur tertiaire.

Les données de 1978, estime le ministère, traduisent une baisse globale par rapport à celles de 1977, qui elles-mêmes étaient en diminution sensible par rapport à 1976. Ainsi, sur un an, le nombre d'établissements en conflit a baissé de 2 %, les effectifs en grève et le nombre de journées perdues baissent simultanément de 15 % ; le taux de participation (pourcentage de l'effectif en grève à l'effectif total) est resté stable, de même que le nombre moyen de journées perdues par salarié en grève.

Le fléchissement d'ensemble s'est répercuté sur l'ensemble des branches, à l'exclusion des secteurs précédemment cités (sidérurgie et construction navale, du fait de la crise, et construction électrique). De même, on constate une régression dans l'ensemble des régions, sauf dans celles concernées par les activités nommées ci-dessus : ainsi le nombre de journées perdues augmente de 91 % en Lorraine, de 205 % en Basse Normandie, de 54 % en Bretagne et de 30 % en Provence-Côte d'Azur. La hausse enregistrée en région parisienne est à attribuer essentiellement à un conflit bref mais important ayant concerné le secteur parapublic.

Quant aux conflits généralisés de 1978, ils ont concerné 208 489 salariés et occasionné la perte de 119 466 journées. Une diminution par rapport à 1977.

Un détail qui ne manque pas d'importance : la hausse intervenue dans les conflits généralisés intéressant un seul secteur : les 63 700 journées perdues sont surtout le fait, d'une part, d'un mouvement relativement ancien et répétitif concernant la manutention portuaire, et, d'autre part, de conflits récents et mobilisateurs pour la sauvegarde de l'emploi dans la sidérurgie, centrés essentiellement dans le Nord et en Lorraine — et dans une moindre mesure en région Rhône-Alpes.

Donc, l'activité revendicatrice en France a un peu baissé. Mais des mouvements importants et mobilisateurs au sein de certaines branches (particulièrement affectées par les difficultés actuelles en matière d'emploi) apparaissent. C'est un phénomène nouveau et significatif.

En outre, le secrétariat national aux Luttes des femmes organise à Lorient (Morbihan), du 3 au 8 septembre, un stage sur le thème « les Femmes et la politique du P.s. ». Inscriptions auprès de ce secrétariat, 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris.

Emploi : un pacte trompeur

Un aspect passé inaperçu du troisième Pacte sur l'emploi : il supprime les cotisations patronales et salariales sur les salaires des apprentis, à compter du 1er janvier 1979, dans les entreprises de moins de dix salariés.

Cela permet une augmentation des rémunérations servies d'une cinquantaine de francs, portant ainsi les ressources des apprentis au-delà du plafond qui permet à leurs parents de bénéficier des allocations familiales. Ce qui occasionne une perte de ressources très sensible dans les familles concernées. Dans une question écrite, Pierre Joxe, député socialiste, vient d'attirer l'attention du ministre de la Santé sur ce problème, en lui demandant si « elle n'envisage pas, en conséquence, de relever très sensiblement le plafond de 850 francs actuellement applicable ».

Les méthodes Peugeot

Peugeot attaque la municipalité de Villeneuve-d'Ascq en la personne de Jean-Michel Stievenard, premier adjoint (P.s.), chargé de l'information, contre qui la firme a porté plainte en diffamation. Inculpé depuis le 5 juin en tant que directeur de publication, il est reproché à Jean-Michel Stievenard d'avoir laissé paraître en septembre 1978, dans le journal municipal, un communiqué des sections syndicales C.g.t-C.f.d.t. de Peugeot-Lille, qui accusait la direction de la firme d'user de « méthodes fascistes » à l'égard des syndicalistes.

Le premier adjoint de Villeneuve-d'Ascq répond à cela qu'il a publié ce texte dans le cadre de la tribune du journal ouverte aux associations et que quatre cents ouvriers de Peugeot habitent sa commune. « La firme de Sochaux ne nous a même pas demandé d'user de son droit de réponse, et nous voyons dans sa plainte une volonté de censurer l'information que donne à la population une municipalité d'Union de la gauche. »

Le pape de l'autre Europe

LE voyage du pape Jean-Paul II en Pologne s'est situé à un triple niveau : personnel, religieux et politique.

Personnel : en effet, il s'agissait pour le nouveau pape d'un retour dans la mère patrie, quittée voici huit mois. Un retour qui, paradoxalement, était aussi un adieu, le véritable adieu à la Pologne, puisque aussi bien le cardinal Karol Wojtyla avait quitté Cracovie pour être élu le 16 octobre dernier, sans autre possibilité de saluer une dernière fois sa ville et ses amis.

Religieux : car c'était en pèlerin que Jean-Paul II venait en Pologne. Invité par l'épiscopat polonais, son voyage l'a conduit à travers les lieux les plus vénérés du christianisme polonais : Varsovie, Gniezno où fut érigé le premier archevêché de Pologne en 966, Czestochowa, le sanctuaire de la Vierge noire, Cracovie, ville du martyre de saint Stanislas.

Politique : il s'agissait — ne l'oublions pas — du premier voyage d'un pape en Europe de l'Est et que ce séjour ne pouvait manquer d'avoir des retombées sur les relations entre l'Eglise et l'Etat dans une région du monde qui a fait du matérialisme athée sa raison d'être et le fondement de son action. Même si l'histoire récente a montré que l'idéologie devait aussi savoir tenir compte des réalités...

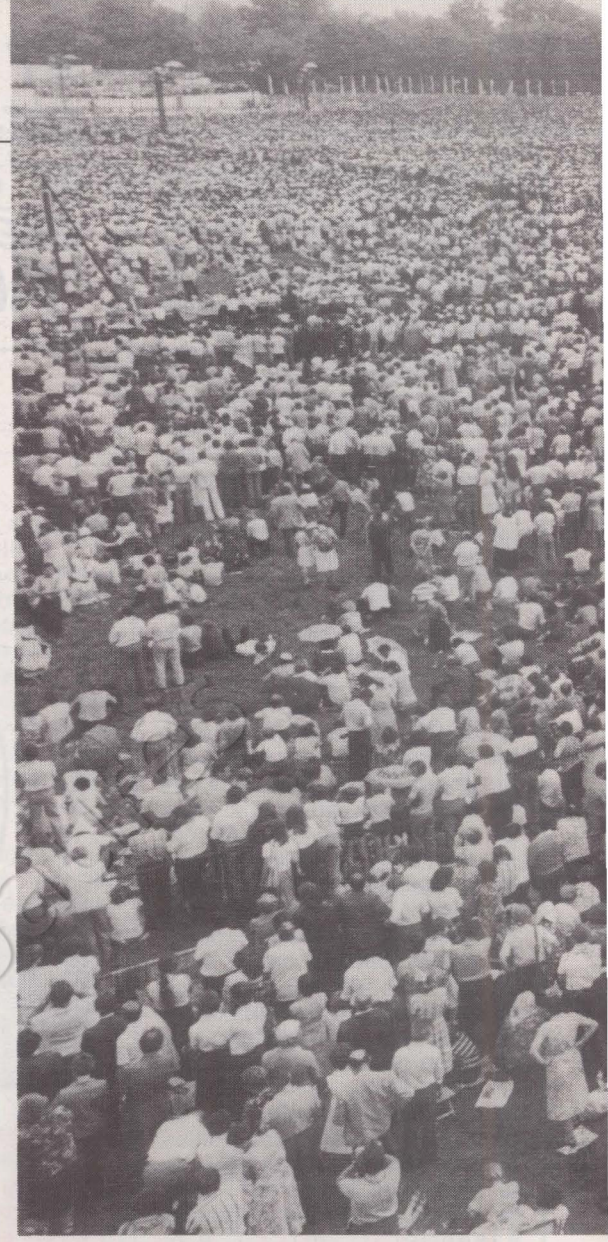
Force est de constater que les propos tenus, tout au long de ce périple, par Jean-Paul II, même s'ils étaient profondément enracinés dans l'histoire de la Pologne, peuvent être considérés comme ayant une portée universelle certaine. Je retiendrai ici quatre thèmes, à mon sens fondamentaux :

1. — L'Ostpolitik, la « politique à l'Est » du Vatican. On considérait jusqu'alors Jean-Paul II comme réticent à l'égard de cette politique d'ouverture à l'Est, « lancée » par ses prédécesseurs Jean XXIII et Paul VI. En fait, le souci de Karol Wojtyla — ainsi que de tous les évêques polonais — était que ce dialogue avec les gouvernants de l'Est ne passe pas par-dessus la tête des épiscopats locaux et qu'il conduise à une forme d'accord, de concordat, qui lierait trop l'Eglise et limiterait ses possibilités d'action et de prise de parole. Les exemples hongrois et yougoslave sont là pour montrer que ce n'est sûrement pas une vue erronée.

Maintenant que c'est un homme de l'Est qui est à la tête du Vatican, le sentiment évolue. Et, de fait, Jean-Paul II s'affirme aujourd'hui réellement comme un homme d'ouverture et de dialogue avec l'Est. Le choix de Mgr Agostino Casaroli, comme prosecrétaire d'Etat, lui qui était l'homme de cette politique, va dans ce sens. Mais, pour Jean-Paul II, un tel dialogue ne peut être vrai que si chaque partie est vraiment désireuse de le mener concrètement. Non pas simplement en en restant sur le plan des mots et des principes. On a ainsi remarqué ses paroles sur la nation et l'Etat. La nation qui n'appartient à personne, à aucun groupe en particulier — et, par là, pas à l'Eglise non plus —, l'Etat qui n'est pas un système devant opprimer un peuple, mais qui doit être au contraire à son service. Il y a dans ces propos une vision humaniste, enracinée dans le christianisme, qui accorde à l'homme comme personne la primauté sur l'Etat-nation comme structure, de nature à faire réfléchir plus d'un gouvernant, à l'Est comme à l'Ouest.

2. — L'Europe. Dans son discours à la Conférence épiscopale polonaise, Jean-Paul II a montré fermement qu'il ne saurait être qualifié d'homme de l'Occident. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si, quand il a été question de choisir les dates de son voyage, il n'a pas hésité pour cette période 3-10 juin, en sachant très bien qu'elle coïncidait avec la semaine précédant les élections en Europe de l'Ouest. C'est là une façon de montrer que « l'autre Europe » existe aussi, et que — réminiscence de l'histoire de son pays natal — la Pologne veut être précisément un pont entre les deux Europes.

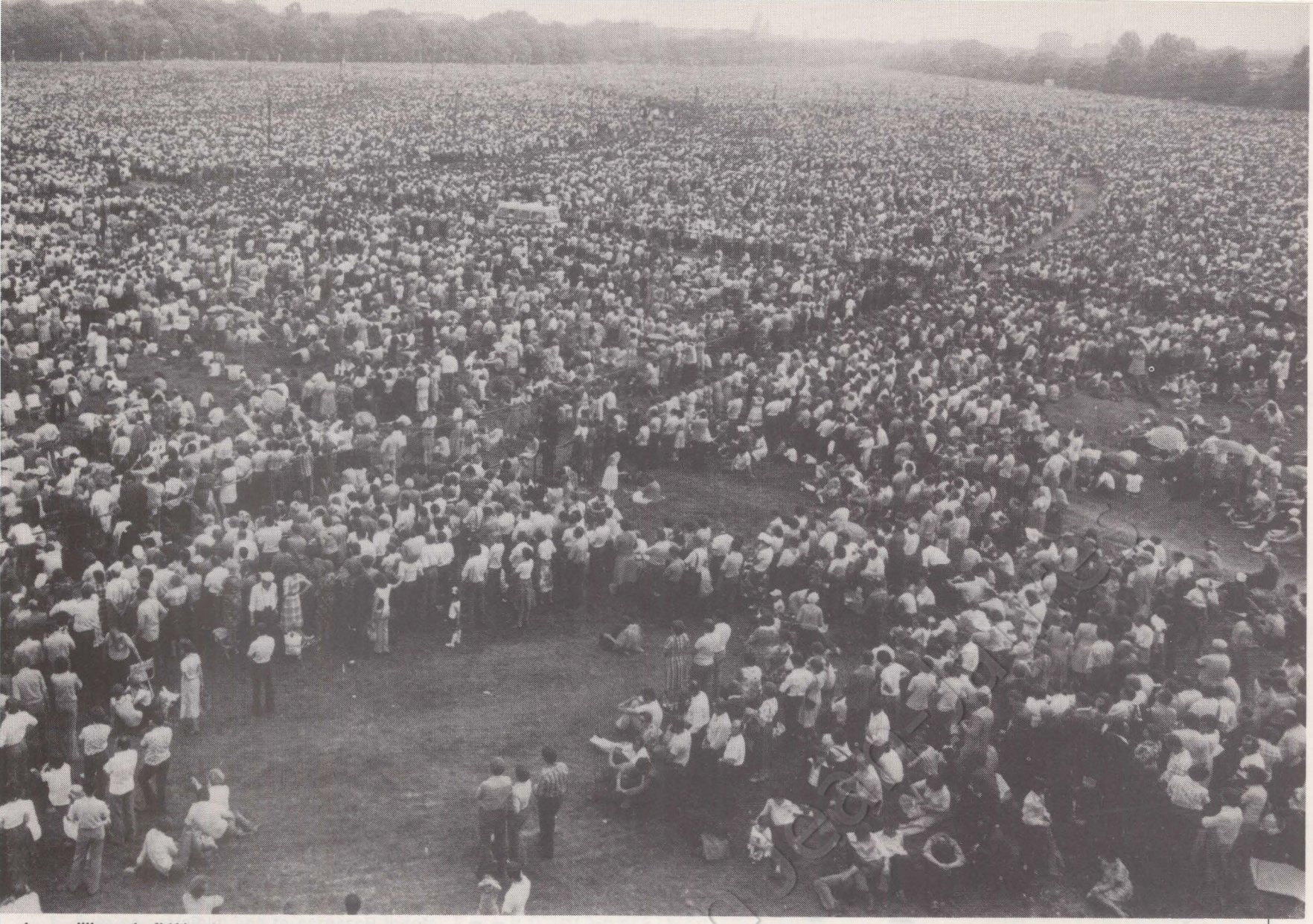
Jean-Paul II sait, et il l'a dit, que les conceptions que les Etats de ces Europes ont du monde sont différentes, voire



La dernière messe célébrée par le pape à Cracovie :



Jean-Paul II à Auschwitz.

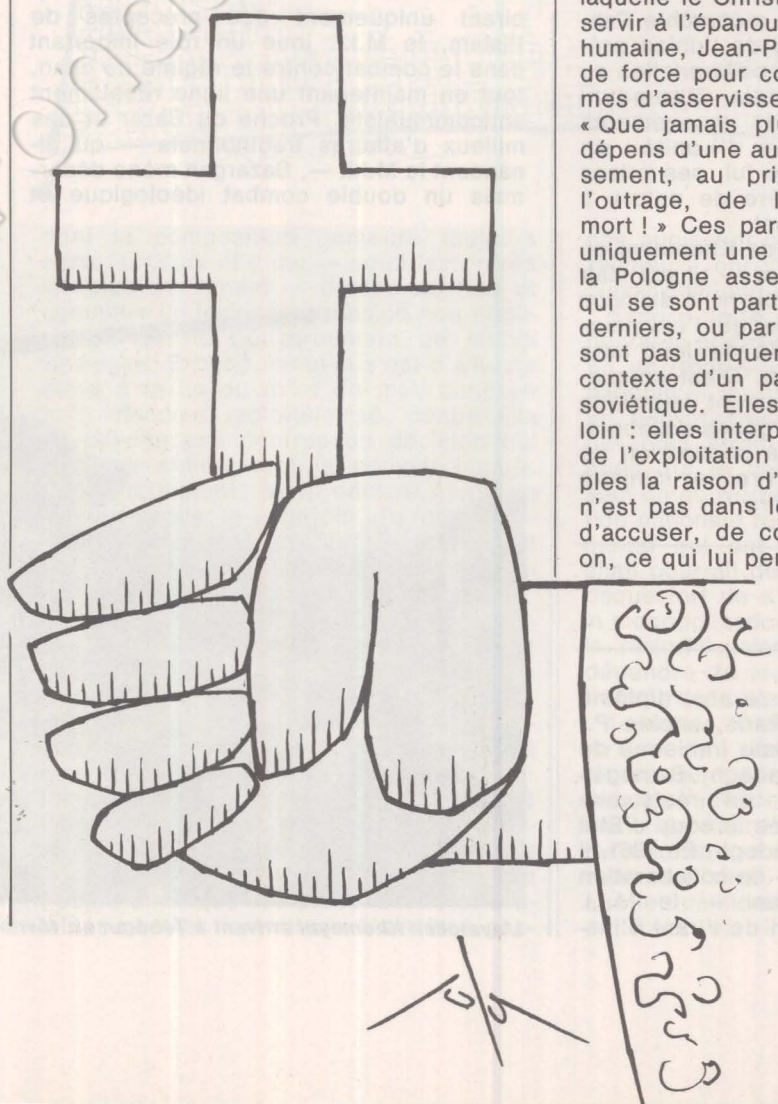


deux millions de fidèles !

opposées. Mais il a tenu à affirmer publiquement qu'un rapprochement est nécessaire pour le bien de chacun, et surtout pour le bonheur des hommes qui les habitent. Propos utopique ? Propos trop triomphaliste quand il voit une unité fondamentale des peuples européens dans la référence au christianisme ? Sûrement pas. Il s'agit, en fait, d'un retour aux sources, aux origines profondes de la vision chrétienne du monde qui a certes pu être — au sens propre du terme — « dévoyée ». Mais Jean-Paul II ne le nie pas, appelant une nouvelle fois les hommes à réfléchir au-delà des superstructures et à accepter de regarder leur comportement politique dans une perspective dynamique et non pas figée.

3. — La paix. Dans son grand discours, au camp de concentration d'Oswiecim-Brzezinka (Auschwitz-Birkenau), le pape a repris avec force la condamnation de la guerre, déjà proclamée par Paul VI, en 1965, devant l'Assemblée générale des Nations unies. Avec même plus de force, surtout que son propos était tenu dans ce lieu, « Golgotha du monde contemporain », où quatre millions d'hommes ont payé leur tribut à la haine et au racisme. Et Jean-Paul II est allé très loin quand il a affirmé que « les responsables des guerres ne sont pas seulement ceux qui en sont directement la cause, mais aussi ceux qui ne font pas tout pour les empêcher ». Un propos considéré peut-être par d'aucuns comme très banal, mais qui met fin définitivement à tous les rêves de guerre sainte — ou moins sainte. Le pape, venu d'un peuple qui sait ce que signifie se battre pour conserver son identité et sa dignité, s'est élevé là à une hauteur de vue sur laquelle doivent se rencontrer tous ceux qui — comme lui — adhèrent, et non seulement en discours de banquet, à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ces droits inaliénables qui sont pour Jean-Paul II au centre de sa vision de l'homme et de l'univers.

4. — L'impérialisme. Ne revendiquant pour l'Eglise aucun autre privilège que celui de pouvoir continuer la mission pour laquelle le Christ l'a instituée, qui est de servir à l'épanouissement de la personne humaine, Jean-Paul II n'en a eu que plus de force pour condamner toutes les formes d'asservissement de cette personne. « Que jamais plus une nation vive aux dépens d'une autre, au prix de l'asservissement, au prix de la conquête, de l'outrage, de l'exploitation et de la mort ! » Ces paroles ne sont certes pas uniquement une réflexion sur l'histoire de la Pologne asservie par les puissances qui se sont partagé le pays aux siècles derniers, ou par la folie nazie ; elles ne sont pas uniquement à entendre dans le contexte d'un pays soumis à l'influence soviétique. Elles portent beaucoup plus loin : elles interpellent tous ceux qui font de l'exploitation de l'homme et des peuples la raison d'être de leur politique. Il n'est pas dans le propos de Jean-Paul II d'accuser, de condamner. A tort, dira-t-on, ce qui lui permet de garder les mains



pures, et à force d'avoir les mains pures, comme l'écrivait Péguy, de n'avoir plus de main du tout... Ce serait ne pas connaître, ou ne pas reconnaître, que le lieu d'où parle Jean-Paul II, lui, n'est pas neutre. Ce serait ne rien comprendre à sa personnalité, dont le propre est de ne pas refuser l'engagement. Mais le pari de Jean-Paul II, comme l'était celui de Karol Wojtyla, est bien plus de mettre les hommes et les groupes humains en face de leur conscience et de leur vérité. C'est aussi une manière de ne pas céder à la facile — et finalement peu dangereuse — tentation de l'impérialisme.

Un confrère a parlé de Jean-Paul II comme du « pape de la dissidence ». Cela est vrai si l'on entend ce terme au sens profond, d'homme pour qui un chrétien doit être, en permanence, l'homme de l'anti-pouvoir, l'homme qui interpelle les autres hommes sur la véracité de leurs attitudes et de leurs comportements. Ce qui implique, et le pape ne se prive guère de le dire, pour ces chrétiens et pour l'Eglise une attitude aussi de service et d'humilité, car l'Histoire est emplie de cas où...

Le voyage de Jean-Paul II en Pologne aura bien montré qu'il voulait être le pape de l'homme, de tout homme. Même ceux qui ne partagent pas sa foi ne peuvent y être indifférents.

JEAN OFFREDO



Jean-Paul II arrivant à Cracovie.

Iran : le pays aux "cent schérifs"

L'effondrement de la monarchie Pahlavi a sonné le glas de l'union précaire des forces oppositionnelles au chah. Alors que l'imam Khomeyni demande toujours à ces mouvements politiques de faire preuve d'« unité » en se rassemblant autour de lui, ses prises de position ne sont guère de nature à favoriser ce rapprochement.

En effet, dès le retour de Khomeyni en Iran — au début de février —, il est clair qu'il n'a nulle intention d'ouvrir le dialogue avec les forces de gauche, qui l'ont pourtant pris comme symbole de leur lutte contre le régime du chah. C'est uniquement au sein du mouvement islamique que l'imam choisit ses proches collaborateurs, comme l'atteste la nomination de Mehdi Bazargan comme Premier ministre du gouvernement provisoire.

Proche du Bazar

Agé de soixante-quatorze ans, diplômé de l'Ecole centrale de Paris, ancien P.-d.g. de la Société nationale iranienne du pétrole créée par Mossadegh, Bazargan adhère au Mouvement de résistance nationale qui se forme dès le coup d'Etat d'août 1953 contre Mossadegh. En 1961, il fonde clandestinement — en collaboration avec l'ayatollah Taleghani — le M.I.i. (Mouvement de libération de l'Iran).S'inspirant uniquement des préceptes de l'islam, le M.I.i. joue un rôle important dans le combat contre le régime du chah, tout en maintenant une ligne résolument anticommuniste. Proche du Bazar et des milieux d'affaires traditionnels — qui financent le M.I.i. —, Bazargan mène désormais un double combat idéologique et politique : l'un contre le despotisme impérial, l'autre contre le marxisme, et ce en faveur d'un « gouvernement islamique ». D'ailleurs, le cabinet qu'il préside aujourd'hui traduit ce souci d'islamisation de l'appareil exécutif. Toutefois, même si Mehdi Bazargan et ses ministres se révèlent des musulmans « au-dessus de tout soupçon », ils restent des laïques. Et, dans l'optique de Khomeyni, la République islamique iranienne est d'abord l'affaire du clergé.

En substance, la vision politique de l'imam et de son entourage se réduit à la stricte application des lois coraniques. Ainsi, aucune assemblée législative ne peut être élue, puisque nul n'a le droit de légiférer. Tout appareil législatif est désormais interdit ; un appareil judiciaire serait chargé d'interpréter les lois islamiques et un appareil exécutif serait mis en place pour planifier l'action du gouverne-



L'ayatollah Khomeyni arrivant à Téhéran en février dernier.

ment dans le cadre de ces lois. Etant donné que seuls les mollahs (prêtres chiites) sont habilités à interpréter la législation divine, il s'ensuit qu'ils sont aussi les seuls à pouvoir prendre en charge le gouvernement du pays. Pour Khomeyni, la République islamique doit être une république théocratique.

Cependant, la vision politique de l'imam est loin de faire l'unanimité, ne serait-ce qu'au sein du mouvement religieux. Pour bon nombre d'ayatollahs, notamment pour Chariat-Madari — le « numéro deux » dans la hiérarchie chiite — comme pour la majorité du cabinet de Bazargan, il y a une nette différence entre un gouvernement islamique et un gouvernement de mollahs. Si la majorité des mouvements politiques s'est ralliée — ou résignée — à l'idée que la religion va dorénavant jouer un rôle prépondérant dans la vie publique, aucun d'entre eux n'est prêt à céder tout le pouvoir politique au clergé.

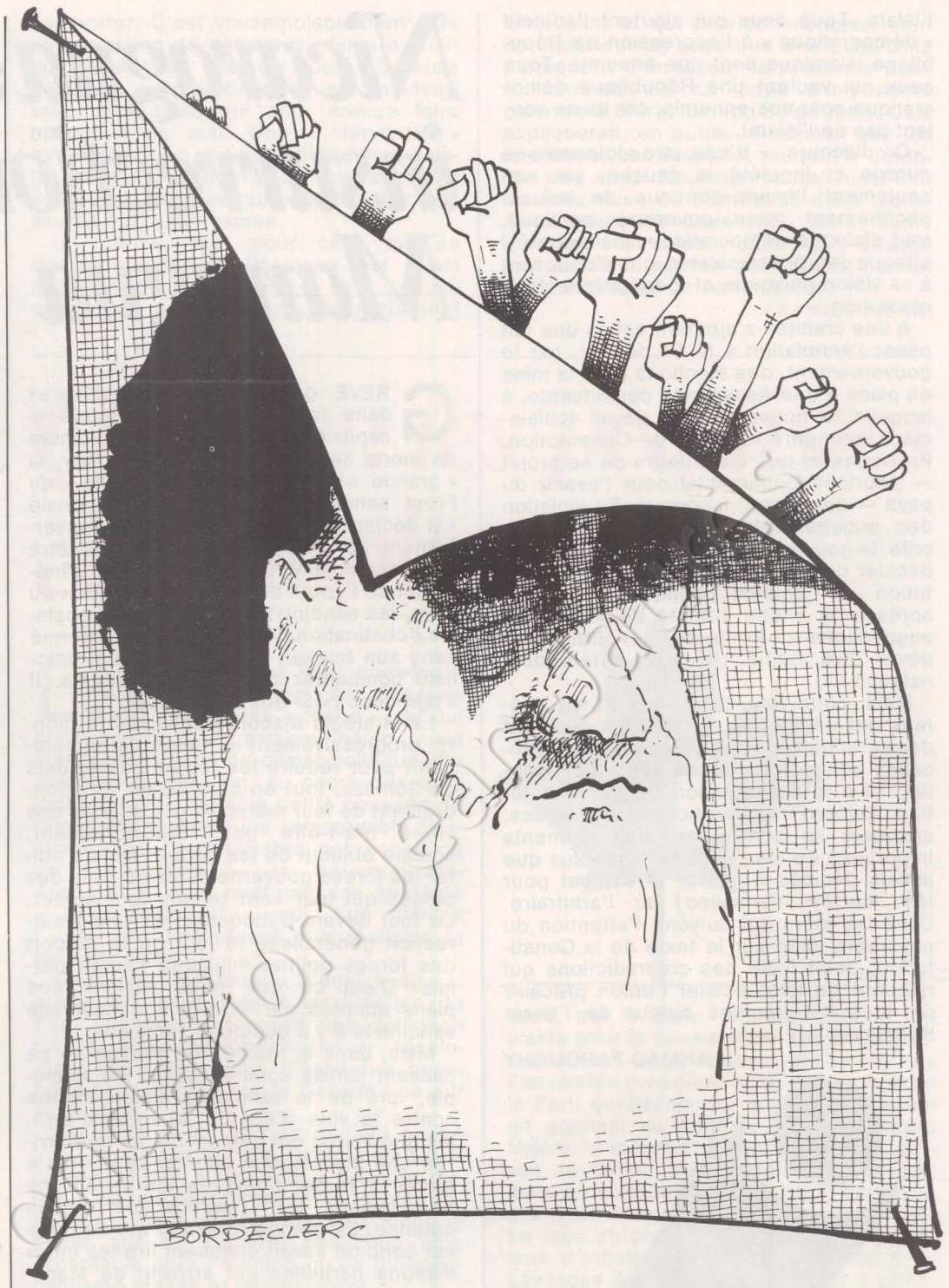
Néanmoins, les mollahs sont aujourd'hui partout présents : dans les ministères, les administrations publiques, siégeant aux tribunaux islamiques, contrôlant la radio-télévision ainsi que la grande presse. Ils ne forment cependant pas un groupe homogène : l'appareil religieux chiite n'étant guère centralisé, plus de 1 200 ayatollahs se disputent maintenant le pouvoir, chaque région d'Iran se trouvant sous la « tutelle » de l'un d'entre eux. De plus, bon nombre d'entre ceux-ci ne reconnaissent l'autorité de l'imam que du bout des lèvres, tel l'ayatollah Chariat-Madari, considéré comme « l'homme fort » de l'Azerbaïdjan, la province du Nord-Ouest, contiguë à la Turquie et à l'U.R.S.S.

Brimades et intimidations

En outre, les provinces frontalières de l'Iran sont à majorité d'obédience sunnite et rejettent la « domination des chiites ». Le Kurdistan (Ouest), le Turkménistan (Nord-Est), le Baloutchistan (Sud-Est) et le Khouzistan (Sud-Ouest) — où se trouvent les puits de pétrole — ont tous été récemment le théâtre de violents affrontements. La revendication majeure de ces provinces est « l'autonomie régionale dans le cadre de l'unité nationale » — une réaction compréhensible contre le centralisme despotique imposé à l'Iran pendant plus d'un demi-siècle par la dynastie Pahlavi.

Ces multiples pouvoirs — ceux des ayatollahs « locaux » et ceux des minorités sunnites —, auxquels s'ajoute la mainmise de l'imam sur les rouages de l'Etat, affaiblissent l'autorité du gouvernement de Mehdi Bazargan. D'autant que l'un de ses plus proches collaborateurs, Me Nazih — P.-d.g. de la puissante Société nationale iranienne du pétrole —, vient d'être vivement pris à partie par l'ayatollah Behechti, fondateur du Parti de la République islamique (extrême droite religieuse) pour avoir déclaré que l'islam seul n'est pas capable d'apporter des solutions aux problèmes politiques, économiques et judiciaires auxquels l'Iran est aujourd'hui confronté. L'ayatollah Behechti a d'ailleurs demandé que Me Nazih soit traduit devant un tribunal révolutionnaire pour que soient connus « les motifs qui l'animent contre l'Islam » !

A ces multiples pouvoirs se joint encore celui de l'instance dirigeante de la République, le Conseil de la révolution,



dont la composition demeure toujours secrète. C'est elle qui — sous les ordres directes de l'imam — décide de tout et constitue un levier de pression non négligeable sur le gouvernement de Mehdi Bazargan. Excédé, celui-ci s'est d'ailleurs élevé à la fin du mois de mai, dans un long discours radio-télévisé, contre « la multiplicité des centres de décision qui paralyse entièrement le pouvoir légal ». « Théoriquement, a-t-il déclaré, tout se déroule sous le contrôle du gouvernement ; mais, dans la pratique, il n'en est rien. L'Iran ressemble à une ville qui aurait une centaine de shérifs ».

A ces graves dissensions qui s'installent au sein du pouvoir islamique il faut ajouter l'ostracisme du nouveau régime à l'égard de la gauche et des laïques progressistes : en effet, ni l'imam ni Bazargan ne sont encore prêts à leur faire la moindre concession. Bien au contraire : l'implacable censure qui s'exerce à l'encontre des progressistes à la radio-télévision, les brimades et intimidations dont certains journaux de gauche font l'objet, ainsi que les provocations et brutalités que les formations d'extrême gauche subissent de la part des extrémistes religieux, ont singulièrement alourdi le climat politique en Iran.

Face à cette atmosphère de crise, les courants progressistes se sont regroupés en un front — le Front démocratique et national — qui tente de faire pression sur le gouvernement pour qu'il élargisse l'éventail étroit des groupements politiques qui le constituent. Pour le Front, seul un gouvernement provisoire de coalition nationale regroupant tous les mouvements qui ont combattu le régime du chah pourrait débloquer une situation qui risque fort de s'envenimer. D'autant que la monopolisation du pouvoir politique par la majorité islamique pousse celle-ci à dépendre de plus en plus du soutien de l'extrême droite religieuse.

Toutefois, il semblerait que Khomeyni ne veuille rien entendre. Dans une récente allocution, il vient de préciser sa pensée : « Notre ennemi n'est pas seulement Mohammad-Reza Chah, déclare-t-il, mais aussi celui dont la voie n'est pas celle de l'islam. Tous ceux qui ne veulent que le qualificatif de République sont nos ennemis, car ils sont les ennemis de

l'islam. Tous ceux qui ajoutent l'adjectif « démocratique » à l'expression de République islamique sont nos ennemis. Tous ceux qui veulent une République démocratique sont nos ennemis, car ils ne veulent pas de l'islam... »

Ce discours — d'une rare violence — a surpris et inquiété la gauche, car non seulement l'imam continue de refuser obstinément toute ouverture politique, tout dialogue démocratique, mais aussi il attaque les progressistes qui s'opposent à sa vision univoque et théocratique de la révolution.

A ces craintes s'ajoutent celles que fait peser l'annulation à la fin de mai, par le gouvernement, des élections pour la mise en place d'une Assemblée constituante, à laquelle le gouvernement devait initialement soumettre le projet de Constitution. Précisons ici que les auteurs de ce projet — pourtant fondamental pour l'avenir du pays — demeurent inconnus. En violation des engagements précédemment souscrits, le gouvernement vient maintenant de décider de soumettre le projet de Constitution « à l'opinion publique » ; ensuite, après avoir « tenu compte de toutes les suggestions », le texte constitutionnel devra être ratifié par « un référendum national ».

Mais, cette fois, la gauche et les libéraux ont décidé de réagir. Déjà, le Front démocratique s'est élevé contre les procédés antidémocratiques liés à la rédaction et à la présentation de la Constitution. Aujourd'hui, bon nombre de laïques, auxquels se sont joints des éléments importants du clergé chiite, sont plus que jamais décidés à mener le combat pour les libertés menacées par l'arbitraire. Dans les jours qui suivent, l'attention du pays sera fixée sur le texte de la Constitution, point focal des contradictions qui risquent de faire éclater l'union précaire de tous les Iraniens autour de l'imam Khomeyni.

AHMAD FAROUGHY

Nicaragua: insurrection à Managua

GREVE générale, actions militaires dans tout le pays, y compris la capitale Managua, où le nombre de morts se multiplie de jour en jour, la « grande offensive insurrectionnelle » du Front sandiniste de libération nationale est déclenchée. Elle a pour but le renversement de Somoza, mais elle doit être comprise comme un « processus ». Bénéficiant de l'appui de toute la population du pays, les sandinistes ont pour seul obstacle l'obstination du dictateur qui, enfermé dans son bunker, envoie sa Garde nationale bombarder civils et combattants. Il s'agit donc pour eux de la briser.

La stratégie élaborée consistait à monter progressivement le niveau de harcèlement pour réduire les forces des soldats de Somoza, tout en contribuant à l'effondrement de leur moral. Ainsi l'attaque des villes n'a-t-elle pas, théoriquement, comme objectif de les garder, mais d'attirer les forces gouvernementales dans des pièges qui leur sont tendus tout autour. Le tout devant déboucher sur une insurrection généralisée le jour où le rapport des forces politico-militaires l'aurait permis. C'est ce que nous savions des plans adoptés par la direction nationale sandiniste il y a quelques semaines.

Mais, dans la réalité, les choses ne se passent jamais comme prévu. Par exemple, lors de la sanglante action menée contre la ville d'Estelli, au mois d'avril, les guérilleros ont déclenché par leur arrivée une insurrection spontanée qui les a forcés à rester quelques jours pour ne pas laisser les « muchachos » sans défense. La grande question qui se pose est donc de savoir comment lire les informations partielles qui arrivent de Managua en ce moment.

L'appel à la grève générale (plus suivie encore cette fois-ci que l'année dernière, ce qui montre que les sandinistes sont en ce moment soutenus par l'ensemble de la population, y compris de larges secteurs de la moyenne et de la petite bourgeoisie) et la multiplication des actions militaires sur l'ensemble du territoire semblent indiquer que l'on arrive, comme le disent d'ailleurs les communiqués du Front, à l'« offensive finale ».

Autant que nous puissions en juger, trois formes d'action militaires sont mises en œuvre par les sandinistes. D'abord, et c'est une nouveauté, une guerre relativement conventionnelle qui se déroule à la frontière du Costa Rica, autour des villes de Naranjo et Ostional. La Garde nationale aurait repris Naranjo, mais on annonçait mardi dernier la marche d'une colonne du Front sur la ville de Rivas, un peu plus au nord.

Deuxième forme d'action : la prise de villes par les unités sandinistes avec l'appui de groupes clandestins organisés depuis le mois de septembre 1978. Ce type d'action est généralisé. On le retrouve aussi bien dans le Nord que dans le Sud, à Chinandega, Leon, Matagalpa ou Masaya, pour ne citer que quelques noms. La ville de Leon est tenue depuis huit jours par les sandinistes ; mais dans les villes de Matagalpa et Estelli, par exemple, on semble assister à des mouvements de va-et-vient, suivant un schéma fréquent dans les guerres de guérilla.

Troisième forme d'action, enfin, celle qui a lieu à Managua même, la capitale. Si des unités sandinistes mènent l'offensive et tentent de se rapprocher du bunker, la population, elle, a recours à des formes insurrectionnelles moins organisées que dans le reste du pays et qui ressemblent fort à ce que l'on a pu voir en septembre.

Les journalistes étrangers auxquels Somoza a conseillé de ne pas sortir de l'Hôtel Intercontinental, à 100 m de son



Somoza vu par Pym.

bunker, ne nous donnent donc aucune information sur ce qui se passe non pas dans les villes mais entre les villes. Ce serait pourtant essentiel en cette phase, dans la mesure où c'est peut-être là que les sandinistes sont capables d'assener les coups les plus redoutables à la Garde nationale.

Face à cela, le dictateur montre des signes évident de débordement. Mais il constitue — à cause de son cynisme qui lui permet de donner sans sourciller l'ordre de massacrer les civils de son propre pays, et à cause de son contrôle exceptionnel de la Garde nationale — un ennemi redoutable qu'il serait dangereux de sous-estimer. Il bénéficie, en outre, d'une aide discrète mais certaine, en hommes et en équipement, du Salvador et sans doute du Guatemala.

Des soldats et des officiers de ces deux pays ont été faits prisonniers par les sandinistes. On dit avoir assisté à des débarquements de petites unités salvadoriennes dans le port de Chinandega. Des témoins ont vu des transports de troupes quitter l'aéroport de la capitale du Salvador en direction du Nicaragua. Mais, dans la situation actuelle, il est difficile même aux meilleurs amis de Somoza de lui envoyer trop de renforts parce qu'ils se dégarniraient eux-mêmes en un moment difficile, comme l'ont montré les derniers événements du Salvador.

Gisements d'uranium ou de pétrole

Sur le terrain diplomatique aussi, Somoza essuie des revers. Après le Costa Rica, le Mexique a rompu ses relations diplomatiques avec lui. Les pays du Pacte andin viennent de le condamner et de manifester leur décision de défendre le Costa Rica au cas où le dictateur déciderait de l'envahir sous le prétexte d'y poursuivre les unités sandinistes. A l'O.e.a., Somoza n'a pu obtenir que soit discutée sa demande de condamnation du Costa Rica.

Et les Américains dans tout cela ? Ils continuent leur double jeu : après avoir consenti à ce que le F.m.i. accorde un prêt de 65 millions de dollars à un Somoza aux abois, ils ont officiellement pris parti pour ses adversaires au niveau diplomatique. Dans le même temps, des observateurs ont déclaré avoir assisté à un débarquement de matériel nord-américain dans un port de la côte caraïbe. En fait, l'obstination de Somoza leur pose problème, car elle empêche le passage à une solution négociée qu'ils sont prêts à appuyer de tout leur poids. Une victoire militaire des sandinistes serait pour eux catastrophique, voire intolérable, en raison de l'importance géopolitique du pays. La fameuse théorie des dominos pourrait peut-être s'appliquer dans cette région mieux encore qu'en Asie du Sud-Est. Leur seul souci aujourd'hui est donc de préserver les structures de la Garde nationale, quitte à en éliminer les chefs les plus corrompus. C'est la seule chance pour eux de permettre à leurs partisans d'aborder une prochaine phase de transition dans des conditions pas trop mauvaises. A l'heure actuelle, en effet, à part les quelques familles les plus puissantes, la bourgeoisie a perdu l'essentiel de son pouvoir économique et politique. Quant à l'armée, elle a toujours été la « chose » de Somoza lui-même.

A terme, les sandinistes peuvent l'emporter. C'est vraisemblablement plus une question de semaines, dans le meilleur des cas, que de jours. Somoza demeure, en tout état de cause, un adversaire redoutable qui peut encore faire beaucoup de mal. Une « intervention » extérieure à un moment d'équilibre relatif, soit pour maintenir Somoza, soit pour souffler la victoire aux sandinistes, ne saurait être enfin exclue.

Un dernier mot pour ceux qui se demandent si le Nicaragua est aussi important qu'on veut bien le dire. Un faisceau de présomptions extrêmement sérieuses, et qui proviennent aussi bien de l'intérieur du pays que des Etats-Unis permettent d'envisager la présence dans le sous-sol de ce pays d'importants gisements d'uranium (ou de pétrole). Cela expliquerait, en outre, la passion que les Israéliens, par exemple, mettent à défendre une aussi mauvaise cause aussi loin de chez eux ; ou l'embarras dans lequel se trouvent les Etats-Unis, alors même qu'il est clair depuis un an que chaque jour passé au pouvoir par Somoza permet aux sandinistes de se renforcer.

FRANCIS PISANI

Québec : les péquistes et l'étapisme

LE VII[e] congrès du Parti québécois devait être, de l'avis des observateurs, un congrès « chaud ». Ce qui était une bonne prévision météo, mais une surestimation du climat politique. On eût cherché en vain, au cours des trois jours de débat, la plus petite poussée de température. Avec une remarquable unanimité, les congressistes ont consolidé un programme — la Souveraineté-Association — et réaffirmé une stratégie — l'« étapisme (1) » — qui, l'un comme l'autre, ont déjà prouvé leur réalisme et leur efficacité.

Dans son manifeste « D'égal à égal », publié en mars dernier la direction du Parti québécois proposait une définition de la Souveraineté-Association résolument associationniste, c'est-à-dire beaucoup plus centrée sur le Canada que sur le Québec.

Les 1 800 délégués, en ratifiant à une très large majorité cette formule d'« association d'Etats souverains », se sont ralliés à ce que leur direction nationale présentait comme une formule de continuité plutôt que de rupture, beaucoup plus acceptable pour l'opinion qu'un indépendantisme pressé et intransigeant.

La patience, vieille tactique des péquistes (2), clef de leur succès, est née peut-être de leur méfiance envers ce que Richard Gay, député de Taschereau, appelle le syndrome de Dieppe, ville où en 1942 les Canadiens-Français, débarqués trop tôt car sacrifiés par l'état-major allié, se sont fait massacrer. En 1974, sous l'impulsion de Claude Morin, actuellement ministre des Affaires intergouvernementales, les péquistes décident de fixer des étapes au processus d'accession à l'indépendance dont la première serait une consultation de la population par référendum. Aux élections de 1976, loin de mettre en avant leur revendication principale, ils font campagne sur la nécessité d'un « bon gouvernement », profitant de l'image peu flatteuse que laisse l'équipe gouvernementale sortante.

Une fois au pouvoir, René Lévesque se contente d'indiquer que le référendum sur l'indépendance aurait lieu au cours de son mandat, sans prendre date. Deux raisons à cela : l'opinion québécoise, qui n'est pas prête à le suivre sur le terrain du séparatisme, et la personnalité du Premier ministre canadien, Pierre Elliott Trudeau, qui le gêne. Ce francophone qui plaide pour la coexistence des deux communautés linguistiques au sein de l'ensemble canadien, et qui bat en brèche le Parti québécois sur son propre terrain en donnant au français sur le territoire fédéral le même statut qu'à l'anglais, arrivait au terme de son troisième mandat, dans un contexte de stagnation économique étonnant pour une nation aussi riche. Le taux de chômage se situant à 8%, le taux d'inflation tournant autour de 9 %, Lévesque avait donc tout intérêt à attendre le résultat des élections fédérales... qui ne le déçut pas. Le nouveau Premier ministre, Joe Clark, conservateur et anglophone, a toutes les qualités requises pour faire réfléchir les Québécois dans le sens espéré par les péquistes.



La stratégie étapiste va donc avoir une nouvelle occasion de faire ses preuves : le VII[e] congrès a, en effet, décidé que, dans un premier temps, on ne consulterait la population qu'aux fins d'obtenir mandat sur l'opportunité de négocier avec l'Etat fédéral. Un référendum exploratoire, en quelque sorte. Si la négociation échouait, le gouvernement retournerait devant les citoyens du Québec pour « leur proposer d'assumer pleinement et sans partage l'ensemble des pouvoirs d'un Etat souverain ». La responsabilité de l'échec de la négociation revenant au Canada anglais, l'opinion québécoise échaudée adhérerait plus facilement à un mandat cette fois essentiellement souverainiste.

VERONIQUE NEIERTZ

(1) Fait de procéder par étapes.
(2) Membres du Parti québécois.

ACTION CULTURELLE

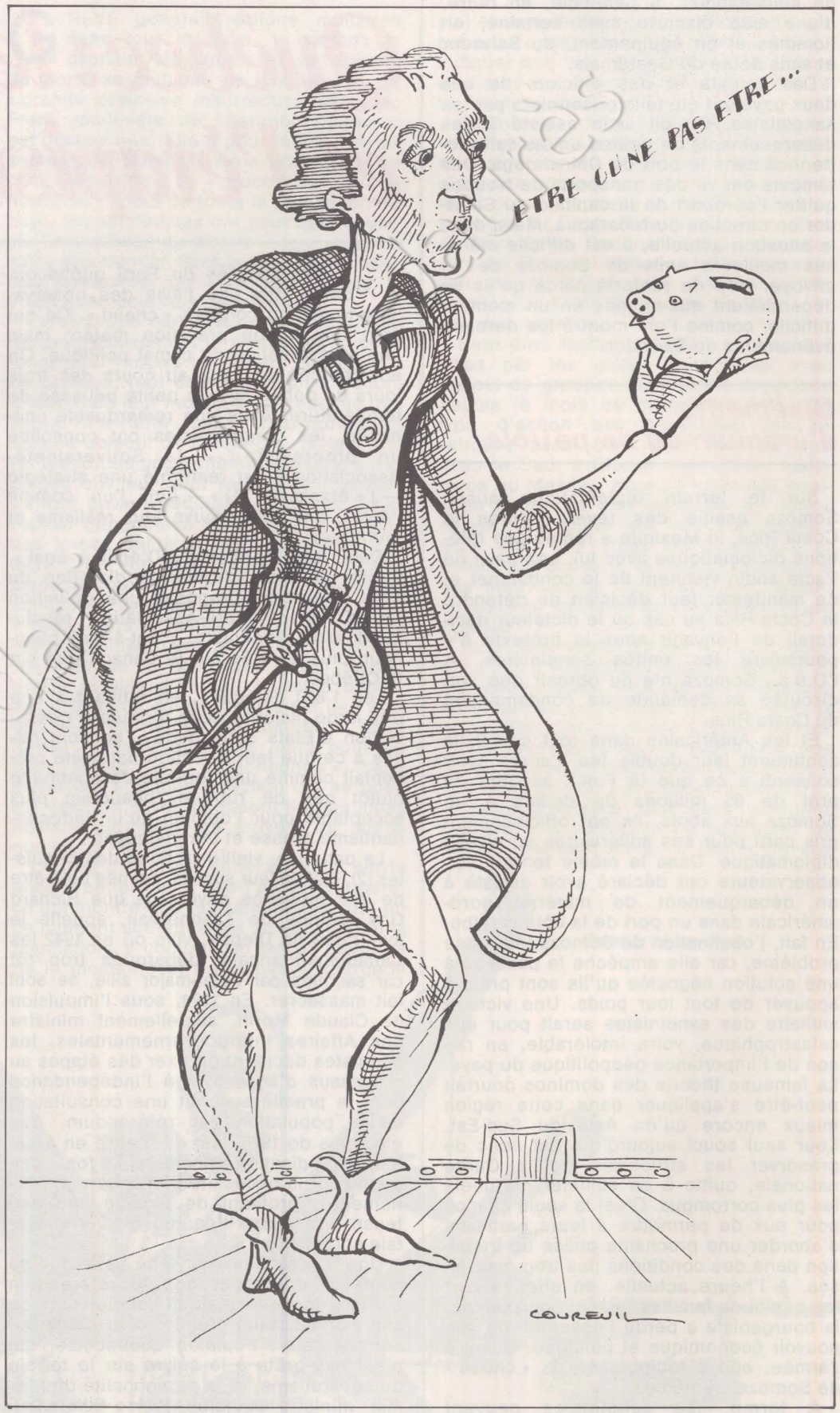
Une politique de terre brûlée et d'euthanasie

A travers le cas de Bruno Boëglin, jeune animateur lyonnais réduit à la mendicité, c'est toute l'action culturelle du pouvoir giscardien qui est dénoncée

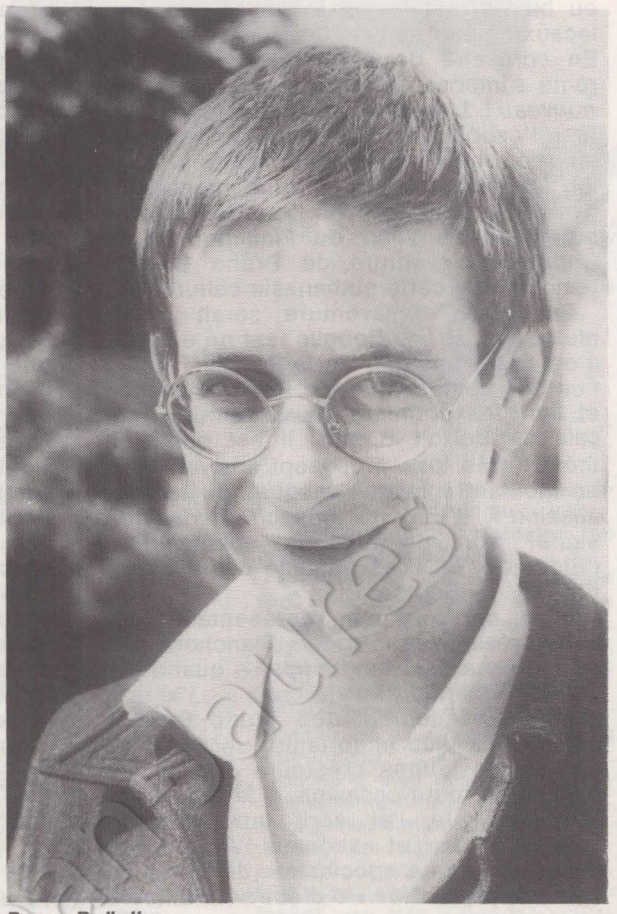
Il y a quelques jours, l'écrivain Pierre-Jean Rémy, nouvellement promu directeur du Théâtre au ministère de la Culture et de la Communication, quitta d'un pas décidé son bureau parisien de la rue Saint-Dominique pour se rendre rue de Valois où régna André Malroux, où s'occupe aujourd'hui Jean-Philippe Lecat. Rémy était sûr de son coup : il avait examiné tous les dossiers ; avec une rallonge d'un million de francs pour l'aide à la création théâtrale, il allait pouvoir faire des merveilles d'ici à la fin de l'année 1979. Seulement un petit million... Mais, rue de Valois, Rémy s'est fait envoyer sur les roses ! Il est revenu rue Saint-Dominique d'un pas nettement plus hésitant : bredouille.

Les malheurs de Pierre-Jean Rémy ne font que commencer. Il va bientôt découvrir que les cartes sont biseautées, que tout a été décidé avant son arrivée et qu'il n'est là que pour appliquer une politique qu'il n'a pas choisie. La politique du désherbant, de la terre brûlée. André Malraux avait promis que la culture irait au Paradis sous la Ve République. Elle est en train de descendre aux enfers. Le démantèlement est entamé. Administrativement d'abord : au ministère, la Direction des théâtres et maisons de la culture a volé en éclats ; une simple Direction du théâtre a été maintenue, mais laissée vacante pendant deux mois, jusqu'à ce que Pierre-Jean Rémy accepte le poste (par naïveté ?) ; mais l'action culturelle, elle, est devenue une simple « mission », avant sans doute de s'évaporer sous le sigle d'une quelconque commission ou sous-commission.

Financièrement, la glissade est également amorcée. Pour 1980, les augmentations des subventions de l'Etat aux maisons de la culture et aux centres d'action culturelle ne dépasseront pas 4 %. Celles des centres dramatiques atteindront au maximum 8 %. Dans les deux cas, elles seront nettement au-dessous de la hausse des prix. Ce qui se traduira, les charges fixes (technique, administration, entretien) ne cessant d'augmenter, par des réductions de production (dans les centres dramatiques) ou de programmation (dans les maisons de la culture ou les centres d'action culturelle). Cela pourra même aller jusqu'à des fermetures temporaires ou des licenciements. De toute manière, c'est la partie artistique,







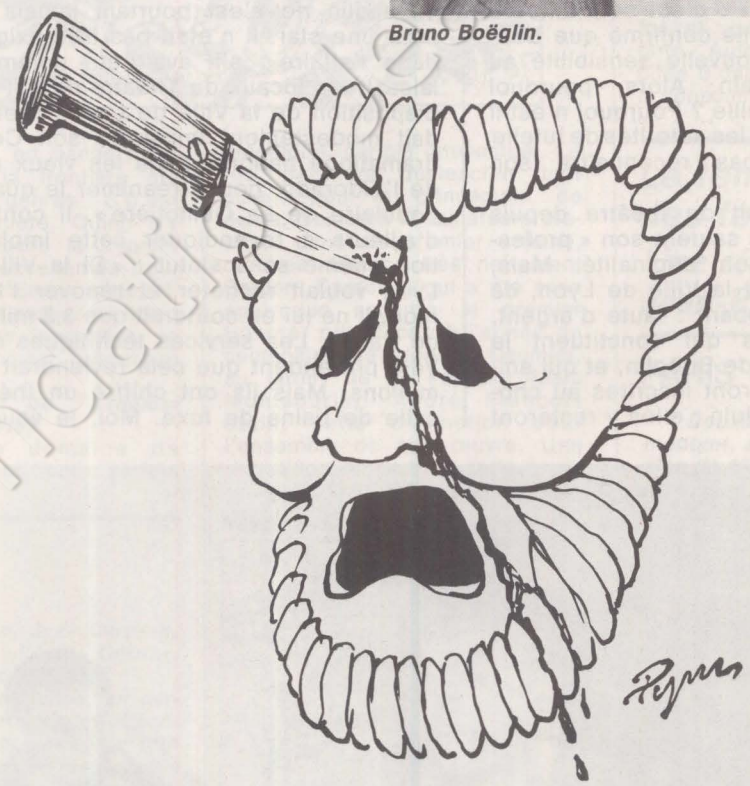
Bruno Boëglin.

spécificité de ces établissements, qui sera amputée.

Du côté du Jeune Théâtre, les augmentations seront encore moindres. Pis : certaines équipes seront rayées d'un trait de plume des listes ministérielles. Bref, personne ne sera épargné par la nouvelle tactique giscardienne qui tend à mettre en place une politique chère depuis des années à l'ancien maire de Saint-Etienne, Michel Durafour : la « municipalisation ». Ce choix revient, à plus ou moins long terme, à faire prendre totalement en charge l'addition de la culture par les collectivités locales. Aux antipodes donc de la « manière Malraux », qui consistait à partager équitablement le subventionnement : par exemple, pour une maison de la culture, 50 % des finances venaient du ministère et 50 % des collectivités locales (ville, département, région).

La stratégie de Jean-Philippe Lecat est assez vicieuse. En refusant d'augmenter les subventions de l'Etat proportionnellement à la hausse du coût de la vie, il met les élus locaux dans un bel embarras : ou bien ils s'alignent sur l'Etat, mais s'aliènent les créateurs et le public, donc une partie de leur électorat... Ou bien ils compensent le désengagement de l'Etat, mais, du coup, ils mettent fin à la parité et entérinent ainsi le report des charges sur les collectivités locales...

Sombre tableau



L'horizon 1980 s'annonce sinistre. La réalité de 1979 n'est pourtant déjà pas tellement gaie : tous les secteurs de l'action culturelle sont touchés, mortellement dans certains cas. Le Théâtre national de Chaillot risque de disparaître ; l'« opération Béjart », menée personnellement par une sœur de Valéry Giscard d'Estaing, ne devant servir que d'écran de fumée à ce meurtre prémédité. Le Théâtre national de Strasbourg va finir la saison avec un déficit de 500 000 à 700 000 francs. Le Théâtre des Jeunes Années de Lyon, qui deviendra officiellement Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse le 1er juillet prochain, vient d'annuler ses créations, de se mettre en sommeil jusqu'en 1980 et, de plus, a été mis en demeure de quitter les locaux qu'il occupe au Théâtre du VIIIe depuis des années. Une vingtaine de directeurs de centres d'action culturelle dénoncent dans un document commun le fait que « l'Etat renonce à sa mission » par rapport aux établissements qu'ils dirigent (1). Et 333 Compagnies indépendantes doivent se partager une enveloppe de dix millions de francs : le Jeune Théâtre n'a qu'à se débrouiller !

Du côté des maisons de la culture, le tableau est aussi sombre. Celle de Créteil est « mangée par les frais fixes ». A Nanterre, Raoul Sangla explique que, si son budget actuel n'est pas considérablement augmenté, pour remplir sa mission, il sera « contraint de faire appel au mécénat privé ». A Grenoble, la direction parle d'une « lente asphyxie ». A La Rochelle, Bernard Mounier déplore : « L'indépendance des maisons est en voie de disparition. C'est un grand espoir qui est en train de partir en loques. » Au Havre, la maison a dû interrompre complètement ses activités en novembre 1978 pour être sûre de rester ouverte jusqu'en juin 1979. Le sommet de l'absurde est atteint avec la maison de la Seine-Saint-Denis : elle vient de se doter de deux équipements, à Aulnay-sous-Bois et à Bobigny ; ils sont flambants neufs, mais elle ne peut les ouvrir, faute de crédits ! (2).

On pourrait ainsi multiplier les exemples qui montrent à quel saccage se livre en ce moment le ministre Lecat. Son but : déstabiliser, faire régresser les établissements qui existent pour mieux les supprimer au nom de leur « inefficacité » ;

ou bien : refiler l'os à ronger aux élus locaux en leur souhaitant bien du plaisir... En corollaire de cette décimation, une règle s'impose : *ne rien laisser naître de nouveau* ! Lecat ne se contente pas de tuer l'espoir né sous Malraux. Il assassine tout ce qui pourrait voir le jour sous lui. Ce faisant, c'est le futur même qu'il hypothèque. Il tue dans l'œuf les enfants potentiels de Vilar, de Planchon et de Chéreau. L'aventure de Bruno Boëglin témoigne de cette euthanasie culturelle.

Parler de mésaventure serait même plus exact. Bruno Boëglin est né en 1951. Il est le fils de Jean-Marie Boëglin, qui fut l'un des compagnons de Roger Planchon et l'un des premiers collaborateurs français de Bertolt Brecht. Il est entré en théâtre très tôt : à dix-sept ans, en 1968, en montant à Lyon « Jacques ou la Soumission », d'Eugène Ionesco. Il vient de signer son dix-huitième spectacle à l'Eldorado, où il est installé depuis octobre 1977 : « Septem Dies ».

A la sortie d'une représentation de cette réalisation, Roger Planchon m'a dit : « Il y a déjà longtemps — quand il a monté « Charles XII », je crois —, j'ai proclamé publiquement que Bruno Boëglin est un des plus importants, un des plus saisissants jeunes créateurs actuels. Je l'ai redit à toute occasion, à la radio, à la télévision. Je l'ai écrit aux pouvoirs publics, locaux et nationaux. J'ai envoyé du public à ses spectacles. Je viens de voir « Septem Dies » : c'est sa meilleure mise en scène et elle confirme que Boëglin apporte une nouvelle sensibilité au théâtre contemporain. Alors, pourquoi fait-on la sourde oreille ? Pourquoi n'est-il pas aidé ? Pourquoi les autorités de tutelle ne veulent-elles pas reconnaître son talent ? »

Bruno Boëglin fait du théâtre depuis onze ans. Ses pairs saluent son « professionnalisme » et son originalité. Mais, pour le ministère et la Ville de Lyon, ce n'est pas assez probant : faute d'argent, les huit personnes qui constituent le Novothéâtre autour de Boëglin, et qui animent l'Eldorado, seront inscrites au chômage à partir du 18 juin ; elles y resteront au moins jusqu'en janvier-février 1980. La clef sous la porte ! Pourtant, l'équipe a fait ce qu'elle a pu : avec 520 000 francs, en cinq mois et demi, elle a produit un spectacle, accueilli 10 000 spectateurs et mis 120 soirées à l'affiche de l'Eldorado. « Cent vingt soirées où la musique, la chanson et le café-théâtre ont eu leur place, dit Bruno Boëglin. Car je ne veux pas isoler le théâtre des autres activités. »

Réussite artistique, cohérence dans l'animation, carrière lyonnaise : Bruno Boëglin était tout désigné pour prendre la tête du Centre dramatique national de Lyon quand Marcel Maréchal est parti pour Marseille, il y a quatre ans ; il a donc posé sa candidature ; il a été éconduit. Il vient de l'être à nouveau, il y a quelques semaines, quand a pris fin le contrat de Robert Gironès, le successeur de Maréchal. Boëglin n'a pas été nommé. C'est un certain Weber qui l'a été à sa place, un pauvre malheureux... Pensez donc : le ministère lui avait promis la place de Robert Hossein à Reims, mais n'avait pas pu la lui donner. Alors, Lyon a été une gentille compensation... Et vive la magouille ! Et que les créateurs lyonnais aillent se faire pendre ailleurs !

« Tu en es à combien ? »

Boëglin ne s'est pourtant jamais pris pour une star. Il n'était pas très exigeant dans l'affaire : s'il avait été nommé, il laissait les locaux du Théâtre du VIIIe à la disposition de la Ville de Lyon ; il entendait modestement implanter son Centre dramatique national dans les vieux murs de l'Eldorado, pour « réanimer le quartier populaire de La Guillotière ». Il continue d'ailleurs à revendiquer cette implantation, même sans statut : « Si la Ville de Lyon voulait racheter et rénover l'Eldorado, il ne lui en coûterait que 3,5 millions de francs. Les services techniques de la Ville prétendent que cela reviendrait à 10 millions. Mais ils ont chiffré un théâtre-salle de bains de luxe. Moi, je voudrais simplement un théâtre fonctionnel... »

En fait, il y a derrière le rachat éventuel de l'Eldorado par la Ville de Lyon une sombre histoire de gros sous. L'Eldorado appartient actuellement à la famille Mérieux (celle des laboratoires pharmaceutiques), qui guigne certains terrains municipaux. Si la municipalité lui fait une fleur de ce côté... elle peut espérer récupérer l'Eldorado pour pas grand-chose. En attendant, Boëglin est obligé de fermer son théâtre. Et ce au moment où la Ville de Lyon annonce une rénovation de l'Opéra, qui durera plusieurs années et ne coûtera pas moins de 60 millions de francs ! Boëglin, vous comprenez, à côté de l'Opéra...

Boëglin doit se débrouiller avec des miettes : 200 000 francs de l'Etat, 220 000 francs de la Ville de Lyon et 100 000 francs du conseil général du Rhône. Trois aumônes ! Boëglin commente : « On ne nous donne pas les moyens de vivre, on nous donne seulement les moyens de faire des dettes. » Quand Patrice Chéreau rencontre Bruno Boëglin, il lui demande systématiquement (expérience cuisante oblige !) : « Tu en es à combien ? » A combien de déficit, évidemment. Vincent Bady, dramaturge du Novothéâtre, compagnon de Boëglin, en a ras le bol : « La passion désintéressée, le militantisme, ça va bien un moment ! Pour monter « le Concile d'amour », en 1973, Boëglin n'a disposé que de 15 000 francs ; il y avait pourtant soixante personnes sur scène ! C'est une expérience qu'on ne peut plus décemment reproduire. La passion doit s'inscrire dans la durée. Une nouvelle perception esthétique ne s'imposera que si on lui en donne le temps. Et pour durer il faut de l'argent, des moyens, un lieu d'implantation. Si on ne donne pas cela à un homme de théâtre, qu'on ne vienne pas nous parler de droit à la création ! »

Boëglin n'est pas un pleurnichard : on lui refuse les moyens de travailler ? Eh bien ! il arrête. Mais Roger Planchon n'accepte pas cette farce que Boëglin est contraint de jouer : « Ce qui me désespère, explique-t-il, c'est que Boëglin refait le chemin que j'ai déjà parcouru, bute contre des obstacles auxquels je me suis déjà heurté. J'ai dû réaliser vingt spectacles sans subventions, puis j'en ai signé vingt avec peu de moyens ; seuls les vingt suivants ont été montés dans des conditions décentes. Pourquoi faut-il que l'on mette les mêmes embûches sous les pas de Boëglin ? Pourquoi faut-il qu'on lui fasse payer d'un long temps de misère son droit à la création ? Une reconnaissance officielle de Boëglin s'impose. C'est un cas d'urgence. »

Combien y a-t-il de cas d'urgence comparables à celui de Boëglin ? Combien de Boëglin ont été assassinés ces dix dernières années ? Sa mésaventure illustre parfaitement l'hypocrisie du discours giscardien en matière de culture : il prône officiellement une « politique nataliste », mais se refuse, dans la réalité, à « lâcher la moindre allocation familiale ». Dérision et scandale de l'après-Malraux : l'écrivain Pierre-Jean Rémy ne risque pas d'y trouver pâture pour un grand livre...

JEAN-PAUL LIEGEOIS

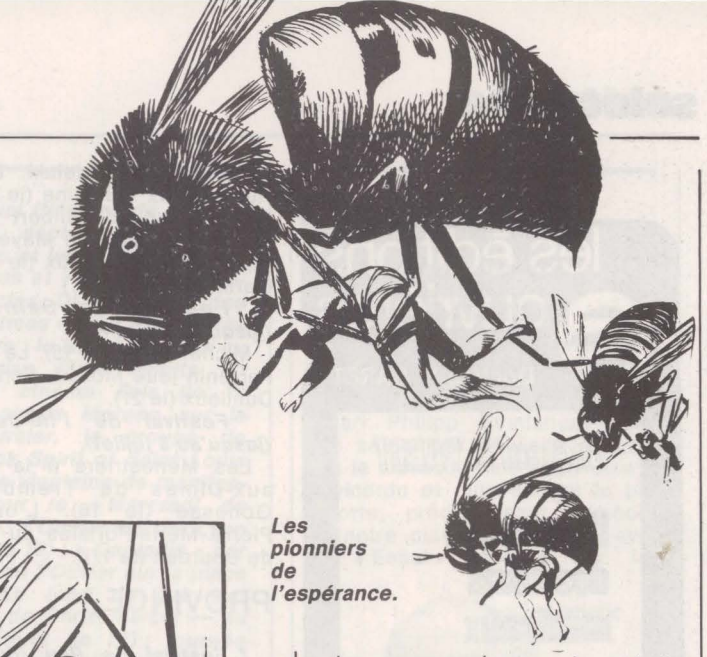


Jean-Paul Liègeois, Roger Planchon et Bruno Boëglin.

(1) Le député socialiste Jean-Pierre Chevènement a posé une question écrite sur ce sujet à Jean-Philippe Lecat, le 21 mai 1979.

(2) Dominique Taddéï, député socialiste du Vaucluse, a interrogé par écrit le ministre de la Culture et de la Communication à ce propos, le 18 avril 1979.

Au risque de vous plaire



Les pionniers de l'espérance.

Bandes dessinées
Une sélection de Solo

**** Roger Lecureux et Pierre Leguen : Nasdine Hodja, l'insaisissable (Editions du Fromage).***

Un dessin peut être raide mais précis, prodigieusement efficace, au service de trois histoires étranges non dépourvues de clins d'œil. Génie à six têtes flottantes au-dessus des murs d'Ispahan, messages mystérieux dans des pastèques creuses, richesses enfouies au plus profond de caves, autant d'énigmes qui ne sauront résister à l'insaisissable Nasdine.

**** Roger Lecureux et Raymond Poïvet : les Pionniers de l'espérance (Editions du Fromage).***

Deux titres, deux volumes. « Le Jardin fantastique », parcouru par les Pionniers réduits à la taille d'un micro-insecte. Découverte d'un monde jamais pénétré par les humains, dans lequel une simple goutte d'eau fait plus de ravage qu'une tornade à notre échelle. « La Cité des ondes », soumise à un régime dictatorial. Les Pionniers viendront à bout du Maître des profondeurs sous-marines. Deux volumes pour saluer l'inégalable force graphique de Poïvet.

**** Quino : Bien chez soi (Glénat).***

Gags en bande dessinée, dessin humoristique en bande ? Où donc se situe la frontière qui sépare ces deux genres ? S'il est encore une frontière, Quino s'y place à cheval sans la franchir d'aucun côté. D'excellentes trouvailles, un dessin simple et direct, un bon moment à passer en lisant des images dans lesquelles se retrouve fréquemment l'absurdité du quotidien.

**** Les Cahiers de l'Asociété (Editions l'Asociété).***

Ici, c'est le domaine de l'humour. Humour pur, parfois graphique, parfois intellectuel. Le rire peut se déclencher tout autant que le grincement de dents. Quatorze dessinateurs présents dans ce premier volume, d'où se détache très nettement Cardon. Cardon a qui a été sans équivoque accordé le premier Honoré, prix décerné l'année du centenaire de Honoré Daumier, au jardin de la Paresse (parc Montsouris). André François obtint cette distinction pour l'ensemble de son œuvre. Une exposition lui sera, à cette occasion, consacrée en la galerie Mécanorma du 21 juin au 30 juillet.

**** Mouminoux : L'occasion ne fait pas le lardon (Glénat).***

Prémolaire, gentil crocodile vert, promène sa voracité dans le monde des adultes humains. Pour apprécier pleinement les quarante-cinq historiettes, n'en pas lire plus de quatre d'affilée.

**** Raymond Maric et Gen-Clo : Messire de la Chienlit (Editions Serpenoise).***

Un texte bien ficelé, un dessin mouvementé et une mise en scène originale content des mésaventures humoristico-moyenâgeuses. Au centre, un triste châtelain. A ses côtés, un bizarre bouffon et une Vénus-épouse plutôt tarte. Autour, des douves remplies d'une eau trouble propre à la consommation.



à ne pas manquer

Le livre en première ligne

Pour la quatrième année consécutive, la Fédération française des syndicats de libraires organise une « Fête du livre » : elle aura lieu sur le plateau Beaubourg, à Paris, les 15, 16 et 17 juin : 2 000 m² pour vingt-trois stands, où seront représentés tous les genres — romans, essais, bandes dessinées et livres pratiques.

L'accent sera mis sur la poésie, autour du thème « la poésie et l'enfant », dans le cadre de l'Année internationale de l'enfance. Pendant trois jours alterneront jeux, animations, rencontres, débats et séances de signatures. Des auteurs d'une vingtaine de maisons d'édition sont annoncés : Claude Duneton, Ania Francos, Nicole Avril, Yvan et Antoine Audouard, Daniel Boulanger, Romain Gary, Roger Grenier, Claude Roy, Yves Navarre, Max-Pol Fouchet, Henri Queffélec, Marcel Jullian, Jean Carrière, Gilles Perrault, Régis Debray, Philippe Robrieux, etc.

Dans le même temps, un certain nombre d'artistes et d'écrivains publient un manifeste intitulé « Pour l'enfance et pour le livre ». Ils y demandent essentiellement que l'Etat s'occupe enfin « de développer la lecture publique et d'aider à l'entrée massive de la littérature enfantine à l'école, dès la maternelle, afin de mettre le livre à la portée de tous... »

Parmi les signataires : Hervé Bazin, Louis Daquin, Alain Decaux, Maurice Failevic, Max-Pol Fouchet, Juliette Gréco, Eugène Guillevic, Armand Lanoux, Stellio Lorenzi, Gilles Perrault, Emmanuel Roblès, Jacques Roubaud, André Stil, Antoine Vitez et Jean Wiener.

Ceux qui voudraient se joindre à cet appel peuvent le faire en s'adressant à Pierre Gamarra, 21, rue de Richelieu, 75001 Paris. Le ministère de la Culture et de la Communication répondra-t-il ?

Nasdine Hodja, l'insaisissable.





Le temps des festivals
Une sélection de Jean-Paul Liégeois

PARIS

**** Deuxième festival de Ménilmontant, au Théâtre de l'Est parisien (le 16 juin).***

Du rock : Gino's Band, David Rose Group, Scandale, Moving. Du jazz : Uv System. De la chanson : Didier Braun.

**** Festival du Marais (jusqu'au 13 juillet).***

« Salomé », d'Oscar Wilde, à l'hôtel d'Aumont (jusqu'au 22 juin). « L'Enfer à repasser ou les Grandes Sartreuses » au Théâtre Essaïon (jusqu'au 26 juin). « Danse de mort », d'August Strindberg, au Théâtre Essaïon (jusqu'au 30 juin). Le Quatuor à cordes Talych à l'hôtel Carnavalet (le 15 juin). Le Trio Risler en l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux (le 19 juin). Le pianiste Jean-Philippe Collard à l'hôtel Carnavalet (le 20 juin). L'organiste Jean-Louis Gil en l'église Saint-Paul Saint-Louis (le 21 juin). « Parle à mes oreilles, ma tête est en vacances », de Roland Dubillard, dans la cave gothique de l'hôtel de Beauvais (jusqu'au 19 juin). Les Maringouins à l'hôtel de Beauvais (jusqu'au 19 juin). Le Groupe Sybil sur la place du Marché-Sainte-Catherine (le 19 juin).

BANLIEUE

**** Festival de la Chanson de Saint-Michel-sur-Orge (jusqu'au 22 juin).***

les éditions ouvrières
Docteur H. PARET
Docteur H. PARET
l'économie des soins médicaux
INITIATION ÉCONOMIQUE
ie
ÉDITIONS ÉCONOMIE ET HUMANISME
LES ÉDITIONS OUVRIÈRES
l'incidence du coût de la maladie et de l'accident dans la santé de l'économie nationale
216 pages – 45 f

Mama Béa Tékielski, Bijou et Hubert-Félix Thiéfaine (le 15). Les Frères Jacques, Gilbert Lafaille, Werneer et Isabelle Mayereau (le 16). Chanteurs locaux (le 17). Les Maringouins (le 20).

**** Festival de Saint-Denis (jusqu'au 28 juin).***

Michel Portal (le 15). Le Quatuor Parrenin joue Mozart, Schubert et Dutilleux (le 21).

**** Festival de l'Ile-de-France (jusqu'au 8 juillet).***

Les Ménestriers à la Grange-aux-Dîmes de Tremblay-lès-Gonesse (le 16). L'orchestre Pierre Merle-Portalès au château de Dourdan (le 17).

PROVINCE

**** Festival de Pau (du 17 au 25 juin).***

« Le Carrosse du Saint-Sacrement », de Mérimée, dans une mise en scène de Pierre Vielhescaze, avec Catherine Rouvel et François Maistre (du 17 au 19).

**** Sixième festival de Sully-sur-Loire (du 16 juin au 21 juillet).***

Le pianiste Eric Heidseick joue Beethoven (le 16).

**** Les Fêtes romantiques de Nohant (du 15 au 24 juin).***

Michel Beroff et Jean-Philippe Collard jouent Debussy, Brahms, Rachmaninov et Messiaen (le 15). Claudio Arrau interprète Mozart, Schumann, Debussy, Liszt et Chopin (le 16). Christian Ludwig joue Schubert, Brahms, Mahler et Dvorak (le 17).

**** Quatrième festival d'Etampes (jusqu'au 23 juin).***



Olivier Messiaen, vu par Solo.

L'ensemble Kuijken joue et chante de la musique flamande des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Duo de flûtes par Kees Bocke et Walter Van Hauwe (le 17).

**** Vingt-neuvième festival de musique de Toulon (jusqu'au 13 juillet).***

Le Quatuor Talych de Prague joue Haydn, Mendelssohn et Janacek.

**** Festival d'été de la Seine-Maritime (jusqu'au 15 juillet).***

Le Théâtre des Deux Rives joue « les Enfants de Galilée » au château de Bolbec (le 16). Le guitariste-luthiste Arnaud Dumond en l'église de Criel-sur-Mer (le 17). Les Ballets de la Cité au château de Bolbec (les 19 et 21).

**** Cinquième festival de musique sacrée de Nice (jusqu'au 4 juillet).***

Virginia Vee (les 15 et 16 juin). « Missa Secunda », de Hans Leo Hassler (le 17). Le Quatuor de Nice (le 18). « Vêpres solennelles d'un confesseur » et « Requiem », de Mozart (le 21).

**** Angers en fête (jusqu'au 22 juin).***

Le groupe Ars (le 15). « La Bande à Cabanel », groupe de folk (le 19). Julos Beaucarne (le 22).

**** Eté 1979 en Loir-et-Cher (jusqu'au 15 septembre).***

L'Ensemble vocal du Haubergier et l'Ensemble Ars Antiqua au château de Chambord (le 17).

**** Les Nuits musicales d'Aspet (jusqu'au 7 septembre).***

L'Ensemble choral et instru-

Le calendrier de l'Unité

Vendredi 15 juin

* Inauguration de nouvelles salles consacrées à « la Céramique européenne et orientale du VI[e] au XVI[e] siècle », au musée national de la Céramique de Sèvres.

* Lancement de la « Féerie dégoûtante », de Philippe Bruneau, « Elle voit des nains partout ! », à Paris, à la Cour des Miracles.

* Le peintre Jaro Hilbert expose à l'Orangerie de Ville-d'Avray (jusqu'au 24 juin).

* Première à Paris, au Café de la Gare (41, rue du Temple, 3[e]), du nouveau spectacle du Fénoménal Bazaar Illimited : « le Bastringue ».

* Mama Béa Tékielski à Saint-Michel-sur-Orge. Little Bob Storry à Troyes. John Littleton à Meaux. Gérard Pierron à Aubervilliers. Paul et Jacques Préboist à Sedan.

* Le pianiste Lazare Berman joue Liszt au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris.

Samedi 16

« Mégaphonie », pièce de Louis Calaferte, par le Théâtre du Lys, au Grand Hall Montorgueil (46, rue Montorgueil, 2[e]), à Paris (jusqu'au 23 juin).

* Fête de Joinville : des marionnettes, des masques, des chansons de rue, du rock et du café-théâtre (également le 17).

* « La Première Lettre » : quatre films d'Armand Gatti et de la Tribu au château Levrat, à Saint-Quentin-Fallavier, Isère (également le 17).

* Le chanteur Francisco Montaner s'installe à Paris, au Théâtre Présent (jusqu'au 24 juin).

* L'Ensemble de musique ancienne Euterpe de Paris joue des pièces des XIV[e], XV[e], XVI[e] et XVII[e] siècles, à Paris, au Ranelagh (5, rue des Vignes, 16[e]).

* Julien Clerc à Vienne. Mama Béa Tékielski à La Courneuve. Claire et le Workshop de Lyon à Canteleu. Les Quilapayun à Noisy-le-Grand. Colette Magny à Brest. Alain Souchon à Sarcelles. Maria de Rossi à Thuir.

Dimanche 17

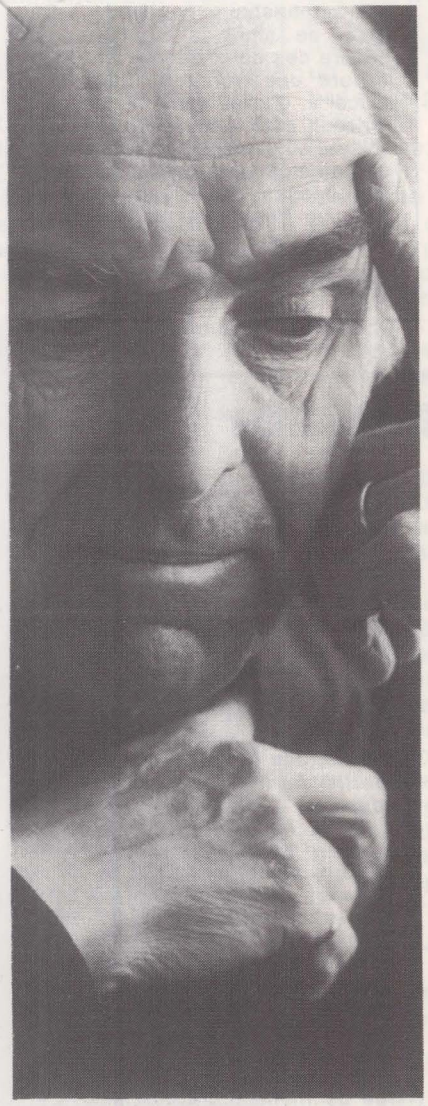
* Dernière au Théâtre 13 (24, rue David, 13[e]), à Paris, du spectacle des Bateleurs 2000 : « les Amours de Jacques le Fataliste ».

* Little Bob Story à Lillers. Les Octaves à Douai. John Littleton à Parly-2. Les Octaves à Drancy. Les Quilapayun à Griselle. François Béranger aux Montils (fête du P.s.). Steve Lacy à Evreux. Glenmor à Saint-Brieuc. Christine Authier à Corbeil. Math Samba à Orly.

Lundi 18

* Alain Souchon à Aires-sur-Adour. Léo Ferré à Strasbourg. Guem et Zaka à Courbevoie.

* Concert du violoniste Emmanuel Krivine à Paris, au Studio 104 de la Maison de Radio-France.



Robert Doisneau.

* L'Association Chansons de femmes présente « A tire d'elles » (Aliette, Anne-Marie, Tonia et Raisinée) à la Sou'Pap' (3, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 4[e]), à Paris (jusqu'au 30 juin).

* Osvaldo Rodriguez, Paco Ibanez et le Cuarteto Cedron donnent en commun un concert au profit de l'Association Vitruve pour le financement de classes vertes, à Paris, au Théâtre de l'Est parisien.

Mardi 19

* Le Quintette de France joue Schubert, Petitgirard et Fauré, à Paris, sous le chapiteau de l'avenue de Breteuil (également le 26 juin).

* Le Trio à Cordes de Paris joue Beethoven et Schubert à Paris, au Théâtre de l'Est parisien.

* « Variétés », de Mauricio Kagel, par l'Ensemble Musique vivante, sous la direction de Diego Masson, à Paris, au Théâtre de la Ville (jusqu'au 23 juin).

* Gérard Pierron à Clermont-Ferrand (également les 20 et 21).

* Le pianiste Alfred Brendel joue Liszt, Schoenberg, Busoni et Brahms au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris.

* L'Ensemble Intercontemporain, sous la direction de Barenboïm, joue Sciarrino, Berio et Berg, à Paris, au Théâtre de la Ville.

* Première, au Studio-Théâtre de Montreuil, de « Parabole inédite en trois actes », de Luigi Pirandello (jusqu'à fin juin).

Mercredi 20

* Le Théâtre des Deux-Rives joue « les Enfants de Galilée » à l'abbaye de Fontaine-Guérard.

mental Louis Massot, interprète le « De profundis » de Delalande (le 16).

**** Sixième festival de Melle (jusqu'au 15 juin).***

Le Cuarteto Cedron (le 15).

**** Vingt-cinquième festival international de musique de chambre de Divonne (du 15 juin au 6 juillet).***

Bernard Gavoty, Katia et Mareille Labecque et Jean-Laurent Cochet (le 15). Le pianiste Claudio Arrau (le 18).

**** Dixième festival des abbayes des Landes (jusqu'au 26 juillet).***

Le guitariste Alexandre Lagoya à l'abbatiale de Cagnotte (le 15). L'orchestre de chambre Jean-François Paillard exécute Haendel, Telemann et Bartok en l'église de Saint-Paul-lès-Dax (le 20).

**** Trente-quatrième festival international de Lyon (jusqu'au 19 juin).***

« Lettre aux aveugles à l'usage de ceux qui voient », par la Compagnie Denis Llorca (les 16 et 18).

**** Festival international de musique de Strasbourg (jusqu'au 24 juin).***

Studio 111 (le 15). L'orchestre et les chœurs de la Junge Kantorei de Francfort (le 16). Le pianiste Krystian Zimmermann (le 17). Le guitariste Roberto Aussel (le 21).

EUROPE

**** Festival international d'Echternach, Luxembourg (jusqu'au 15 juillet).***

Villeurbanne en fête

C'est désormais une tradition : depuis 1977, la Saint-Jean met « Villeurbanne en fête ». Cette année, comme les précédentes, il y aura pléiade de manifestations à l'initiative de toutes les associations de la ville et dans tous les lieux de la cité : places, jardins, salles diverses, églises, etc. Des expositions d'abord : les Tapisseries d'Aubusson de Picart Le Doux et Caly à l'hôtel de ville (jusqu'au 25 juin), la Science-fiction aux Etats-Unis au centre culturel (du 18 au 30 juin), les Animaux en voie de disparition au pavillon Serl, les Volumes d'André Breyton à la Maison pour tous, « Connaissez-vous bien Villeurbanne ? » à l'hôtel de ville, Les photographies de Patrick Viron à la M.j.c.-Damidot, l'Apartheid et le racisme en Afrique du Sud à la M.j.c.-Léo Lagrange (51, rue du 4-Août), et des bannières de tissu peintes par les enfants dans toutes les écoles.

Un festival itinérant de marionnettes se déplacera dans les maternelles et les établissements élémentaires et y présentera quatre spectacles. Du calendrier des « réjouissances » pour les adultes on retiendra : le Ballet de Lyon au T.n.p., treize films inédits de Méliès au cinéma Zola (le 18 juin) : le cirque Moreno sur la place Boursier, le groupe de country-rock Spirit of Saint Louis (le 19) ; une vingtaine de manifestations pour le « Mercredi de l'enfance », l'Orchestre de Lyon au T.n.p. (le 20) ; « Cantadis » par le Théâtre de l'Olivier sur la place Wilson, « Le fond de l'air est rouge » — de Chris Marker — au centre culturel (le 21) ; journée d'animation scientifique, Djamel Allam à la maison des sports, nuit de la science-fiction au cinéma Zola (le 22) ; kermesses, défilés, corsos et spectacle pyrotechnique sur la place Lazare-Goujon (le 23).

Mais ce ne sont là que les temps forts de ce que les Villeurbannais appelent leur « fête du soleil »...

La mezzo-soprano Teressa Berganza (le 15). Le pianiste Alexis Weissenberg (le 16). Le pianiste Lazar Berman (le 17). Le claveciniste Ralph Kirkpatrick (le 19). Le trio Zukerman (le 21).

**** Dixième festival international des arts de Monte-Carlo (jusqu'au 12 août).***

« Don Quichotte », de Jules Massenet (les 20, 22 et 24 juin).

**** Vingt-quatrième festival international de Lausanne (jusqu'au 3 juillet).***

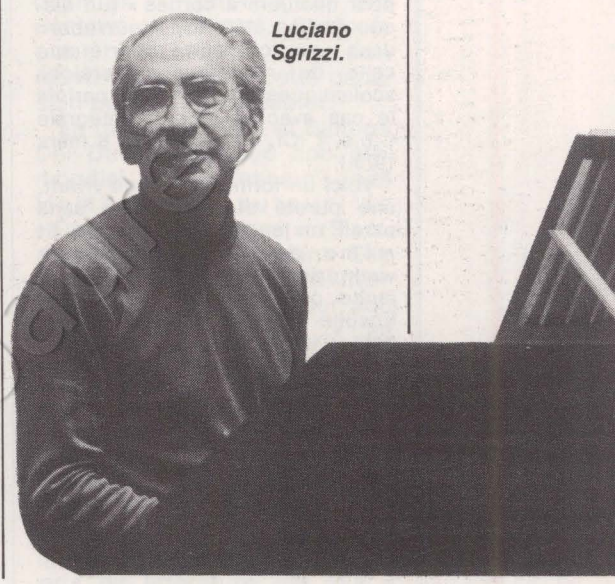
Le pianiste Cziffra (le 15). « Pelléas et Mélisande », de Debussy (le 20). « L'Enlèvement au sérail », de Mozart (le 21).

musique

Une sélection de Claude Glayman

L'autre grand Bach : Carl Philipp Emmanuel

Carl Philipp Emmanuel Bach non seulement délaisse quelque peu le clavecin mais apprivoise le clavicorde et plus encore le pianoforte, prédécesseur immédiat de notre piano. Théoricien, avec un « Essai » célèbre sur les



Luciano Sgrizzi.

* Dernière de la série de concerts à trois donnée par les guitaristes Atahualpa Yupanqui, Oscar Caceres et Pedro Soler, à Paris, salle Pleyel. Léo Ferré à Besançon. Christian Dente à Melun (jusqu'au 24). Chantal Grimm à Beauvais.

* Alain Chevalier et Gérard Pichon jouent « les Deux Suisses 1979 » au Café d'Edgar (58, boulevard Edgar-Quinet), à Paris.

* « Splendeur et mort de Joaquim Murieta », de Pablo Neruda, par les Baladins, dans les jardins du prieuré de Graville (également le 21 et le 22).

Jeudi 21

* Opération « Portes ouvertes à la chanson » à Paris, au Théâtre de l'Est parisien : des inconnus et Bruno Brel en tête d'affiche.

* Léo Ferré à Dijon.

* Une rétrospective du photographe Robert Doisneau, intitulée « les Passants qui passent », au musée d'Art moderne de la Ville de Paris (jusqu'au 2 septembre).

* L'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction de Herbert von Karajan, joue Mozart et Beethoven, à Paris, au Théâtre des Champs-Elysées.

Vendredi 22

* Les Octaves à Dieppe. Julos Beaucarne à Angers. Alain Souchon à Graulhet. Léo Ferré à Troyes. Djamel Allam à Villeurbanne. Denis Wetterwald à Besançon.

* La harpiste Lily Laskine, à Paris, à la Sainte-Chapelle.

* L'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction de Herbert von Karajan, joue Strauss et Tchaïkovski, à Paris, au Théâtre des Champs-Elysées.

* Journées de l'Art sacré à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson (jusqu'au 24 juin).



Alfred Brendel.

Samedi 23

* Balfa et la musique cajun à la maison de la culture d'Amiens.

* L'Orchestre philharmonique de Lille, sous la direction de Jean-Claude Casadesus, joue Berlioz et Ravel au théâtre de Boulogne-sur-Mer.

* Mama Béa Tékielski à Vénissieux. Les Octaves à La Garde. John Littleton à Montigny-les-Cormeilles. Les Quilapayun à Angoulême. Jean David à Marseille. Alain Souchon à Tulle. Maria de Rossi à Castelnaudary. Djamel Allam à Roubaix. François Béranger et Anne Sylvestre à Marseille.

Dimanche 24

* Claire et Imago à Clamecy. Les Quilayun à Bourg-en-Bresse. Maria de Rossi à Coursan. Angel et Isabel Parra à l'Hippodrome de Paris. Pierre Akendengue à Trappes.

* La Chorale « Armor » de Saint-Brieuc interprète des chants polyphoniques à Paris, en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

* Pierre Perret, les Balfa, le Pouet-Pouet Band de Montréal et le cirque Pilar au Parc de Loisirs de Valmont, en Seine-Maritime.

Lundi 25

* Léo Ferré à Grenoble. Christian Wander à Paris (Campagne-Première, jusqu'au 30).

* L'Orchestre de Paris, sous la direction de Baremboïm, joue Schubert à Paris, au Théâtre des Champs-Elysées.

Mardi 26

* Le Théâtre des Deux-Rives joue « les Enfants de Galilée » dans les jardins de l'hôtel de ville de Rouen (également le 27).

* Marti à Arles. Alain Souchon à Marseille. Montjoia à Arles.

* L'Orchestre et les Chœurs de la Fondation Gulbenkian interprètent « les Vêpres de la Vierge », de Monteverdi, à Paris, en l'église Saint-Roch.

Mercredi 27

* John Littleton à Rennes. Léo Ferré à Annecy.

* Jean-Luc Sitruck et Guy Lazert à la Tanière (45 bis, rue de la Glacière, 13e), à Paris (jusqu'au 30 juin).

* « Festival d'Annecy à Paris » : Beaubourg présente une sélection du Festival international du cinéma d'animation 1979.

* L'Orchestre de Paris, sous la direction de Barenboïm, joue Brahms, à Paris, au Palais des Congrès (également le 28).

Jeudi 28

* Sviatoslav Richter, pianiste, donne un récital unique à Saint-Denis.

* Imago à Fougères. Folle Avoine à Bagneux.

* La pianiste Anne Queffélec joue Schubert au Ranelagh, à Paris.

manières de jouer des instruments à clavier, il dédia en 1759 les « Six Sonates » pour pianoforte avec « reprises variées » à la sœur de Frédéric II.

Luciano Sgrizzi nous en donne ici une première d'une beauté surprenante et d'un grand modernisme, où nous voyons poindre le piano de Mozart, des romantiques, pour ne pas dire plus (un disque Erato STU 71216).

Webern revisité

Webern fait volontiers peur. Si jamais vous avez éprouvé cette peur, écoutez, par le Quartetto italiano, « l'Intégrale de l'œuvre pour quatuors à cordes » (un disque Philips 6100-105). Un Webern dans une tout autre liberté que celle de nombreuses versions scolastiques : n'est-ce pas parfois le cas avec la récente intégrale C.b.s. ? (Cf. « l'Unité » du 8 mars 1979.)

Voici un formidable sens vivant, une pureté et un lyrisme sans pareil, un jeu intense et ample. Et même des résonances de wagnérisme chez le Webern jeune où l'élan est si profond. Ensuite vient la violence sonore des « Cinq Mouvements », puis la nudité austère des œuvres de la maturité. En un mot, la grandeur que sert admirablement ce disque hors du commun par son chant et sa musique.

télévision

Une sélection de Mauricette Duchemin

Vendredi 15 juin : entrez dans la danse, voyez comme on danse à l'Opéra sur Antenne 2, à 17 h 25, où trois jeunes prodiges virevoltent. Quelques belles images aussi sur les danseuses de l'Inde actuellement au Théâtre d'Orsay.

Bernard Pivot, à 21 h 35, sur la même chaîne, prend rendez-vous avec des personnages d'autrefois, écrits par des auteurs d'aujourd'hui, comme Maurice Genevoix, Jean Delay, Robert Merle et Jean Carrière. Au Ciné-club de 22 h 55, Juan A. Bardem décrit la misère madrilène confrontée à la corruption d'un régime dans « la Mort d'un cycliste ». Jadis important, ce film est quelque peu dépassé.

Samedi 16 : une « Salle des fêtes » bien remplie à 17 h 55 sur Antenne 2 et une bonne soirée « Grâce à la musique » de F.r. 3 à 20 h 30. François Reichenbach se propose de nous faire découvrir Franz Schubert pendant deux heures.

Dimanche 17 : « le Jour le plus long », c'est aussi la plus longue liste de participation de vedettes internationales et aussi le film le plus cher du cinéma. Mais quel spectacle ! (première partie à 20 h 35 sur T.f. 1).

Après les bombardements, la « Sixième Symphonie » de Beethoven, dirigée par Lorin Maazel, à 22 h 10, sera la bienvenue.

Excellent « Prélude à l'après-midi » sur F.r. 3 à 16 h 35 : trois générations, trois pianistes autour d'Erik Satie (Jean Wiener, Aldo Ciccolini, Daniel Varsano).

Gabrielle Rolin en parle avec animation ci-contre. De quoi s'agit-il ? De la nouvelle vague des films animés ou « le Nouveau Cartoon à Hollywood » sur F.r. 3 à 20 h 30. Dépassé, l'oncle Picsou !

Il n'y a pas « l'Ombre d'un doute » à 22 h 30, c'est un film d'Alfred Hitchcock qui suit. Une veillée de l'angoisse en perspective pour les amoureux du suspens.

En revanche, si vous avez envie de faire du stop en hélicoptère, Antenne 2, à 21 h 30, vous emmène visiter la France. Vue d'en haut, elle est superbe.

Lundi 18 : l'espoir renaît après la deuxième partie du « Jour le plus long » à 20 h 35 sur T.f. 1. Ensuite, à 22 h, les caméras mettent « Pleins Feux » sur les festivals de Pau, d'Avignon, de Carpentras, d'Arles, d'Aix-en-Provence et aussi à Paris, ceux du Marais, de Campagne-Première, de la foire place Saint-Germain et place Saint-Sulpice.

Abandonnée par son mari après dix-huit ans de mariage, une femme réapprend à vivre. Il ne suffit pas d'être délaissée pour redécouvrir la vie, mais le film de Yannick Bellon mérite d'être vu. Alors, si vous avez la chance d'être chez vous à 15 h, regarder « la Femme de Jean » sur Antenne 2.

A l'occasion du Jour du Soleil, proclamé le 23 juin prochain, le magazine de 20 h 30 sur la même chaîne abordera les problèmes de l'énergie solaire dans le monde. Un sujet brillant et brûlant d'actualité.

Mardi 19 : c'est aussi le temps de l'Inquisition dans la Venise du XVI[e] siècle, et Gian Maria Volonte dans « Giordano Bruno » en fait les frais. Remarquable interprétation.

Si vous aimez les justiciers au grand cœur, la silhouette de Gary

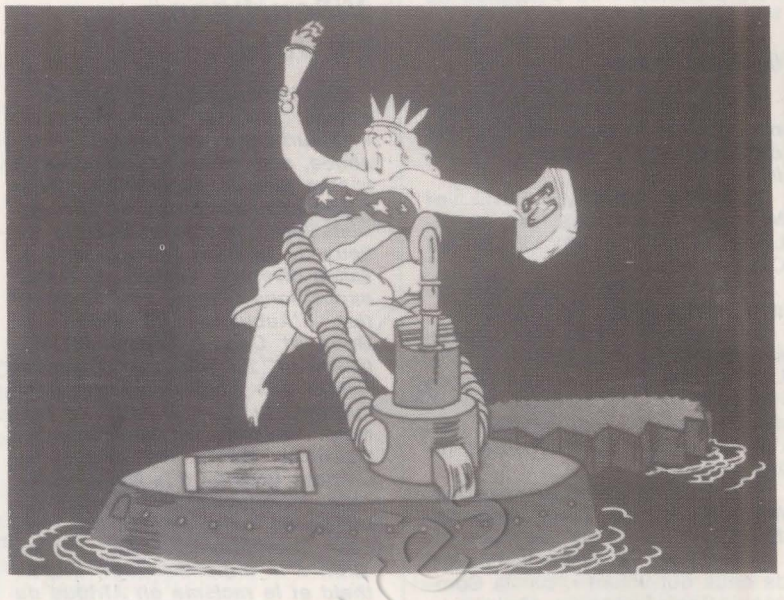


Richard Boone, vu par Solo.

Cooper se profile sur la troisième chaîne à 20 h 30 dans « Dallas ville frontière ».

Mercredi 20 : une lettre se balade, et elle est fort compromettante. Véritable chef de l'opération, Richard Boone mène la mission qui tentera de reprendre « la Lettre du Kremlin » de John Huston à 20 h 30 sur F.r. 3. Le film le plus subtil jamais réalisé sur l'espionnage.

Jeudi 21 : une grande soirée avec « le Grand Echiquier » comme Jacques Chancel les aime, et nous aussi. L'invité de marque, Lorin Maazel, en compagnie des Chœurs et de l'Orchestre national de France, fera les délices des amateurs de grande musique. Décidément, un grand moment à ne pas manquer pour mieux connaître ce grand chef d'orchestre. A 20 h 35 sur Antenne 2.



Les héritiers de Mickey

DONALD et Mickey, Tom et Jerry, Woody Woodpecker le picvert et Bugs Bunny le lapin appartiennent désormais à l'Histoire. S'ils se pourchassent encore sur les grands et les petits écrans, c'est parce que la faveur du public est longue à s'éteindre. Notre nostalgie l'a même dotée d'un second souffle. On les a trop aimés, les cartoons de Walt Disney et consorts, ils ont enchanté trop d'enfances pour que nous n'exigions pas, avant qu'on ne les expédie au vestiaire ou au musée, encore un petit moment de féerie.

Mais déjà la relève s'agite en coulisse, le cinéma d'animation prétend succéder au dessin animé ; il reconstitue, image par image, des actions qui n'existent pas dans la réalité, nous montrant ainsi des cavalcades de motards sans moto, des enfants sortant des choux, des tapis volants, des rencontres, des bagarres entre des acteurs de chair et d'os et des adversaires de papier.

Le truquage permet tous les miracles. On découpe, on recolle la pellicule à sa guise, on dessine dessus, on la passe à l'envers, que sais-je ? Amateurs et professionnels rivalisent d'audace et d'imagination. C'est si facile, si drôle que les écoliers s'en mêlent. Pas seulement en Californie, où ils se servent de la caméra avec autant d'aisance que de la planche à roulettes, mais chez nous, à Beaubourg, où Gabriel Cotto et Paul Dopff animent un atelier audio-visuel.

Ces deux jeunes « maîtres ès cartoons » nous ont ramené des Etats-Unis une série d'émissions qui laissent pantois (F.r. 3, les dimanches 17 et 24 juin, à 20 h 30). La voici, la magie pure, les images en trois dimensions, sorties de nos rêves et souvent de nos cauchemars. Car ce qui frappe, dans les œuvres étourdissantes qu'on nous présente, c'est le profond pessimisme que la plupart d'entre elles reflètent. Elles parviennent même à rendre l'abstraction terrifiante.

Regardez ce jambage, poursuivi par des traits et des cercles, qui fuit désespérément, se heurtant à des grilles, s'accrochant à des angles, dérapant sur des courbes. Et que dire des monstres en pâte à modeler qui se vouent une guerre sans merci dans des paysages dantesques ? L'angoisse, la solitude, la lutte pour la vie et la volonté de puissance ont remplacé les gentils animaux de jadis. Tantôt on dénonce le péril nucléaire ou les ravages de la pollution qui nous mènent à l'Apocalypse ; tantôt on célèbre l'agonie de l'Oncle Sam, assassiné par des dollars à visage humain ; tantôt on rend hommage au dernier « cartoon man », ultime vestige de la belle époque, dont le corps s'émiette dans l'indifférence générale.

Ces courts métrages ne circulent, en effet, que parmi les amateurs. On les loue ou on les achète dans des magasins spécialisés, on les projette dans des instituts ou sur des chaînes marginales, à la télévision. Ils effraient la « pub », et on la comprend. Mais le cri d'alarme qu'ils lancent exprime la grande frousse générale. Quand il n'y a plus de pétrole, les idées volent bas. Seuls les petits enfants s'obstinent à raconter des histoires où il est question d'arbres, de fleurs, d'oiseaux, avec un gros soleil qui cligne de l'œil comme s'il prévoyait une « happy end » à nos épreuves.

GABRIELLE ROLIN

changer la vie culturelle

L'été des centres de rencontres

Placée sous la tutelle de la Caisse nationale des monuments historiques, l'Association française des centres culturels de rencontres et de séjours est née en 1972. Elle réunit huit établissements : la Fondation Royaumont, le Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (Pont-à-Mousson), la Fondation Claude-Nicolas Ledoux (Saline royale d'Arc-et-Senans), l'Ecomusée de la communauté Le Creusot-Monceau-les-Mines, le Centre culturel de l'Ouest (Abbaye de Fontevraud), le Centre international de recherche de création et d'animation (Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon), l'Association des amis de Sénanque et le Collège d'échanges contemporains de Saint-Maximin.

Dans ces centres de rencontres, on organise aussi des expositions et des spectacles. La Trentième Saison musicale de la Fondation Royaumont ne se terminera que le 30 octobre prochain. A Pont-à-Mousson, deux expositions : les Tentures murales, mosaïques et lithographies de Roger Bezombes (du 20 juin au 20 août), l'Energie solaire (du 1er au 31 juillet). A Arc-et-Senans : la « Fête du futur » (les 23 et 24 juin) ; Douze Expositions sur le soleil dans toutes ses dimensions (du 15 juin au 15 septembre), Bandes dessinées et vie quotidienne (du 1er août au 31 octobre), le Théâtre populaire jurassien (le 7 juillet). A l'Ecomusée du Creusot : Mémoire de l'industrie et culture technique (jusqu'à fin septembre).

A l'abbaye de Sénanque : la Haute Provence d'hier et d'aujourd'hui (jusqu'au 1er octobre), Œuvres inédites de Dominique Thillat (du 16 juin au 23 juillet) et de Jean Degottex (du 27 juillet au 30 septembre), et une série de concerts (du 17 juillet au 9 août).

A l'abbaye de Fontevraud : Tapisseries anciennes du Mobilier national (jusqu'au 3 septembre), les Rois à Fontevraud — des photos des gisants des Plantagenêts enterrés dans l'abbaye (jusqu'au 31 octobre), des concerts (jusqu'au 22 juillet) et du théâtre (jusqu'au 7 juillet). A Saint-Maximin : Sculpteurs provençaux (jusqu'au 9 septembre), Lutherie (jusqu'au 2 septembre) et les Soirées de musique française (du 7 juillet au 11 août).

Enfin, le Festival de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, complémentaire de celui d'Avignon : du chant grégorien, de la musique de chambre, du théâtre, de l'audio-visuel, des expositions, de la chanson, de la danse, des stages et des rencontres poétiques (du 7 juillet au 15 août).

Opération Opéra

Et ça continue, l'art lyrique, en disques ou en chair et en os. Purcell a écrit, dit-on, des demi-opéras, soit ; mais son « King Arthur » n'est pas un demi chef-d'œuvre, surtout avec Deller pour maître (un coffret de deux disques Harmonia Mundi). Vivaldi pâlit à côté ; il n'est pas toujours intéressant ; pourtant, son « Tito Manlio » retient l'attention et l'oreille (un coffret de cinq disques Philips).

En 1781, Mozart s'apprête à écrire ce qu'il y a de plus beau au monde : son « Idoménée », opéra-séria, demeure figé, mais les beautés y sont saisissantes ; Karl Böhm vient d'en donner une attrayante version (un coffret de quatre disques Deutsche Grammophon). Pour le XIXe siècle, on a l'embarras du choix, car ce fut le grand siècle de l'art lyrique. « La Favorite », de Donizetti, est inégale : facilités ici, mais là invention admirable ; elle est servie au mieux par Pavarotti et Cossotto (un coffret de trois disques Decca, direction Bonynge).

A la suite, un Verdi de jeunesse, « la Bataille de Legnano » (un coffret de deux disques Philips), mais qui ne démérite pas du Verdi d'« Otello », version Levine, avec Domingo, Scotto, Milnes (un coffret de trois disques RCA). Et pourquoi pas cette « Adrienne Lecouvreur » de Francesco Cilea (un coffret de trois disques CBS) qui date de 1902, pour les amateurs de Verdi et de Puccini.

Franchissons les Alpes, voici « Carmen », réalisation d'Abbado (un coffret de trois disques Deutsche Grammophon), couleur, rythme, détails et Berganza MLF contre Domingo macho affligeant mais déchirant. Du même Bizet, « les Pêcheurs de perles » (*cf.* « l'Unité » du 12 janvier 1979), dans une version vieille de vingt-cinq ans, où l'on retrouve, admirable, l'exceptionnel Leopold Simoneau, unique ténor mozartien (un album de deux disques Philips).

A accompagner avec un repiquage du ténor français José Luccioni, récemment disparu (EMI), Joan Sutherland/Pavarotti (Decca) et des extraits d'opéras et de mélodies populaires par Carreras (deux disques Philips).

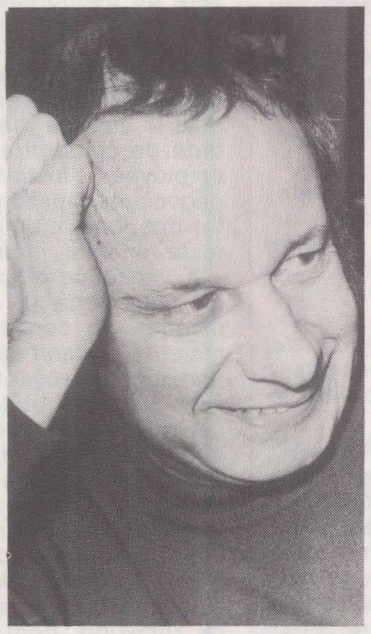
CLAUDE GLAYMAN

Le cousin Bory

Avoir le prix Goncourt à vingt-six ans, en 1945, pour « Mon village à l'heure allemande ». Adapter Nimier, Balzac et Dumas pour la télévision. Se faire l'historien de la révolution de Juillet ou de Cambacérès. Donner à aimer le cinéma, surtout le plus difficile et le plus exigeant. Se faire le défenseur d'Eugène Suë, « dandy mais socialiste ». Ce sont tous les talents de Jean-Louis Bory : ceux que les biographes ou faiseurs de dictionnaires vont désormais — et fort justement — lui reconnaître.

Mais son talent le plus indicible, le plus décisif et le plus bouleversant, il a passé sa vie entière à le cacher sous tous les masques possibles : sous l'insolence de ses mots et l'imprudence de son ironie, sous la fougue de ses invectives et l'étalage de ses plaisirs sans hypocrisie, sous la drôlerie de ses colères et sous l'aveu de ses émotions. Ce talent-là s'appelle la générosité. C'est la forme la plus désintéressée du courage. C'est par elle que Jean-Louis Bory a su faire respecter « sa différence ». Puissions-nous construire un monde à la ressemblance du « cousin Bory », un monde aussi libre que lui. Et le défendre, comme lui, jusqu'à « l'heure imbécile et fatale ».

JEAN-PAUL LIEGEOIS



Une pluie de prix

La coutume voulait, jusqu'à il y a peu, que la moisson des prix se fasse en automne. Dorénavant, il faudra aussi considérer le printemps comme saison des lauriers...

A l'occasion du Quatrième Festival international de la science-fiction de Metz, le « Graouilly d'or » a couronné Philip K. Dick pour « Substance mort » (Denoël, collection Présence du futur). Pour le centenaire de Daumier, le premier « Honoré » a été décerné à André François pour l'ensemble de son œuvre ; il a reçu à cette occasion une tonne de papier.

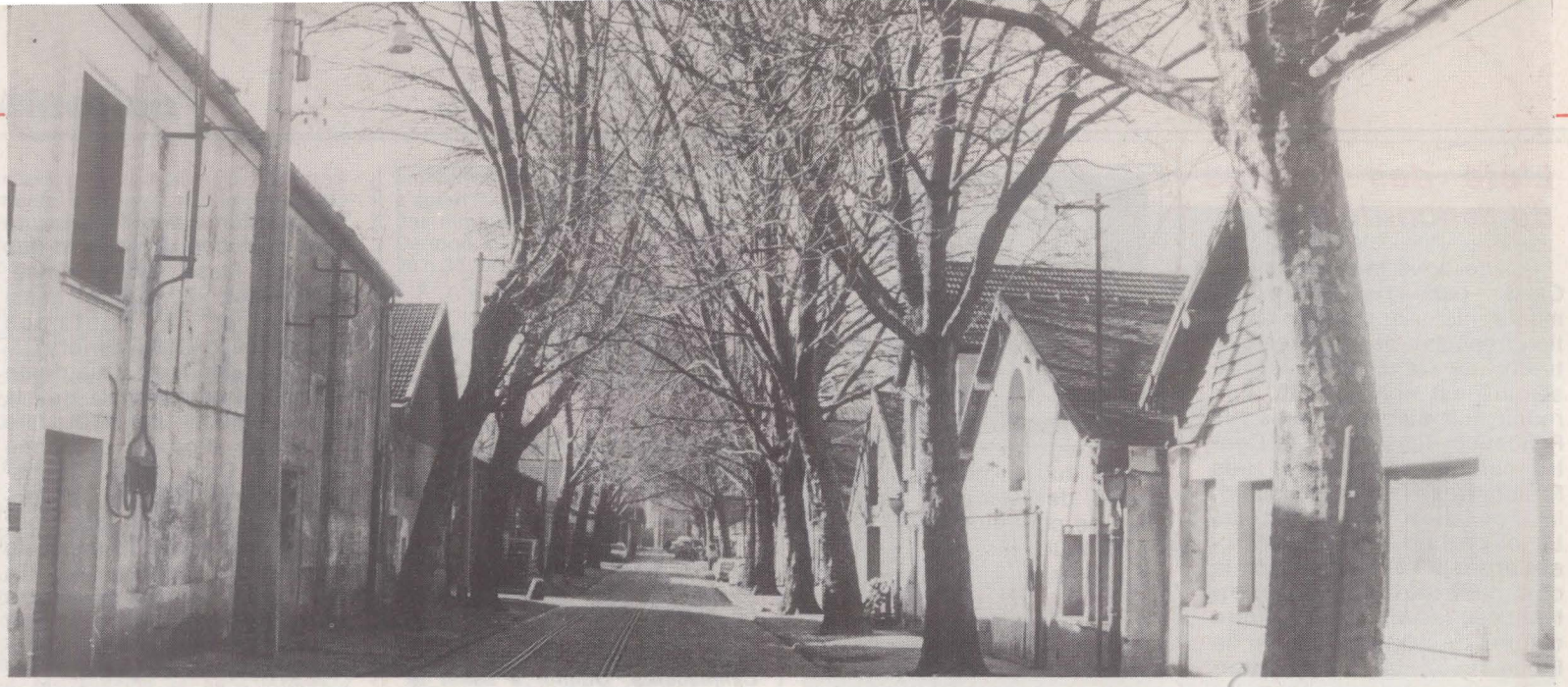
La fondation Cino et Simone Del Duca a attribué son prix mondial au professeur Jean Hamburger, auteur de « Demain les autres » (Flammarion) paru récemment. Elle a accordé une bourse littéraire à Paul Fournel pour son recueil de nouvelles « Les petites filles respirent le même air que nous » (Gallimard), dont nous avions fait dans ces colonnes, il y a quelques mois, un « Livre de la semaine ».

L'Académie française, de son côté, a déjà désigné ses lauréats pour 1979. Le grand prix de littérature est allé à Antoine Blondin, dont on vient de publier un recueil d'articles consacrés au cyclisme : « Sur le Tour de France » (Mazarine). Le grand prix de poésie à André Pieyre de Mandiargues, dont on réédite ces jours « Soleil des loups » (Gallimard, collection l'Imaginaire). Jean Cuisenier a également été distingué pour sa série d'ouvrages « Récits et contes populaires » (Gallimard).

Ecouter voir

Le théâtre d'Aubervilliers porte le nom de la Commune de Paris. Le Chant du monde est une maison de disques née du Front populaire, pour « défendre ceux qu'on n'entend jamais ». Même esprit, même goût de la « résistance » : le Théâtre de la Commune et le Chant du monde étaient faits pour se compléter. Ils le feront désormais : Aubervilliers accueillera régulièrement les artistes enregistrés par le Chant du monde.

La première opération du genre s'intitule « Ecouter/voir ». Elle a déjà programmé au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, la semaine dernière : les chanteuses Colette Magny et Chantal Grimm, le saxophoniste Steve Lacy. Elle annonce le chanteur Gérard Pierre (le 15), la chanteuse Mireille Rivat (le 19) et les percussionnistes Guem et Zaka (le 22).



Bercy : empêcher Chirac de "faire vinaigre"

Il serait scandaleux de raser Bercy. Bercy, un des rares lieux protégés de Paris où flotte une atmosphère étrange, où la cime des arbres dépasse le toit des maisons. Royaume du pinard depuis un siècle, ce village à l'architecture briarde, aux rues pavées et aux arbres plantés par Le Nôtre, est aujourd'hui menacé par les projets grandioses de Chirac.

D'abord, il a été question d'un vélodrome : « Pour que nos champions puissent s'entraîner l'hiver »... Puis, le vélodrome est devenu « centre omnisports international ». Beaucoup de béton, avec des parkings autour, des commerces, des voies d'accès. Un Beaubourg du sport, en quelque sorte, financé par les rois du show-biz, en particulier le groupe Matra-Europe 1. Aux dernières nouvelles, cette antre du spectacle de grande consommation ne serait plus consacrée au sport que pour un tiers de temps.

Maintenant, pour faire passer la pilule, on parle de parc. Sans doute laissera-t-on un bouquet d'arbres, histoire de dire qu'on y a touché le moins possible. « De l'espace vert considéré comme la bonne conscience du béton », résume, philosophe, Eric Verdier, un des animateurs de « la Brèche », journal du 12e arrondissement et pilier de la contestation contre le projet de centre omnisports.

Projet dont on sait très peu de choses. En particulier rien sur ce qu'il coûtera. Rien sur son étendue. Les 40 hectares couverts par les entrepôts semblent menacés dans leur totalité, même si la première phase ne concerne qu'une partie du Grand-Bercy (8 ha). Les deux mille emplois fournis par le négoce du vin sont eux aussi en danger, même s'il n'est encore question que de quatre cents.

Leur bail arrivant en général à expiration, les négociants installés dans la première zone ont pratiquement tous dû accepter de déménager. Certains se réinstalleront dans le Petit-Bercy. Mais à titre précaire : la Ville, propriétaire des terrains, ne leur accorde aucune concession. Quant aux indemnisations promises, seuls les gros vont, semble-t-il, en bénéficier.

Pour l'instant, plus de 4,5 millions d'indemnités ont été distribués. 16 000 F à une petite société ; le reste à trois négociants qui font partie de groupes importants : Martini, Grasset et les Vins de France. Le maire avait annoncé que les entreprises qui licencieraient ne seraient pas indemnisées. Les quatre licenciements économiques de Joninon-Saillard (groupe Grasset) n'ont pas empêché cette société de toucher 2 millions... Allez comprendre !

Pas de doute. La politique de la Ville sera de décourager les négociants. Attitude concordant avec sa volonté depuis dix ans : laisser pourrir la situation. Menacés sans cesse d'expulsion, empêchés d'accomplir les moindres travaux — quatre ans de bagarre pour obtenir le droit de construire des toilettes pour les employés ; l'histoire est véridique —, les négociants finissent pas se lasser et quitter des locaux en mauvais état. Bon prétexte, ensuite, pour tout démolir.

A l'absence officielle de plan d'ensemble pour Bercy, la mairie ajoute l'habituel manque de concertation. Pourtant, le 5 mars, le Conseil de Paris a voté un amendement prévoyant une « collaboration avec les élus et les associations représentatives ». Le collectif Bercy, groupement de vingt-deux associations du 12e, prend l'amendement au pied de la lettre et écrit au maire pour lui proposer ses services et demander des informations sur les études déjà menées. Depuis, c'est le silence. A peine la commission d'arrondissement a-t-elle créé un groupe de réflexion, dont les membres ont été nommés d'office ; le collectif n'y a aucun représentant.

« Nous ne sommes pas un bureau d'études, nous ne pouvons pas nous substituer au maître d'ouvrage », disent les animateurs du collectif. Pourtant, leur projet à eux commence à prendre forme. Leur volonté première : protéger le capital de Bercy ; capital architectural, capital d'hommes au travail, réserve d'espace et de verdure. « Bercy offre la dernière chance de monter une opération de qualité à Paris, explique un urbaniste membre du collectif. Mais l'équilibre ne doit pas en être perturbé du tout, si nous voulons préserver le tissu humain autant que le tissu urbain. »

« L'entrepôt, économiquement, tel qu'il est, n'a pas d'intérêt, reconnaît François Fanton, un éleveur. Mais il peut redevenir un marché, un lieu de foires et de rencontres internationales. » Monter ici un « centre du vin » satisferait tout à fait les habitants du quartier, qui souhaitent avant tout créer un lieu de vie et d'activité non artificiel. Par exemple, accueillir de l'artisanat. « Mais du vrai ; pas de l'artisanat pour amuser les touristes. » Accueillir aussi des équipements culturels et sportifs. Mais légers, ouverts à tous, peu chers. « Des lieux de pratique, pas de consommation. » Des logements ? Bien sûr. D'après un architecte consulté pour l'occasion, une réhabilitation légère et rapide pourrait loger deux mille personnes à Bercy.

Au total, l'ambition du collectif serait de redonner vie au quartier ; comme au temps de l'entrecôte Bercy, lorsque, pour sceller un marché, le négociant invitait l'acheteur à déguster la pièce de bœuf aux échalotes, vin blanc et moëlle. L'animation permanente de la halle aux vins, tout le quartier en profitait. La revendication première des habitants est donc qu'un second projet soit étudié — avec les mêmes moyens que celui du conseiller de Chirac, Maurice Doublet — et proposé à la consultation des Parisiens.

Mais il y a urgence. Son centre international, Chirac aimerait bien l'inaugurer avant 1982, date des élections municipales. Et les premières démolitions pourraient commencer en août, lorsque les Parisiens désertent leur ville. Alors rien ne s'opposerait plus à un scandale qui pourrait atteindre les proportions d'une nouvelle Villette.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE